

États financiers & résultats consolidés 2021

REXEL

un monde d'énergie



Société anonyme
au capital social de 1 528 582 455 euros
Siège social : 13, boulevard du Fort de Vaux – CS 60002
75017 Paris - France
479 973 513 R.C.S. Paris

États financiers & résultats consolidés 2021

I. Résultats consolidés	<u>3</u>
II. États financiers consolidés	<u>28</u>
III. Rapport des commissaires aux comptes	<u>95</u>

I. Résultats consolidés

SOMMAIRE

1. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT DU GROUPE	5
1.1 SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE	5
1.1.1 <i>Présentation générale du Groupe</i>	5
1.1.2 <i>Evénements significatifs de l'exercice</i>	5
1.1.3 <i>Saisonnalité</i>	6
1.1.4 <i>Effets liés aux variations du prix du cuivre</i>	6
1.1.5 <i>Comparabilité des résultats opérationnels du Groupe et EBITA Ajusté</i>	6
1.2 COMPARAISON DES RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2021 ET AU 31 DÉCEMBRE 2020	9
1.2.1 <i>Résultats consolidés du Groupe Rexel</i>	9
1.2.2 <i>Europe (56% du chiffre d'affaires du Groupe)</i>	13
1.2.3 <i>Amérique du Nord (35% du chiffre d'affaires du Groupe)</i>	15
1.2.4 <i>Asie-Pacifique (9% du chiffre d'affaires du Groupe)</i>	17
1.2.5 <i>Autres activités</i>	18
2. TRESORERIE ET CAPITAUX	19
2.1 FLUX DE TRÉSORERIE	19
2.1.1 <i>Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles</i>	19
2.1.2 <i>Trésorerie nette provenant des activités d'investissement</i>	21
2.1.3 <i>Trésorerie nette provenant des activités de financement</i>	21
2.2 SOURCES DE FINANCEMENT	22
3. PERSPECTIVES	23
3.1 COMPARAISON ENTRE LES PRÉVISIONS 2021 DU GROUPE REXEL ET LES RÉALISATIONS	23
3.2 PERSPECTIVES POUR 2022	24
3.3 ACTUALISATION STRATEGIQUE	24
4. POLITIQUE DE DIVIDENDE	25
5. CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE DE L'EMETTEUR	25
6. INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS DE PAIEMENT ACCORDÉES AUX FOURNISSEURS ET AUX CLIENTS REXEL	26
7. RESULTAT DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES (ARTICLE R.225-102 DU CODE DE COMMERCE)	27

1. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT DU GROUPE

Rexel a été créée le 16 décembre 2004. Les actions de la société Rexel sont admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris depuis le 4 avril 2007. Le groupe comprend Rexel et ses filiales (« le Groupe » ou « Rexel »).

Le rapport d'activité est présenté en euros et toutes les valeurs sont arrondies au dixième de million le plus proche. Les totaux et sous-totaux présentés dans le rapport d'activité sont calculés en milliers d'euros et arrondis ensuite au dixième de million le plus proche. Par conséquent, les montants peuvent ne pas s'additionner, en raison des arrondis.

1.1 SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

1.1.1 Présentation générale du Groupe

Le Groupe est l'un des premiers réseaux mondiaux de distribution professionnelle de matériel électrique basse tension et courants faibles, en chiffre d'affaires et en nombre d'agences. Il organise son activité principalement autour des trois zones géographiques dans lesquelles il opère : l'Europe, l'Amérique du Nord et la zone Asie-Pacifique. Cette répartition par zone géographique a été déterminée sur la base de la structure du reporting financier du Groupe.

En 2021, le Groupe a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 14 690,2 millions d'euros, dont 8 273,8 millions d'euros en Europe (soit 56 % du chiffre d'affaires), 5 122,6 millions d'euros en Amérique du Nord (soit 35 % du chiffre d'affaires) et 1 293,8 millions d'euros dans la zone Asie-Pacifique (soit 9 % du chiffre d'affaires).

Les activités du Groupe en Europe (56 % du chiffre d'affaires du Groupe) sont exercées en France (qui représente 38 % du chiffre d'affaires du Groupe dans cette zone), au Royaume-Uni, en Allemagne, en Suède, en Suisse, en Belgique, en Autriche, aux Pays-Bas, en Norvège, en Finlande, en Espagne, en Irlande, en Italie, en Slovénie, au Portugal, en Russie et au Luxembourg.

Les activités du Groupe en Amérique du Nord (35 % du chiffre d'affaires du Groupe) sont exercées aux États-Unis (77 % du chiffre d'affaires de cette zone) et au Canada (23 % du chiffre d'affaires de cette zone).

Les activités du Groupe dans la zone Asie-Pacifique (9 % du chiffre d'affaires du Groupe) sont exercées en Chine (42 % du chiffre d'affaires de cette zone), en Australie (42 % du chiffre d'affaires de cette zone), en Nouvelle-Zélande, en Inde et au Moyen-Orient.

Dans le présent rapport, le Groupe commente son chiffre d'affaires, sa marge brute, ses frais administratifs et commerciaux et son résultat opérationnel avant amortissement des actifs incorporels reconnus dans le cadre de l'affectation du prix des acquisitions et avant autres produits et autres charges (EBITA) séparément pour chacune de ces trois zones géographiques ainsi que pour le segment « Autres activités ».

1.1.2 Événements significatifs de l'exercice

En 2021, le Groupe a connu une forte croissance de son chiffre d'affaires, démontrant sa capacité à capter pleinement la reprise du marché tirée par l'électrification et la transition énergétique et à assurer la continuité de l'activité pour ses clients dans un environnement toujours marqué, à la fois, par les tensions dans la chaîne d'approvisionnement de produits et par la hausse des prix.

Rexel a également repris sa politique de croissance externe et finalisé cinq acquisitions dont les deux principales suivantes en Amérique du Nord :

- Mayer, un important distributeur de produits et services électriques dans l'est des États-Unis.
- Une activité de distribution spécialisée auprès de fournisseurs d'électricité au Canada.

En outre, Rexel a émis deux obligations liées au développement durable, respectivement de 400 et 600 millions d'euros, afin d'allonger la maturité de sa dette, d'optimiser son coût global de financement et de démontrer son engagement environnemental.

1.1.3 Saisonnalité

Malgré un faible degré de saisonnalité du chiffre d'affaires, les variations du besoin en fonds de roulement entraînent une saisonnalité des flux de trésorerie. En règle générale, les flux de trésorerie générés par le Groupe sont plus élevés au quatrième trimestre par rapport aux trois premiers trimestres.

1.1.4 Effets liés aux variations du prix du cuivre

Du fait de son activité de vente de câbles, le Groupe est indirectement exposé aux variations du prix du cuivre. En effet, les câbles constituent environ 17% du chiffre d'affaires du Groupe et le cuivre représente environ 60% de leur composition. Cette exposition est indirecte dans la mesure où les prix des câbles sont également dépendants des politiques commerciales des fournisseurs et de l'environnement concurrentiel sur les marchés du Groupe. Les variations du prix du cuivre ont un effet estimé dit « récurrent » et un effet estimé dit « non récurrent » sur la performance du Groupe, appréciés dans le cadre des procédures de reporting interne mensuel du Groupe Rexel :

- L'effet récurrent lié aux variations du prix des câbles à base de cuivre correspond à l'effet prix lié au changement de valeur du cuivre incluse dans le prix de vente des câbles d'une période à une autre. Cet effet concerne essentiellement le chiffre d'affaires.
- L'effet non récurrent lié aux variations du prix des câbles à base de cuivre correspond à l'effet de la variation du coût du cuivre sur le prix de vente des câbles entre le moment où ceux-ci sont achetés et celui où ils sont vendus, jusqu'à complète reconstitution des stocks (effet direct sur la marge brute). En pratique, l'effet non récurrent sur la marge brute est déterminé par comparaison entre le prix d'achat historique et le tarif fournisseur en vigueur à la date de la vente des câbles par le Groupe Rexel. De surcroît, l'effet non récurrent sur l'EBITA correspond à l'effet non récurrent sur la marge brute diminué, le cas échéant, de la part non récurrente de la variation des charges administratives et commerciales (essentiellement la part variable de la rémunération des forces de vente qui absorbe environ 10% de la variation de la marge brute).

Ces deux effets sont évalués, dans la mesure du possible, sur l'ensemble des ventes de câbles de la période, une majorité du chiffre d'affaires étant ainsi couverte. Les procédures internes du Groupe Rexel prévoient par ailleurs que les entités qui ne disposent pas des systèmes d'information leur permettant d'effectuer ces calculs sur une base exhaustive doivent estimer ces effets sur la base d'un échantillon représentant au moins 70% des ventes de la période, les résultats étant ensuite extrapolés à l'ensemble des ventes de câbles de la période. Compte tenu du chiffre d'affaires couvert, le Groupe Rexel considère que les effets ainsi mesurés constituent une estimation raisonnable.

1.1.5 Comparabilité des résultats opérationnels du Groupe et EBITA Ajusté

Le Groupe réalise des acquisitions et procède à des cessions, lesquelles peuvent modifier le périmètre de son activité d'une période à l'autre. De plus, les taux de change peuvent connaître des fluctuations importantes. Par ailleurs, le nombre de jours ouvrés au cours de chaque période a également une incidence sur le chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Enfin, le Groupe est exposé aux variations du prix du cuivre. Pour ces raisons, les résultats opérationnels consolidés du Groupe tels que publiés sur plusieurs périodes pourraient ne pas permettre une comparaison pertinente. Par conséquent, dans l'analyse des résultats consolidés du Groupe faite ci-après, des informations financières retraitées des ajustements suivants sont également présentées.

Retraitement de l'effet des acquisitions et des cessions

Le Groupe retraite l'effet des acquisitions et cessions sur son périmètre de consolidation. Dans ses comptes consolidés, le Groupe inclut généralement les résultats d'une entité acquise dès la date de son acquisition et exclut les résultats d'une entité cédée dès la date de sa cession. Afin de neutraliser l'effet des acquisitions et des cessions sur l'analyse de ses opérations, le Groupe compare les résultats de l'exercice en cours aux résultats de la même période de l'année précédente, en prenant pour hypothèse que l'exercice précédent aurait porté sur le même périmètre de consolidation pour les mêmes périodes que l'exercice en cours.

Acquisitions significatives:

En 2021, Rexel a réalisé deux acquisitions significatives :

- Le 8 novembre 2021, le Groupe a acquis Mayer Electric Supply Company, Inc, un important distributeur de produits et services électriques aux États-Unis. Mayer opère dans 68 agences situées dans 12 États de l'est des États-Unis et affiche en 2021 un chiffre d'affaires annuel de 1,3 milliard de dollars US ;
- Le 1er février 2021, Rexel a acquis une activité de distribution spécialisée auprès de fournisseurs d'électricité au Canada, centrée sur la vente auprès des producteurs d'hydro-électricité et de leurs sous-traitants, avec un chiffre d'affaires annuel d'environ 45 millions d'euros.

En 2020, le Groupe n'a réalisé aucune acquisition significative.

Cessions:

En 2021, le Groupe a finalisé les cessions suivantes :

- Le 1er mars 2021, Rexel a finalisé la cession d'une filiale, spécialisé dans la distribution de matériel électrique auprès des grandes surface de bricolage en France. (chiffre d'affaires 2020 de 32,5 millions d'euros) ;
- Le 3 octobre, Rexel a finalisé la cession de Rexel Arabia Electrical Supplies, un distributeur opérant en Arabie Saoudite (chiffre d'affaires 2020 de 15,1 millions d'euros).

En 2020, deux cessions ont été finalisées par le Groupe :

- La cession de l'activité Gexpro Services (distribution de produits c.parts aux industries OEM) aux États-Unis a été conclue le 28 février 2020 ;
- La cession de l'activité export en Espagne a été finalisée le 19 février 2020.

Retraitement de l'effet de la fluctuation des taux de change

Les fluctuations de taux de change contre l'euro ont un impact sur la valeur en euros du chiffre d'affaires, des charges et des autres postes du bilan et du compte de résultat. Le Groupe n'est en revanche que faiblement exposé au risque lié à l'utilisation de plusieurs devises puisque ses transactions transnationales sont limitées. Afin de neutraliser l'effet de la conversion en euros sur l'analyse de ses opérations, le Groupe compare les données publiées pour l'exercice en cours à celles de la même période de l'exercice précédent en utilisant pour ces données les mêmes taux de change que ceux de l'exercice en cours.

Retraitement de l'effet non récurrent lié aux variations du prix du cuivre

Pour l'analyse de la performance financière en données comparables ajustées, l'estimation de l'effet non récurrent lié aux variations du prix du cuivre, tel qu'exposé au 1.1.4 ci-dessus, est éliminée dans les données présentées au titre de l'exercice en cours et dans celles présentées au titre de l'exercice précédent. Les données ainsi retraitées sont qualifiées d' « ajustées » dans le reste de ce document.

Retraitement de l'effet de la variation du nombre de jours ouvrés sur le chiffre d'affaires

La comparaison du chiffre d'affaires consolidé du Groupe d'un exercice sur l'autre est affectée par le nombre de jours ouvrés qui varie selon les périodes. Dans l'analyse de son chiffre d'affaires consolidé, le Groupe indique généralement le chiffre d'affaires retraité de cet effet en comparant les chiffres publiés au titre de l'exercice en cours aux chiffres de la même période de l'exercice précédent ajustés proportionnellement au nombre de jours ouvrés de l'exercice en cours. Cette analyse sur la base du nombre de jours ouvrés n'est pas jugée pertinente pour les autres postes du compte de résultat consolidé du Groupe.

En conséquence, dans l'analyse des résultats consolidés du Groupe ci-après, les informations suivantes peuvent être indiquées à titre de comparaison :

- En données comparables et à nombre de jours réels, qui signifie retraitées de l'effet des acquisitions et cessions et de l'effet de la fluctuation des taux de change. Ces informations sont utilisées pour les comparaisons portant sur le chiffre d'affaires ;
- En données comparables et à nombre de jours constant, qui signifie en données comparables (tel que mentionné ci-dessus) et retraitées de l'effet de la variation du nombre de jours ouvrés. Ces informations sont utilisées exclusivement pour les comparaisons portant sur le chiffre d'affaires ; et
- En données comparables ajustées, qui signifie en données comparables (comme décrit plus haut) et retraitées de l'estimation de l'effet non récurrent lié aux variations du prix des câbles à base de cuivre. Ces informations sont utilisées pour les comparaisons portant sur la marge brute, les frais administratifs et commerciaux et l'EBITA. Ces informations ne sont pas issues des systèmes comptables mais constituent une estimation des données comparables préparées selon les principes décrits ci-dessus.

La performance du groupe est analysée notamment à travers l'EBITA et l'EBITA Ajusté, qui ne sont pas des agrégats comptables définis par les normes IFRS. Le tableau ci-dessous présente la réconciliation de l'EBITA Ajusté en données comparables avec le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges.

(en millions d'euros)	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	
	2021	2020
Résultat opérationnel avant autres produits et autres charges	956,4	526,5
Effets de périmètre	—	10,0
Effets de change	—	(0,6)
Effet non récurrent lié au cuivre	(57,8)	(10,5)
Amortissement des actifs incorporels reconnus lors de l'affectation du prix des acquisitions	7,3	10,5
EBITA Ajusté en données comparables	906,0	536,0

Rexel utilise également le résultat net récurrent comme indicateur afin de déterminer le niveau du dividende à distribuer, en accord avec sa politique de dividende: Rexel s'est engagé à verser un dividende à hauteur d'au moins 40% du résultat net récurrent. Le tableau ci-dessous présente la réconciliation du résultat net avec le résultat net récurrent:

(en millions d'euros)	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	
	2021	2020
Résultat net (publié)	597,6	(261,3)
Effet non-récurrent lié au cuivre	(57,8)	(10,6)
Autres produits & charges	44,6	529,9
Charge financière	22,6	(4,2)
Charge fiscale	(32,1)	24,0
Résultat net récurrent	575,0	277,7
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ajusté des actions potentielles dilutives (en milliers)	304 019	303 485
résultat net dilué par action (en euros)	1,89	0,91

1.2 COMPARAISON DES RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2021 ET AU 31 DÉCEMBRE 2020

1.2.1 Résultats consolidés du Groupe Rexel

Le tableau ci-dessous présente le compte de résultat consolidé de Rexel pour les exercices clos en 2021 et 2020, en millions d'euros et en pourcentage du chiffre d'affaires.

De surcroît, le tableau ci-dessous présente des données comparables retraitées de l'effet net des variations de périmètre et de l'effet des variations de change. Le tableau présente également des données comparatives ajustées de l'effet des variations du prix des câbles à base de cuivre conformément au paragraphe 1.1.4.

	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE					
	2021		2020		Δ %	
	Publié	Ajusté	Publié	Comparable et ajusté	Publié	Comparable et ajusté
Chiffre d'affaires	14 690,2	14 690,2	12 592,5	12 749,0	16,7 %	15,2 %
<i>Variation à nombre de jours constant</i>						15,6 %
Marge brute	3 871,6	3 812,5	3 103,4	3 122,6	24,8 %	22,1 %
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	26,4 %	26,0 %	24,6 %	24,5 %		
Frais administratifs et commerciaux	(2 607,1)	(2 605,9)	(2 282,5)	(2 299,7)	14,2 %	13,3 %
Amortissements	(300,7)	(300,7)	(283,9)	(286,9)	5,9 %	4,8 %
Frais administratifs et commerciaux avant amortissement des actifs incorporels	(2 907,8)	(2 906,6)	(2 566,4)	(2 586,6)	13,3 %	12,4 %
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	(19,8 %)	(19,8 %)	(20,4 %)	(20,3 %)		
EBITA	963,7	906,0	537,0	536,0	79,5 %	69,0 %
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	6,6 %	6,2 %	4,3 %	4,2 %		
Amortissement des actifs incorporels (1)	(7,3)	—	(10,5)	—	(30,3 %)	—
Résultat opérationnel avant autres produits et charges	956,4	—	526,5	—	81,6 %	—
Autres produits et charges	(44,6)	—	(529,9)	—	(91,6 %)	—
Résultat opérationnel	911,8	—	(3,4)	—	n.a.	—
Frais financiers	(133,1)	—	(117,2)	—	13,6 %	—
Résultat des sociétés mises en équivalence	(0,3)	—	—	—	n.a.	—
Résultat avant impôt	778,4	—	(120,6)	—	n.a.	—
Impôts sur le résultat	(180,8)	—	(140,7)	—	28,5 %	—
Résultat net	597,6	—	(261,3)	—	n.a.	—
<i>Taux d'impôt effectif</i>	23,2 %	—	n.a.	—	—	—

(1) Amortissement des actifs incorporels reconnus lors de l'affectation du prix des acquisitions

Chiffre d'affaires

En 2021, le chiffre d'affaires consolidé de Rexel s'est élevé à 14 690,2 millions d'euros, contre 12 592,5 millions d'euros en 2020.

En données publiées, le chiffre d'affaires a augmenté de 16,7 % par rapport à 2020, incluant un effet neutre lié à l'évolution des taux de change ainsi qu'un effet net positif des variations de périmètre pour 1,2 %.

- L'effet net positif des variations de périmètre s'est élevé à 150,8 millions d'euros, résultant de l'acquisition de Mayer aux Etats-Unis et de l'activité de distribution spécialisée auprès de fournisseurs d'électricité au Canada en 2021, compensant la cession de Gexpro Services aux États-Unis en 2020.

En données comparables et à nombre de jours constant, les ventes ont augmenté de 15,6 %, favorisé par un environnement inflationniste favorable sur les produits à base de câbles et hors câbles. Par zone géographique, l'Amérique du Nord a augmenté de 16,6 %, la zone Europe de 16,4 %, et la zone Asie - Pacifique de 7,5 %.

En données comparables et à nombre de jours réel, le chiffre d'affaires a augmenté de 15,2 %.

Après avoir démontré sa capacité de résilience lors de la crise sanitaire en 2020, Rexel a affiché en 2021 une performance solide tirée par la hausse des prix et opérant dans un environnement contraint, toujours impacté par des tensions persistantes sur la chaîne d'approvisionnement qui ont perturbé l'activité tant chez ses fournisseurs que chez ses clients. Cette situation inédite de tension sur la chaîne d'approvisionnement et de rareté des produits a représenté une opportunité pour Rexel, permettant au Groupe de s'appuyer sur ses compétences (pilotage par la donnée, outils de tarification pour gérer la volatilité, stratégie d'achat...) pour maximiser les niveaux de service et assurer la continuité de l'activité pour ses clients.

A partir du premier trimestre 2021, le niveau des ventes de Rexel a dépassé celui d'avant crise, illustrant la capacité du groupe à capter la reprise économique. Au second trimestre 2021, les ventes ont progressé de 32,3% par rapport à 2020, marquées par un effet de base favorable, le second trimestre 2020 étant le plus impacté par la pandémie (ventes en baisse de 17,7% au second trimestre 2020, en données comparables et à nombre de jours constant). Au second semestre 2021, le groupe a continué de bénéficier de la reprise économique, avec une accélération des volumes sur le quatrième trimestre, dans un contexte marqué par la pénurie de produits.

Le tableau ci-dessous résume les effets du nombre de jours ainsi que les effets de périmètre et de change, sur l'évolution du chiffre d'affaires:

	T1	T2	T3	T4	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021
Croissance en données comparables et à nombre de jours constant	8,6 %	32,3 %	11,5 %	12,2 %	15,6 %
Effet du nombre de jours	(2,1 %)	1,6 %	(0,1 %)	(0,4 %)	(0,4 %)
Croissance en données comparables et à nombre de jours réels	6,5 %	33,9 %	11,4 %	11,8 %	15,2 %
Effet de périmètre	(0,7 %)	0,1 %	0,1 %	4,9 %	1,2 %
Effet de change	(2,3 %)	(1,4 %)	0,9 %	2,7 %	— %
Total des effets périmètre et change	(3,0 %)	(1,3 %)	1,0 %	7,6 %	1,2 %
Croissance en données publiées (1)	3,3 %	32,1 %	12,6 %	20,3 %	16,7 %

(1) Croissance en données comparables et à nombre de jours réels composés avec les effets de périmètre et de change

En outre, le groupe a bénéficié d'une nouvelle progression de la part des ventes digitales, qui représentent désormais 23,7 % du chiffre d'affaires du Groupe, contre 21,5 % en 2020, en données comparables.

Marge brute

En 2021, la marge brute s'est établie à 3 871,6 millions d'euros, en hausse de 24,8 % par rapport aux 3 103,4 millions d'euros enregistrés en 2020 en données publiées.

La croissance des ventes en 2021 a résulté en une augmentation du taux de marge brute de 146 points de base, c'est à dire 26,0 % du chiffre d'affaires, incluant un impact non récurrent de 80 points de base du fait de la hausse des prix sur les produits stockés hors câbles. En données comparables ajustées, la marge brute a augmenté de 22,1 %.

Frais administratifs et commerciaux avant amortissement des actifs incorporels

En 2021, les frais administratifs et commerciaux avant amortissement des actifs incorporels se sont élevés à 2 907,8 millions d'euros, en hausse de 13,3 % par rapport aux 2 566,4 millions d'euros enregistrés en 2020 en données publiées.

En données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 12,4 % principalement impactés par :

- Un effet de base défavorable sur les coûts du personnel, principalement en raison des subventions gouvernementales en 2020 liées à la crise du Covid-19;
- Une rémunération variable exceptionnelle résultant d'un dépassement des objectifs commerciaux en 2021, lié à l'effet non récurrent de la hausse des prix sur les produits stockés hors câbles (détérioration de 40 points de base).

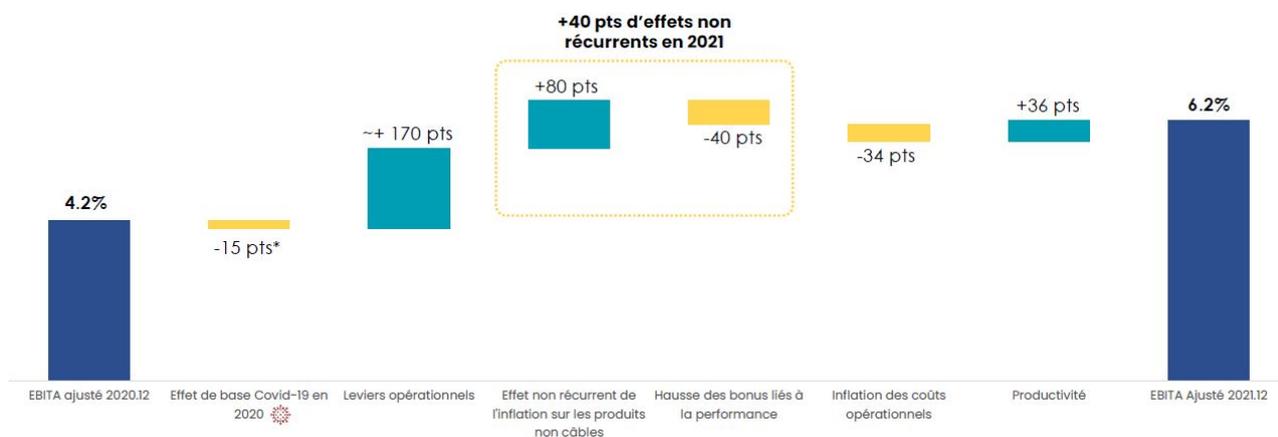
Les frais administratifs et commerciaux avant amortissements des actifs incorporels ont représenté 19,8 % du chiffre d'affaires en 2021 par rapport à 20,3 % du chiffre d'affaires en 2020, reflétant la hausse significative des ventes et une meilleure productivité.

EBITA

En 2021, en données publiées, l'EBITA s'est élevé à 963,7 millions d'euros contre 537,0 millions d'euros en 2020, en hausse de 79,5 %. Cette hausse comprend un effet défavorable de l'évolution des taux de change de (0,6) millions d'euros et un effet de périmètre net positif de 10,0 millions d'euros.

En données comparables ajustées, l'EBITA a augmenté de 69,0 % pour s'établir à 906,0 millions d'euros, et le taux d'EBITA a atteint à 6,2 % du chiffre d'affaires, en hausse de 196 points de base par rapport à 2020, démontrant ainsi les résultats de la profonde transformation du Groupe opérée au cours de ces 5 dernières années, et notamment la transformation digitale qui s'est traduite par une croissance des ventes du groupe au-dessus du marché, une amélioration du service client ainsi qu'une productivité accrue. Il inclut également 40 points de base d'effets ponctuels positifs, notamment lié à la hausse des prix des produits stockés hors câbles, partiellement compensée par des rémunérations variables plus élevées liées à la performance.

Le graphique suivant montre l'évolution du de l'EBITA ajusté :



* dont 60 points de base de subventions gouvernementales compensant 45 points de base de rabais liés au moindre volume.

Autres produits et autres charges

En 2021, les autres produits et autres charges ont représenté une charge nette de 44,6 millions d'euros, comprenant principalement :

- 23,4 millions d'euros de dépréciation de créances clients consécutive à la résiliation d'un important contrat non stratégique en Chine en 2021 et à la procédure judiciaire initiée en conséquence ;
- 9,8 millions d'euros de coûts liés à des acquisitions, principalement en lien avec Mayer Electric Supply aux États-Unis et, dans une moindre mesure, avec l'activité de distribution de services publics au Canada;
- 7,3 millions d'euros de dépréciation de droits d'utilisation et autres immobilisations en Espagne;
- 6,3 millions d'euros de coûts de restructurations.

En 2020, les autres produits et autres charges ont représenté une charge nette de 529,9 millions d'euros, comprenant principalement :

- 486,0 millions d'euros de dépréciations de goodwill, dont 162,4 millions d'euros alloués au Royaume-Uni, 108,2 millions d'euros aux États-Unis, 75,2 millions d'euros au Canada, 74,6 millions d'euros en Allemagne, 40,5 millions d'euros à l'Australie et 17,5 millions d'euros en Norvège, en raison du ralentissement économique due à la crise sanitaire du Covid-19 ;
- 32,5 millions d'euros d'ajustements de la juste valeur des actifs détenus en vue de la cession prévue de Rexel Arabia Electrical Supplies et de l'activité de distribution aux grandes surface de bricolage en France.
- 26,1 millions d'euros au titre des plans de restructuration, principalement en Chine, en Allemagne, aux États-Unis, en Suède et au Royaume-Uni ;

Partiellement compensée par :

- Un gain de 5,7 millions d'euros relatifs à la cession de Gexpro Services aux États-Unis et à celle de l'activité export en Espagne ;
- Un gain de 13,7 millions d'euros principalement liés à des cessions immobilières.

Résultat financier

Les charges financières nettes se sont établies à 133,1 millions d'euros contre 117,2 millions d'euros en 2020, comprenant les intérêts sur les obligations locatives de 40,4 millions d'euros (42,7 millions d'euros en 2020).

En 2021, le résultat financier comprenait une charge non récurrente de 22,6 millions d'euros liée au coût du remboursement de l'obligation de 600 millions d'euros au taux de 2.75% à échéance 2026 (17,5 millions d'euros de pertes) et de l'obligation de 500 millions d'euros au taux de 2.125% à échéance 2025 (5,1 millions d'euros de pertes) En 2020, le remboursement anticipé de l'obligation de 300 millions d'euros à échéance 2024 s'est traduit par un gain de 4,2 millions d'euros.

En retraitant les impacts ci-dessus, les charges financières nettes se sont établies à 70,1 millions d'euros en 2021, en baisse de 8,6 millions d'euros par rapport à 2020, principalement en raison de la réduction de la dette brute moyenne.

Le taux d'intérêt effectif de la dette financière brute s'établit à 2,42%, en baisse de 3 points de base par rapport à 2020.

Les charges d'intérêts locatifs sont en baisse de 2,3 millions d'euros à 40,4 millions d'euros en raison de la baisse des taux d'intérêt effectifs des obligations locatives (4,0 % en 2021 contre 4,2 % en 2020).

Impôt

En 2021, la charge d'impôt s'est élevée à 180,8 millions d'euros contre 140,7 millions d'euros en 2020.

En 2021, la charge d'impôt sur le résultat comprenait un gain de 32,2 millions d'euros lié à la reconnaissance d'impôts différés actifs sur des pays ayant des pertes fiscales reportables (Royaume-Uni, Allemagne et Nouvelle-Zélande), du fait de meilleurs résultats taxables qu'attendu. En 2020, la charge fiscale comprenait une perte de 28,4 millions d'euros liée la dépréciation d'actifs d'impôt différé, en raison de l'incertitude entourant leur capacité de recouvrement futur dans le contexte de la crise de la crise du Covid-19.

Hors ces éléments non récurrents, la charge fiscale est passée de 112,3 millions d'euros en 2020 à 213,0 millions d'euros en 2021 sous l'effet de la forte reprise de l'activité après la crise du Covid-19.

Le taux d'imposition effectif s'est établi à 23,2 % en 2021, du fait du gain non récurrent de 32,2 millions d'euros sur les impôts différés. En 2020, le taux d'imposition effectif a été négatif en raison de l'effet défavorable de 124,9 millions d'euros sur la dépréciation du goodwill non déductible.

Hors éléments exceptionnels, le taux effectif d'impôt s'est élevé à 27.3% en 2021 contre 30.7% en 2020, reflétant notamment la baisse du taux légal d'imposition en France qui est passé de 32.2% à 28.4%. Ces éléments exceptionnels comprenaient (i) le gain de 32.2 millions d'euros lié à la reconnaissance d'impôts différés actifs en 2021, (ii) la perte de 28.4 millions d'euros relative à la dépréciations d'actifs d'impôts différés en 2020 et (iii) l'effet de 124.9 millions d'euros au titre des charges non déductibles de dépréciation du goodwill en 2020.

Résultat net

En conséquence des éléments mentionnés ci-dessus, le résultat net s'est élevé à 597,6 millions d'euros en 2021, contre une perte nette 261,3 millions d'euros en 2020.

Le résultat net récurrent s'est élevé à 575,0 millions d'euros en 2021 en hausse de +107,0% par rapport à l'année précédente, correspondant à un bénéfice net par action historiquement élevé de 1,89 euros (0,91 euros en 2020).

1.2.2 Europe (56% du chiffre d'affaires du Groupe)

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE						
	2021		2020		Δ %	
	Publié	Ajusté	Publié	Comparable et ajusté	Publié	Comparable et ajusté
Chiffre d'affaires	8 273,8	8 273,8	7 083,3	7 103,6	16,8 %	16,5 %
<i>Variation à nombre de jours constant</i>						16,4 %
Marge brute	2 308,9	2 272,2	1 899,8	1 902,9	21,5 %	19,4 %
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	27,9 %	27,5 %	26,8 %	26,8 %		
Frais administratifs et commerciaux	(1 516,5)	(1 515,2)	(1 361,4)	(1 363,9)	11,4 %	11,1 %
Amortissements	(170,6)	(170,6)	(158,6)	(159,3)	7,5 %	7,1 %
Frais administratifs et commerciaux avant amortissement des actifs incorporels	(1 687,1)	(1 685,8)	(1 520,1)	(1 523,2)	11,0 %	10,7 %
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	(20,4 %)	(20,4 %)	(21,5 %)	(21,4 %)		
EBITA	621,8	586,4	379,8	379,7	63,7 %	54,4 %
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	7,5 %	7,1 %	5,4 %	5,3 %		

Chiffre d'affaires

En 2021, le chiffre d'affaires en Europe s'est établi à 8 273,8 millions d'euros contre 7 083,3 millions d'euros en 2020, en hausse de 16,8 % par rapport à l'année précédente, en données publiées.

L'effet des variations des taux de change s'est traduit par une hausse de 46,3 millions d'euros, principalement due à l'appréciation de la livre Sterling et de la Couronne Suédoise contre l'euro.

L'effet défavorable du changement des cessions sur les ventes s'est élevé à 25,9 millions d'euros.

En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires est en hausse de 16,4 % par rapport à 2020, positionnant Rexel au dessus de son niveau avant-crise en volume et en prix (+11,8 % par rapport à 2019). Les ventes digitales ont représenté 33,9% des ventes en Europe (en hausse de 253 points de base d'une année sur l'autre), soit une hausse de 25,8% par rapport à 2020.

En données comparables et à nombre de jours réel, le chiffre d'affaires ont augmenté de 16,5 %, affecté par un léger impact calendaire favorable de 0,1 point de pourcentage.

En **France**, le chiffre d'affaires s'est établi à 3 178,4 millions d'euros en 2021, en hausse de 21,3 % par rapport à 2020, en données comparables et à nombre de jours constant (+13,6% par rapport à 2019), principalement porté par une augmentation du nombre de clients actifs ainsi que par des gains de parts de marché. Au quatrième trimestre 2021, les ventes ont augmenté de 8,1 % par rapport au quatrième trimestre 2020, soutenues par une accélération des hausses de prix ainsi que par une activité robuste dans les secteurs de génie climatique, résidentiel (rénovation) et commercial.

En **Scandinavie**, le chiffre d'affaires s'est établi à 1 081,5 millions d'euros en 2021, en hausse de 6,5 % par rapport à 2020, en données comparables et à nombre de jours constant (+10,3 % par rapport à 2019), la Suède enregistrant une hausse de 7,3 % par rapport à 2020, résultat de plans d'action visant à promouvoir l'activité des petits et moyens installateurs. Au quatrième trimestre de 2021, les ventes en Scandinavie ont augmenté de 9,1 % par rapport au quatrième trimestre de 2020.

Aux **Pays-Bas**, le chiffre d'affaires s'est élevé à 373,0 millions d'euros en 2021, en hausse de 13,2 % par rapport à 2020 en données constantes et à nombre de jours constant. (+14,7 % par rapport à 2019), portée par une bonne performance sur l'ensemble des marchés finaux. Au quatrième trimestre de 2021, les ventes aux Pays-Bas ont augmenté de 16,8 % par rapport au quatrième trimestre de 2020.

En **Belgique et au Luxembourg**, le chiffre d'affaires s'élève à 496,3 millions d'euros en 2021, en hausse de 11,4 % en données comparables et à nombre de jours constant (+12,6% par rapport à 2019). Au quatrième trimestre 2021, le chiffre d'affaires en Belgique et au Luxembourg est en hausse de 1,6% par rapport au quatrième trimestre 2020, marqué par la fin des subventions en Flandre pour les produits photovoltaïques. L'activité sous-jacente s'est accélérée, soutenue par des hausses de prix sur les produits câbles et hors câbles.

En **Allemagne**, le chiffre d'affaires s'est établi à 817,1 millions d'euros en 2021, en hausse de 17,9 % par rapport à 2020, en données comparables et à nombre de jours constants, (+25,5 % par rapport à 2019), reflétant une forte demande sur le marché de proximité ainsi que dans l'industrie. Au quatrième trimestre de 2021, les ventes en Allemagne ont augmenté de 15,1 % par rapport au quatrième trimestre de 2020.

Au **Royaume-Uni**, le chiffre d'affaires s'est établi à 728,0 millions d'euros en 2021, en hausse de 16,8 % par rapport à 2020 (-3,6 % par rapport à 2019), en données comparables et à nombre de jours constant, reflétant une reprise qui s'est accélérée au cours de l'année après le confinement prolongé mis en place au premier trimestre de 2021. Les activités résidentielles et de proximité ont affiché une bonne performance (Denmans en hausse de 17,2% en 2021). Au quatrième trimestre 2021, le chiffre d'affaires a progressé de 12,1% par rapport au quatrième trimestre 2020, porté notamment par un contrat avec le gouvernement britannique (contribution de +6,2% par rapport au quatrième trimestre 2020).

En **Suisse** et en **Autriche**, le chiffre d'affaires s'est élevé respectivement à 546,1 millions d'euros et 476,0 millions d'euros en 2021. Les ventes en Suisse ont augmenté de 10,1 % par rapport à 2020, en données comparables et à nombre de jours constant, reflétant notamment une reprise du marché industriel et une hausse des prix, notamment au quatrième trimestre (en hausse de 10,1%). Les ventes en Autriche ont progressé de 24,7 % par rapport à 2020, en données comparables et à nombre de jours constant, poussée par tous les segments et marquée par une demande très forte sur le marché de proximité (résidentiel et commercial). Au quatrième trimestre 2021, les ventes en Autriche ont augmenté de 16.2% par rapport au quatrième trimestre 2020, portées notamment par une forte demande industrielle.

Marge brute

En 2021, en données comparables ajustées, la marge brute a enregistré une hausse de 19,4 % et le taux de marge brute a augmenté de 68 points de base pour s'établir à 27,5 % du chiffre d'affaires, également au-dessus de son niveau d'avant-crise (27,3 % en 2019), bénéficiant de l'impact positif de la bonne gestion des hausses de prix ainsi que d'un effet mix pays positif.

Frais administratifs et commerciaux avant amortissement des actifs incorporels

En données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux avant amortissement des actifs incorporels ont été en hausse de 10,7 % en 2021, représentant 20,4 % des ventes, soit une amélioration de 107 points de base par rapport à 2020, supportée par la forte croissance des ventes ainsi que par un gain de productivité lié à la transformation digitale.

EBITA

En 2021, en données publiées l'EBITA s'est établi à 621,8 millions d'euros contre 379,8 millions d'euros en 2020, en augmentation de 63,7 %, incluant un effet positif lié aux variations des taux de change de 1,2 million d'euros.

En données comparables ajustées, l'EBITA a augmenté de 54,4 % par rapport à 2020 et le taux d'EBITA s'est établi à 7,1 % du chiffre d'affaires, en augmentation de 174 points de base, dont 20 points liés aux effets ponctuels positifs provenant notamment de la hausse des prix des produits stockés hors câbles, partiellement compensée par des bonus liés à la performance plus élevés.

1.2.3 Amérique du Nord (35% du chiffre d'affaires du Groupe)

	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE					
	2021		2020		Δ %	
	Publié	Ajusté	Publié	Comparable et ajusté	Publié	Comparable et ajusté
Chiffre d'affaires	5 122,6	5 122,6	4 342,0	4 441,5	18,0 %	15,3 %
<i>Variation à nombre de jours constant</i>						16,6 %
Marge brute	1 331,4	1 309,1	1 002,2	1 011,1	32,8 %	29,5 %
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	26,0 %	25,6 %	23,1 %	22,8 %		
Frais administratifs et commerciaux	(891,7)	(891,7)	(752,2)	(761,3)	18,5 %	17,1 %
Amortissements	(82,4)	(82,4)	(81,4)	(82,6)	1,2 %	(0,2 %)
Frais administratifs et commerciaux avant amortissement des actifs incorporels	(974,1)	(974,1)	(833,6)	(843,9)	16,8 %	15,4 %
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	(19,0 %)	(19,0 %)	(19,2 %)	(19,0 %)		
EBITA	357,3	335,0	168,6	167,2	111,9 %	100,4 %
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	7,0 %	6,5 %	3,9 %	3,8 %		

Chiffre d'affaires

En 2021, le chiffre d'affaires de la zone Amérique du Nord s'est établi à 5 122,6 millions d'euros contre 4 342,0 millions d'euros en 2020, soit une hausse de 18,0 % par rapport à l'année précédente, en données publiées.

L'effet des variations des taux de change s'est traduit par une baisse de 83,6 millions d'euro, notamment lié à la dépréciation du dollar américain par rapport à l'euro.

L'effet favorable du changement de structure s'est élevé à 183,0 millions d'euros, suite à l'acquisition de Mayer aux Etats Unis et d'une activité de distribution de services publics au Canada compensant la cession fin février 2020 de l'activité de Gexpro Services aux Etats-Unis.

En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a augmenté de 16,6 % par rapport à 2020, au-dessus de son niveau d'avant-crise (+2,9 % par rapport à 2019) malgré des volumes en retrait. Les ventes digitales ont représenté 12,1 % des ventes en Amérique du Nord (en incluant Mayer), en hausse de 170 points de base par rapport à l'année précédente, soit une hausse de 34,3 % par rapport à 2020.

Aux **Etats-Unis**, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires s'est élevé à 3 930,5 millions d'euros en 2021, en hausse de 16,6 % par rapport à 2020. Les ventes ont été supérieures au niveau d'avant-crise en 2019 avec une accélération au quatrième trimestre 2021 (+11,4 % comparé à 2019) par rapport au troisième trimestre 2021 (+2,8 % comparé à 2019), et ce sur l'ensemble des trois marchés finaux. Les régions Nord-Est, Sud-Est, Mountain Plains et la Floride ont connu une amélioration séquentielle soutenue par l'activité commerciale alors que les ventes dans le Sud-Est, le Midwest et Gulf Central ont été principalement stimulées par une forte demande dans l'industrie.

Au **Canada**, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 192,1 millions d'euros en 2021, en hausse de 16,5 % par rapport à 2020 en données comparables et à nombre de jours constant, principalement en raison de volumes plus élevés dans l'Ouest du pays, tirés par le marché de proximité et par les projets industriels, atténuant une activité en baisse dans la province de Québec touchée par un recul du marché commercial. Au quatrième trimestre de 2021, les ventes au Canada ont augmenté de 12,7 % par rapport au quatrième trimestre de 2020, grâce notamment à la solide performance de l'activité de distribution spécialisée auprès de fournisseurs d'électricité, nouvellement acquise et dont les ventes ont dépassé les attentes.

Marge brute

En 2021, en données comparables ajustées, la marge brute a augmenté de 29,5 % et le taux de marge brute a augmenté de 279 points de base par rapport à 2020, à 25,6 % du chiffre d'affaires, bénéficiant d'initiatives tarifaires, d'un effet ponctuel reflétant la hausse des prix sur les produits stockés hors câbles, ainsi que d'une sélectivité accrue des projets et d'un effet mix d'affaires favorable (d'avantage d'activité de proximité par rapport aux projets).

Frais administratifs et commerciaux avant amortissement des actifs incorporels

En données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 15,4 %, représentant 19,0 % du chiffre d'affaires en 2021, stable par rapport à 2020 grâce aux effets positifs cumulés de la croissance des ventes et des mesures structurelles compensant la hausse des rémunérations variables en 2021.

EBITA

En 2021, en conséquence, l'EBITA s'est élevé à 357,3 millions d'euros contre 168,6 millions d'euros en 2020, soit une hausse de 111,9 % en données publiées, incluant un effet négatif de variation des taux de change de 2,7 millions d'euros.

En données comparables ajustées, l'EBITA a augmenté de 100,4 % par rapport à 2020 et le taux d'EBITA a réalisé une hausse de 278 points de base à 6,5 % du chiffre d'affaires, dont 100 points de base d'effets ponctuels positifs provenant notamment de l'inflation des prix sur les produits hors câbles, partiellement compensée par des bonus liés à la performance plus élevés.

1.2.4 Asie-Pacifique (9% du chiffre d'affaires du Groupe)

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE						
	2021		2020		Δ %	
	Publié	Ajusté	Publié	Comparable et ajusté	Publié	Comparable et ajusté
Chiffre d'affaires	1 293,8	1 293,8	1 167,2	1 203,9	10,9%	7,5 %
<i>Variation à nombre de jours constant</i>						7,5 %
Marge brute	231,3	231,3	200,8	208,0	15,2 %	11,2 %
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	17,9 %	17,9 %	17,2 %	17,3 %		
Frais administratifs et commerciaux	(172,9)	(172,9)	(153,1)	(158,7)	12,9 %	8,9 %
Amortissements	(27,6)	(27,6)	(25,8)	(26,9)	7,0 %	2,5 %
Frais administratifs et commerciaux avant amortissement des actifs incorporels	(200,5)	(200,5)	(178,9)	(185,6)	12,1 %	8,0 %
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	(15,5 %)	(15,5 %)	(15,3 %)	(15,4 %)		
EBITA	30,8	30,8	21,9	22,3	40,8 %	37,9 %
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	2,4 %	2,4 %	1,9 %	1,9 %		

Chiffre d'affaires

En 2021, le chiffre d'affaires de la zone Asie-Pacifique s'est élevé à 1 293,8 millions d'euros contre 1 167,2 millions d'euros en 2020, en hausse de 10,9 % en données publiées.

L'effet favorable de l'évolution des taux de change a représenté 43,1 millions d'euros, principalement dû à l'appréciation de presque toutes les monnaies par rapport à l'euro.

L'effet défavorable des cessions s'est élevé à 6.4 millions d'euros.

En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a augmenté de 7,5 % par rapport à 2020, positionnant Rexel au-dessus du niveau d'avant-crise en volume et en prix. Les ventes digitales ont représenté 4,7 % des ventes en Asie-Pacifique (en hausse de 34 points de base par rapport à l'année précédente), soit une hausse de 16,0 % par rapport à 2020.

En **Australie**, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires s'est établi à 543,6 millions d'euros en 2021, soit une hausse de 7,3%. Après une bonne performance au premier semestre, soutenue par les petits et moyens installateurs, le pays a été impacté au troisième trimestre 2021 par des confinements dans les grandes villes. Au quatrième trimestre 2021, le chiffre d'affaires a progressé de 10,6% par rapport au quatrième trimestre 2020, principalement en raison du déconfinement. La reprise a été tirée par l'activité industrielle, par celle des petits et moyens installateurs ainsi que par une meilleure répercussion de la hausse des prix.

En **Chine**, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires s'est établi à 543,0 millions d'euros en 2021, soit une hausse de 4,2 % par rapport à 2020. Après une forte hausse de 60,1 % au premier trimestre de 2021 par rapport au premier trimestre de 2020, tirée par un meilleur environnement macroéconomique et une hausse des dépenses publiques dans les infrastructures et l'automatisation, ainsi que par un effet de base favorable lié au début de la pandémie en Chine en 2020, la performance a été affectée par la résiliation d'un important contrat non stratégique dans l'aéronautique. Retraité de cet effet, le chiffre d'affaires a progressé de 18,4 % en 2021 par rapport à 2020, bénéficiant d'un meilleur environnement tarifaire compensant la baisse de la croissance des volumes. L'activité est restée touchée par la pénurie des produits industriels.

Marge brute

En 2021, en données comparables ajustées, la marge brute a augmenté de 11,2 % et le taux de marge brute s'est établi à 17,9 % en augmentation de 60 points de base par rapport à 2020, avec une augmentation de la marge brute dans le Pacifique compensant le mix d'activité négatif en Chine.

Frais administratifs et commerciaux avant amortissement des actifs incorporels

En données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux avant amortissement des actifs incorporels ont augmenté de 8,0 % par rapport à 2020, représentant 15,5 % du chiffre d'affaires en 2021, soit une détérioration de 7 points de base par rapport à 2020.

EBITA

En 2021, en conséquence, l'EBITA s'est établi à 30,8 millions d'euros, contre 21,9 millions d'euros en 2020, soit une hausse de 40,8 % en données publiées.

En données comparables ajustées, il a augmenté de 37,9 % par rapport à 2020. Le taux d'EBITA a augmenté de 52 points de base à 2,4 % du chiffre d'affaires, grâce à une meilleure rentabilité dans la zone Pacifique

1.2.5 Autres activités

	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
	2021	2020	Δ %
	Publié	Publié	Publié
Chiffre d'affaires	—	—	—
Marge brute	—	0,6	—
Frais administratifs et commerciaux	(26,1)	(15,7)	65,6 %
Amortissements	(20,1)	(18,1)	11,4 %
Frais administratifs et commerciaux	(46,2)	(33,8)	36,7 %
EBITA	(46,2)	(33,2)	(39,2 %)

Ce segment concerne principalement les frais de siège non alloués aux opérations. En 2021, l'EBITA a représenté une perte de 46,2 millions d'euros, contre une perte de 33,2 millions d'euros en 2020, principalement en raison de l'augmentation des coûts sur les projets centralisés ainsi que d'une hausse des charges liées aux plans de rémunération à long terme.

2. TRESORERIE ET CAPITAUX

2.1 FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant compare les flux de trésorerie de Rexel de 2021 et de 2020, ainsi qu'une réconciliation entre la trésorerie disponible avant et après intérêts et impôts.

	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
	2021	2020	Variation
<i>(en millions d'euros)</i>			
Flux de trésorerie d'exploitation hors intérêts et impôts	1 181,8	739,5	442,3
Intérêts sur emprunts (1)	(56,1)	(66,5)	10,4
Impôts payés	(199,0)	(88,5)	(110,4)
Flux de trésorerie d'exploitation avant la variation du besoin en fonds de roulement	926,7	584,4	342,3
Variation du besoin en fonds de roulement	(209,0)	122,5	(331,5)
Flux nets des activités opérationnelles	717,7	706,9	10,8
Flux nets des activités d'investissement	(542,3)	67,6	(609,9)
<i>Dont investissements opérationnels (2)</i>	<i>(103,2)</i>	<i>(76,6)</i>	<i>(26,7)</i>
Flux nets des activités de financement (3)	(299,7)	(580,2)	280,4
Variation nette de la trésorerie	(124,3)	194,4	(318,7)
Flux de trésorerie d'exploitation	1 181,8	739,5	442,3
Remboursement des obligations locatives	(188,9)	(172,3)	(16,5)
Variation du besoin en fonds de roulement	(209,0)	122,5	(331,5)
Investissements opérationnels	(103,2)	(76,6)	(26,7)
Trésorerie disponible après investissement, avant intérêts et impôts	680,6	613,0	67,5
Intérêts sur emprunts	(56,1)	(66,5)	10,4
Impôts payés	(199,0)	(88,5)	(110,4)
Trésorerie disponible après intérêts et impôts	425,5	458,0	(32,5)

(1) Hors intérêts sur les dettes d'obligations locatives

(2) Net des cessions

(3) Incluant le remboursement des dettes d'obligations locatives

2.1.1 Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles du Groupe ont représenté une ressource de 717,7 millions d'euros en 2021, contre 706,9 millions en 2020.

Flux de trésorerie d'exploitation

Les flux de trésorerie d'exploitation avant intérêts, impôt et variation du besoin en fonds de roulement sont passés de 739,5 millions d'euros en 2020 à 1 181,8 millions d'euros en 2021, provenant de la hausse de l'EBITA tirée par la croissance des ventes et la transformation digitale.

Intérêts et impôts

Les intérêts versés ont diminué, passant de 66,5 millions d'euros en 2020 à 56,1 millions d'euros en 2021, reflétant la baisse du taux d'intérêt effectif en 2021 par rapport à 2020 ainsi que la réduction de l'endettement moyen.

L'impôt payé sur le résultat a augmenté de 110,4 millions d'euros, pour s'établir à 199,0 millions d'euros en 2021 contre 88,5 millions d'euros en 2020 en raison d'un résultat taxable plus élevé en 2020 lié à un fort rebond postérieur à la crise du Covid-19.

Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement a représenté un emploi de trésorerie 209,0 millions d'euros en 2021, contre une ressource de trésorerie de 122,5 millions d'euros en 2020. En 2021, la variation des stocks et des créances clients ont contribué respectivement pour des emplois de 349,3 millions d'euros et 158,7 millions d'euros à la variation du besoin en fonds de roulement (respectivement des ressources de 113,6 millions d'euros et 87,4 millions d'euros en 2020), portées par le niveau élevé des ventes dans un environnement marqué par la rareté des produits et les hausses de prix. Les dettes fournisseurs ont généré une ressource de 183,9 millions d'euros en 2021, contre un emploi de 150,1 millions d'euros en 2020. La variation du besoin en fonds de roulement non opérationnel a représenté une ressource de 115,5 millions d'euros, principalement en raison du niveau particulièrement élevé de primes et commissions et de rabais clients.

Besoin en fonds de roulement au 31 décembre 2021

	31 DECEMBRE	
	2021	2020
Besoin en fonds de roulement, en % du chiffre d'affaires ⁽¹⁾ au :		
Données comparables	10,8 %	10,8 %
dont Besoin en fonds de roulement opérationnel	13,6 %	13,1 %
	Nombre de jours	Nombre de jours
Stocks nets	58,3	52,6
Créances clients nettes	44,9	46,0
Dettes fournisseurs nettes	54,7	54,5

(1) Besoin en fonds de roulement, fin de période, divisé par le chiffre d'affaires des 12 derniers mois.

En pourcentage du chiffre d'affaires des 12 derniers mois, en données comparables, le besoin en fonds de roulement s'est établi à 10,8 % au 31 décembre 2021, stable par rapport à l'année dernière, résultant d'une part de l'amélioration du fonds de roulement non opérationnel (primes et commissions) contrebalancée par une détérioration du fonds de roulement opérationnel. En effet, la meilleure collecte des créances clients (baisse d'un jour du délai d'encaissement) a été largement compensée par une augmentation de 5,7 jours du délai de rotation des stocks, reflétant le renforcement du stock de sécurité notamment pour soutenir les perspectives de croissance des ventes sur fond de pénurie de produits.

2.1.2 Trésorerie nette provenant des activités d'investissement

La trésorerie nette provenant des activités d'investissement comprend les acquisitions et les cessions d'immobilisations ainsi que les investissements financiers. Elle a représenté un emploi de 542,3 millions d'euros en 2021 contre une ressource de 67,6 millions d'euros en 2020.

<i>(en millions d'euros)</i>	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	
	2021	2020
<i>Acquisition d'immobilisations opérationnelles</i>	(103,0)	(112,0)
<i>Produits de cession d'immobilisations opérationnelles</i>	6,1	33,0
<i>Variation nette des dettes et créances sur immobilisations</i>	(6,3)	2,4
Flux nets des activités d'investissement opérationnel	(103,2)	(76,6)
<i>Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise</i>	(426,3)	(5,0)
<i>Cession de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée</i>	(9,6)	153,5
Flux nets des activités d'investissement financier	(435,9)	148,5
Variation nette des placements à long terme	(3,1)	(4,3)
Flux nets des activités d'investissement	(542,3)	67,6

Acquisitions et cessions d'immobilisations opérationnelles

Les acquisitions d'immobilisations nettes des cessions ont représenté un emploi de 103,2 millions d'euros en 2021, contre 76,6 millions d'euros en 2020.

En 2021, les dépenses brutes d'investissement représentent 0,7% des ventes et se sont élevées à 103,0 millions d'euros (112,0 millions d'euros en 2020). Les projets informatiques et numériques représentaient 50% du total des investissements bruts en 2021 (57 % en 2020). Les cessions d'immobilisations se sont élevées à 6,1 millions d'euros (33,0 millions d'euros en 2020) portées par des cessions de biens immobiliers.

Acquisitions et cessions de filiales

La trésorerie nette provenant des investissements financiers ont représenté un emploi de 435,9 millions d'euros en 2021 en lien avec les acquisitions de Mayer Electrical Supply Company aux Etats-Unis (361,5 millions d'euros) et d'une activité de distribution de services publics au Canada (40,5 millions d'euros).

2.1.3 Trésorerie nette provenant des activités de financement

En 2021, la trésorerie nette provenant des activités de financement reflétait un emploi net de 299,7 millions d'euros, comprenant principalement :

- Le remboursement des obligations de 500 millions d'euros et 600 millions d'euros, respectivement à échéance 2025 et 2026 , incluant une prime de remboursement de 19,5 millions d'euros.
- Le remboursement de 188,9 millions d'euros au titre des obligations locatives.
- Distribution de 139,6 millions d'euros de dividendes.

Partiellement compensé par :

- Le produit des émissions obligataires de 400 millions d'euros et 600 millions d'euros au taux de 2.125% à échéance 2028 pour un montant net de frais de transaction de 989,9 millions d'euros ;
- la baisse de 108,0 millions d'euros des lignes de crédit et autres emprunts.

En 2020, la trésorerie nette provenant des activités de financement reflétait un emploi de 580,2 millions d'euros, comprenant principalement :

- Le remboursement de l'obligation de 300 millions d'euros, à échéance 2024 pour un montant total de 303,9 millions d'euros incluant une prime de remboursement de 3,9 millions d'euros.
- Le remboursement de 172,3 millions d'euros au titre des obligations locatives.
- La diminution de 93,0 millions d'euros des cessions de créances commerciales au titre des programmes de titrisation.

2.2 SOURCES DE FINANCEMENT

En complément de la trésorerie provenant de son activité, le Groupe se finance principalement au moyen d'emprunts obligataires, de cessions de créances commerciales et de lignes de crédit multilatérales. Au 31 décembre 2021, l'endettement net consolidé de Rexel s'établissait à 1 551,2 millions d'euros, en augmentation de 216,3 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2020 et s'analysait comme suit:

(en millions d'euros)	AU 31 DÉCEMBRE					
	2021			2020		
	COURANT	NON COURANT	TOTAL	COURANT	NON COURANT	TOTAL
Obligations	—	999,5	999,5	—	1 105,5	1 105,5
Titrisation	605,0	300,0	905,0	0,4	818,0	818,4
Emprunts auprès des établissements de crédit	36,7	0,3	37,0	8,1	0,3	8,5
Billets de trésorerie	125,5	—	125,5	50,0	—	50,0
Concours bancaires et autres emprunts	68,7	—	68,7	58,6	—	58,6
Intérêts courus	5,1	—	5,1	3,6	—	3,6
Moins coûts de transaction	(3,6)	(9,2)	(12,9)	(3,7)	(8,6)	(12,3)
Total dettes financières et intérêts courus	837,5	1 290,5	2 128,0	117,0	1 915,2	2 032,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie			(573,5)			(685,4)
Intérêts courus à recevoir			(1,4)			(0,8)
Dérivés de couverture adossés à la dette financière			(2,0)			(11,1)
Endettement financier net			1 551,2			1 334,9

Émissions obligataires

En 2021, Rexel a émis deux obligations liées au développement durable, respectivement de 400 et 600 millions d'euros, afin d'allonger la maturité de sa dette et d'optimiser son coût global de financement.

Ces notes sont assujetties aux objectifs de performance de développement durable suivants :

- une réduction de 23 % des émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation de produits vendus par euro de chiffre d'affaires (champ d'application 3) d'ici le 31 décembre 2023 par rapport aux données de référence de 2016; et
- une réduction de 23,7 % des émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation d'énergie (champs d'application 1 et 2) dans ses activités d'ici le 31 décembre 2023 par rapport aux données de référence de 2016.

Les obligations portent intérêt à 2,125 % par an et arrivent à échéance en 2028. Le taux d'intérêt des obligations sera augmenté de 25 points de base par an à partir de 2024 si le Groupe n'atteint pas les objectifs de performance en matière de développement durable.

Le produit de ces émissions a été affecté au remboursement anticipé des obligations de 500 et de 600 millions d'euros dus respectivement en 2025 et 2026.

Au 31 décembre 2021, la liquidité du Groupe s'élevait à 1 264,6 millions d'euros (1 459,5 millions d'euros au 31 décembre 2020) et s'analysait comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	AU 31 DÉCEMBRE	
	2021	2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie	573,5	685,4
Concours bancaires	(68,7)	(58,6)
Billets de trésorerie	(125,5)	(50,0)
Contrat de crédit senior non tiré	850,0	850,0
Ligne Bilatérale	35,3	32,6
Liquidité	1 264,6	1 459,5

Contrat de crédit syndiqué

Selon les termes du contrat de crédit syndiqué, Rexel doit maintenir un ratio d'endettement inférieur à 3,50 au 30 juin et au 31 décembre de chaque année. Le ratio d'endettement, tel que calculé selon les termes du Contrat de Crédit Senior, s'est élevé à 1,37 au 31 décembre 2021 (contre 2,14 au 31 décembre 2020).

Au 31 décembre 2021, les notations de Rexel par les agences de notation financières étaient les suivantes:

31 DECEMBRE 2021		
Agence	Moody's	Standard & Poor's
Notation long terme	Ba2	BB
Notation court terme		B
Perspectives	Stables	Positives

3. PERSPECTIVES

3.1 COMPARAISON ENTRE LES PRÉVISIONS 2021 DU GROUPE REXEL ET LES RÉALISATIONS

Pour 2021, Rexel avait formulé les prévisions suivantes, sur la base des hypothèses indiquées dans le document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 11 mars 2021 sous le numéro D.21-0111. Rexel cible, à périmètre et taux de change comparables :

- une croissance des ventes annuelles à nombre de jours constant comprise entre 5 % et 7 % ;
- une marge d'EBITA ajusté d'environ 5%
- un taux de conversion du flux de trésorerie disponible au dessus de 60 % ;

Le 29 juin 2021 et le 12 janvier 2022, Rexel a publié deux mises à jour successives de ses prévisions pour l'ensemble de l'année 2021 :

- Croissance des ventes à nombre de jours constant de 15,3 % (prévisions précédentes : de l'ordre de 12 à 15 %)
- Marge d'EBITA ajustée de 6,2 % pour l'exercice 2021 (prévisions antérieures : 5,7 %)

Le 11 février 2022, Rexel a publié ses résultats annuels 2021, au-dessus de ses objectifs :

- Les ventes à nombre de jours constant ont augmenté de 15,6 % en 2021.
- La marge d'EBITA ajustée s'établit à 6,2% ;

3.2 PERSPECTIVES POUR 2022

En 2022, Rexel continuera d'opérer dans des conditions de marché favorables :

- L'inflation des produits hors-câble se poursuit, s'ajoutant à l'impact des reports de prix ;
- Un environnement de volume robuste:
 - Potentiel de croissance supplémentaire aux Etats-Unis ;
 - Maintien d'une demande élevée en Europe ;
 - Carnet de commandes record (Etats-Unis, France, Canada, Royaume-Uni...).

La disponibilité de la main-d'œuvre et des produits demeurera un sujet au moins durant le premier semestre de l'année.

Tirant parti de sa transformation et son efficacité accrue, Rexel anticipe pour 2022, à périmètre et taux de changes comparables et en prenant pour hypothèse l'absence de dégradation sévère de la situation sanitaire :

- Une croissance des ventes en données comparables et à nombre de jours constant comprise entre 4% et 6% ;
- Une marge d'EBITA ajusté au dessus de 6% ;
- Une conversion du flux de trésorerie disponible supérieure à 60%.

Les prévisions qui précèdent ont été établies sur la base des principes comptables adoptés par le Groupe pour préparer ses comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Par ailleurs, ces prévisions, et les hypothèses qui les sous-tendent, ont par ailleurs été établies en application des dispositions du règlement délégué (UE) n° 2019/980 et des recommandations de l'ESMA relatives aux prévisions. Elles ont été établies sur la base de données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la direction du groupe Rexel. Ces données, hypothèses et estimations sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, comptable, concurrentiel et réglementaire ou en fonction d'autres facteurs dont le groupe Rexel n'aurait pas connaissance à la date de publication du présent document, et en particulier, l'incertitude entourant les effets potentiels de l'épidémie de coronavirus sur l'entreprise. Le groupe Rexel ne prend aucun engagement et ne donne aucune garantie sur la réalisation des prévisions évoquées ci-dessus.

3.3 ACTUALISATION STRATEGIQUE

Une nouvelle feuille de route stratégique sera présentée lors du Capital Market Day qui se tiendra dans l'agence la plus importante au niveau Groupe située à Zurich le 16 juin 2022.

4. POLITIQUE DE DIVIDENDE

Le Conseil d'administration peut proposer à l'assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende. Les dividendes non réclamés sont prescrits au profit de l'État dans un délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement.

À moyen terme, Rexel entend dégager un flux de trésorerie disponible avant intérêts et impôts important, grâce à une faible intensité capitalistique et à une gestion serrée du besoin en fonds de roulement, permettant notamment de financer un dividende attractif d'au moins 40 % du résultat net récurrent.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires devant se tenir le 21 avril 2022, de distribuer un montant de 0,75 euro par action, prélevé sur les primes, payable en numéraire début mai 2022, afin de permettre à Rexel de se conformer à ses engagements en matière de distribution de dividendes à ses actionnaires.

Les montants mis en distribution par Rexel au titre des trois derniers exercices sont les suivants :

ANNEE	MONTANT MIS EN DISTRIBUTION TOTALE	MONTANT MIS EN DISTRIBUTION PAR ACTION
2021	228 827 270 EUR	0,75 (*) EUR
2020	139 577 132 EUR	0,46 EUR
2019	—	—

(*) Montant soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée générale.

5. CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE DE L'EMETTEUR

À la date d'émission des états financiers et résultats consolidés 2021, il n'y a eu aucun événement postérieur au 31 décembre 2021 qui aurait eu un impact significatif sur la situation financière de Rexel.

6. INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS DE PAIEMENT ACCORDÉES AUX FOURNISSEURS ET AUX CLIENTS REXEL

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice 2021 dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-4 du Code de commerce)

	ARTICLE D.441 I.-1° : FACTURES REÇUES NON RÉGLÉES À LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE DONT LE TERME EST ÉCHU	ARTICLE D.441 I.-2° : FACTURES ÉMISES NON RÉGLÉES À LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE DONT LE TERME EST ÉCHU
(A) Factures en retard de paiement		
Nombre de factures concernées	8	1
Montant total des factures concernées TTC (en milliers d'euros)	21	31
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice HT	0,1 %	
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice HT		0,8 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées		
Nombre des factures exclues	2	
Montant total des factures exclues TTC (en milliers d'euros)	7	
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L.441-6 ou article L.443-1 du Code de commerce)		
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 30 j en moyenne Délais légaux : NA	Délais contractuels : 30 j Délais légaux : NA

7. RESULTAT DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES (ARTICLE R.225-102 DU CODE DE COMMERCE)

	1 ^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE				
(en euros)	2017	2018	2019	2020	2021
SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital souscrit	1 516 715 885	1 519 944 495	1 520 510 065	1 522 125 530	1 528 582 455
b) Nombre d'actions émises	303 343 177	303 988 899	304 102 013	304 425 106	305 716 491
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	—	—	—	—	—
RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
a) Chiffre d'affaires hors taxe	1 900 545	2 234 707	1 256 921	1 437 674	4 027 503
b) Résultat avant impôt, amortissements et provisions	(70 780 934)	(27 864 731)	(74 281 399)	(44 758 027)	(84 032 760)
c) Impôt sur les bénéfices	(86 022 026)	(54 447 774)	(58 111 590)	(46 428 531)	(22 918 786)
d) Résultat après impôt, amortissements et provisions	14 281 261	26 018 952	(14 542 954)	(6 783 866)	(53 245 790)
e) Montant distribué	126 851 362	132 965 266	—	139 577 760	228 827 269 (1)
RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION :					
a) Résultat après impôt, mais avant amortissements et provisions	0,05	0,09	(0,05)	0,01	0,01
b) Résultat après impôt, amortissements et provisions	0,05	0,09	(0,05)	(0,02)	(0,02)
c) Montant versé à chaque action	0,42	0,44	—	0,46	0,75 (1)
PERSONNEL :					
a) Nombre de salariés	—	—	—	—	—
b) Montant de la masse salariale	—	—	—	—	—
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, oeuvres sociales, etc)	—	—	—	—	—

(1) Dividende proposé par l'assemblée générale ordinaire du 21 avril 2022

II. États financiers consolidés

SOMMAIRE

<u>Compte de résultat consolidé</u>	<u>30</u>
<u>Résultat global consolidé</u>	<u>31</u>
<u>Bilan consolidé</u>	<u>32</u>
<u>Tableau des flux de trésorerie consolidé</u>	<u>33</u>
<u>Tableau de variation des capitaux propres consolidés</u>	<u>34</u>
<u>Notes annexes aux états financiers consolidés</u>	<u>35</u>
1. Informations générales	35
2. Événements significatifs de l'exercice	35
3. Base de préparation	36
4. Modifications du périmètre de consolidation	37
5. Information sectorielle	40
6. Marge brute	43
7. Frais administratifs et commerciaux	44
8. Autres produits et autres charges	46
9. Charges financières nettes	47
10. Impôt sur le résultat	48
11. Résultats par action	52
12. Actifs non courants	61
13. Actifs courants	61
14. Capital social et prime d'émission	63
15. Dividendes	65
16. Provisions et autres passifs non courants	65
17. Avantages du personnel	67
18. Endettement financier et gestion des risques financiers	74
19. Autres dettes	80
20. Transactions avec les parties liées	89
21. Honoraires des Commissaires aux Comptes	89
22. Passifs éventuels	89
23. Événements postérieurs à la période de reporting	90
24. Nouveaux textes comptables	92
25. Sociétés consolidées au 31 décembre 2021	92

Compte de résultat consolidé

		EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	
<i>(en millions d'euros)</i>	Note	2021	2020
Chiffre d'affaires	5	14 690,2	12 592,5
Coût des ventes		(10 818,6)	(9 489,0)
Marge brute	6	3 871,6	3 103,4
Frais administratifs et commerciaux	7	(2 915,2)	(2 576,9)
Résultat opérationnel avant autres produits et charges		956,4	526,5
Autres produits	8	12,4	25,0
Autres charges	8	(57,0)	(554,9)
Résultat opérationnel		911,8	(3,4)
Produits financiers		3,3	3,8
Coût de l'endettement financier		(52,4)	(65,7)
Produits (charges) financiers liés aux opérations de refinancement		(22,6)	4,2
Autres charges financières		(61,4)	(59,5)
Charges financières (nettes)	9	(133,1)	(117,2)
Quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence		(0,3)	—
Résultat net avant impôt		778,4	(120,6)
Impôt sur le résultat	10	(180,8)	(140,7)
Résultat net		597,6	(261,3)
Dont attribuable :			
<i>aux actionnaires de la société mère</i>		597,2	(261,2)
<i>aux intérêts ne conférant pas le contrôle</i>		0,5	(0,1)
Résultat net par action :			
<i>Résultat de base par action (en euros)</i>	11	1,97	(0,86)
<i>Résultat dilué par action (en euros)</i>	11	1,96	(0,86)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Résultat global consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
	Note	2021	2020
Résultat net		597,6	(261,3)
Éléments destinés à être reclassés ultérieurement en compte de résultat			
Profit / (perte) sur couvertures d'investissements nets à l'étranger		(26,8)	5,2
Effet d'impôt		7,6	(1,7)
Profit / (perte) sur couvertures d'investissements nets à l'étranger, net(te) d'impôt		(19,2)	3,5
Écarts de conversion		188,2	(148,8)
Effet d'impôt		(4,1)	4,3
Écarts de conversion, nets d'impôt		184,1	(144,5)
Profit / (perte) sur couvertures de flux de trésorerie		12,0	(5,7)
Effet d'impôt		(3,4)	1,3
Profit / (perte) sur couvertures de flux de trésorerie, net(te) d'impôt		8,6	(4,4)
Éléments non reclassables ultérieurement en compte de résultat			
Gains / (pertes) actuariels(les) sur engagements de retraite et avantages assimilés	17.3	122,6	(44,7)
Effet d'impôt		(11,1)	5,8
Gains / (pertes) actuariels(les) sur engagements de retraite et avantages assimilés, net(te)s d'impôt		111,5	(38,9)
Autres éléments du résultat global au titre de la période, nets d'impôt			
		285,0	(184,3)
Résultat global consolidé au titre de la période, net d'impôt		882,7	(445,6)
Dont attribuable :			
<i>aux actionnaires de la société mère</i>		882,4	(445,5)
<i>aux intérêts ne conférant pas le contrôle</i>		0,3	—

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Bilan consolidé

(en millions d'euros)

		AU 31 DÉCEMBRE	
ACTIFS	Note	2021	2020
Goodwill	12.1	3 401,7	3 192,2
Immobilisations incorporelles	12.1	1 159,0	997,5
Immobilisations corporelles	12.3	271,9	253,3
Droit d'utilisation des actifs en location	12.4	1 047,1	895,5
Actifs financiers non courants	12.5	56,6	41,3
Actifs d'impôt différé	10.3	63,9	29,7
Total des actifs non courants		6 000,2	5 409,5
Stocks	13.1	2 057,2	1 511,1
Créances clients	13.2	2 353,2	1 899,7
Créances d'impôt courant		10,5	4,8
Autres actifs courants	13.3	559,2	448,9
Actifs destinés à être cédés		—	3,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18.1	573,5	685,4
Total des actifs courants		5 553,5	4 553,7
Total des actifs		11 553,7	9 963,2

(en millions d'euros)

		AU 31 DÉCEMBRE	
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	2021	2020
Capital social	14	1 528,6	1 522,1
Prime d'émission	14	1 289,8	1 450,5
Réserves		1 741,9	822,5
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère		4 560,4	3 795,1
Intérêts ne conférant pas le contrôle		0,5	(0,4)
Total des capitaux propres		4 560,8	3 794,8
Dettes financières non courantes	18.1	1 290,5	1 915,2
Obligations locatives non courantes	12.4	975,1	837,0
Provisions pour retraites et avantages assimilés	17.2	208,9	320,9
Passifs d'impôt différé	10.3	229,9	184,1
Provisions et autres passifs non courants	16	35,0	46,7
Total des passifs non courants		2 739,5	3 303,9
Dettes financières courantes	18.1	832,4	113,3
Intérêts courus	18.1	5,1	3,6
Obligations locatives courantes	12.4	193,7	168,7
Dettes fournisseurs		2 170,0	1 807,3
Dettes d'impôt exigible		44,6	17,1
Autres dettes courantes	19	1 007,5	741,0
Passifs liés aux actifs destinés à être cédés		—	13,6
Total des passifs courants		4 253,4	2 864,5
Total des passifs		6 992,9	6 168,4
Total des capitaux propres et des passifs		11 553,7	9 963,2

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

(en millions d'euros)

		EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	Note	2021	2020
Résultat opérationnel		911,8	(3,4)
Amortissements, dépréciations et mises au rebut d'actifs	7 - 8	315,6	812,8
Avantages du personnel		(11,3)	(29,6)
Variation des autres provisions		(6,5)	13,0
Autres éléments opérationnels sans effet sur la trésorerie		12,5	(10,7)
Intérêts financiers payés		(56,1)	(66,5)
Intérêts sur obligations locatives	12.4	(40,4)	(42,7)
Impôt payé		(199,0)	(88,5)
Flux de trésorerie des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement		926,7	584,4
Variation des stocks		(349,3)	113,6
Variation des créances clients		(158,7)	87,4
Variation des dettes fournisseurs		183,9	(150,1)
Variations des autres créances et autres dettes		115,1	71,6
Variation du besoin en fonds de roulement		(209,0)	122,5
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles		717,7	706,9
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(109,3)	(109,6)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		6,1	33,0
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	4.1	(426,3)	(5,0)
Cession de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée		(9,6)	153,5
Variation des placements à long terme		(3,1)	(4,3)
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement		(542,3)	67,6
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Ventes / (Achats) d'actions propres		3,8	4,0
Acquisitions de participations ne conférant pas le contrôle		—	(14,7)
Émission d'emprunts obligataires nette des coûts de transaction	18.2	989,9	—
Remboursement anticipé d'emprunts obligataires	18.2	(1 119,6)	(303,9)
Variation nette des facilités de crédit, des billets de trésorerie et autres dettes financières	18.2	108,0	(0,2)
Variation nette des financements reçus au titre des programmes de titrisation	18.2	46,7	(93,0)
Remboursement des obligations locatives	12.4	(188,9)	(172,3)
Dividendes payés	15	(139,6)	—
Trésorerie nette provenant des activités de financement		(299,7)	(580,2)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	18.1	685,4	514,3
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie détenue		12,4	(22,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie reclassés en actifs destinés à être cédés		—	(1,3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	18,1	573,5	685,4

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020	NOTE	CAPITAL SOCIAL	PRIME D'ÉMISSION	RÉSULTATS ACCUMULÉS NON DISTRIBUÉS	RÉSERVE DE CONVERSION	RÉSERVE DE COUVERTURE DES FLUX DE TRÉSORERIE FUTURS	REVALORISATION DE LA DETTE NETTE DE PENSION	TOTAL ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE	INTÉRÊTS NE CONFÉRANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
Au 1^{er} janvier 2020		1 520,5	1 451,2	1 404,4	57,1	(4,7)	(198,6)	4 230,1	5,2	4 235,3
Résultat net		—	—	(261,2)	—	—	—	(261,2)	(0,1)	(261,3)
Autres éléments du résultat global		—	—	—	(141,0)	(4,4)	(38,9)	(184,3)	—	(184,3)
Résultat global de l'exercice		—	—	(261,2)	(141,0)	(4,4)	(38,9)	(445,5)	—	(445,6)
Distribution de dividendes	15	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Attribution gratuite d'actions et annulation d'actions attribuées gratuitement		1,6	(0,7)	(0,9)	—	—	—	0,0	—	—
Paiements fondés sur des actions	7	—	—	11,3	—	—	—	11,3	—	11,3
Achat d'intérêts ne conférant pas le contrôle		—	—	(8,7)	(0,4)	—	—	(9,1)	(5,6)	(14,7)
Cession de participations		—	—	—	4,5	—	—	4,5	—	4,5
Cessions / (achats) d'actions propres		—	—	3,8	—	—	—	3,8	—	3,8
Au 31 décembre 2020		1 522,1	1 450,5	1 148,7	(79,7)	(9,1)	(237,5)	3 795,2	(0,4)	3 794,8
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021	NOTE	CAPITAL SOCIAL	PRIME D'ÉMISSION	RÉSULTATS ACCUMULÉS NON DISTRIBUÉS	RÉSERVE DE CONVERSION	RÉSERVE DE COUVERTURE DES FLUX DE TRÉSORERIE FUTURS	REVALORISATION DE LA DETTE NETTE DE PENSION	TOTAL ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE	INTÉRÊTS NE CONFÉRANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
Au 1^{er} janvier 2021		1 522,1	1 450,5	1 148,7	(79,7)	(9,1)	(237,5)	3 795,2	(0,4)	3 794,8
Résultat net		—	—	597,2	—	—	—	597,2	0,5	597,6
Autres éléments du résultat global		—	—	—	165,1	8,6	111,5	285,2	(0,2)	285,0
Résultat global de l'exercice		—	—	597,2	165,1	8,6	111,5	882,4	0,3	882,7
Distribution de dividendes	15	—	(139,6)	—	—	—	—	(139,6)	—	(139,6)
Transfert de la prime d'émission au report à nouveau		—	(21,3)	21,3	—	—	—	—	—	—
Attribution gratuite d'actions et annulation d'actions attribuées gratuitement		6,5	0,2	(6,6)	—	—	—	—	—	—
Paiements fondés sur des actions	7	—	—	18,4	—	—	—	18,4	—	18,4
Cession de participations		—	—	—	(0,2)	—	—	(0,2)	0,6	0,3
Cessions / (achats) d'actions propres		—	—	4,1	—	—	—	4,1	—	4,1
Au 31 décembre 2021		1 528,6	1 289,8	1 783,3	85,2	(0,4)	(126,1)	4 560,4	0,5	4 560,8

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes annexes

1. Informations générales

La société Rexel a été créée le 16 décembre 2004. Ses actions sont admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris depuis le 4 avril 2007. Le groupe comprend Rexel S.A. et ses filiales (« le Groupe » ou « Rexel »).

L'activité du Groupe, dont le siège social est domicilié à Paris (France), s'exerce principalement dans le secteur de la distribution professionnelle de matériel électrique basse tension et courants faibles. Il s'adresse à une variété étendue de clients et marchés dans le domaine de la construction, de l'industrie et des services. L'offre de produits comprend les équipements d'installation électrique, les conduits et câbles, l'éclairage, la sécurité et la communication, le génie climatique, l'outillage, les énergies renouvelables et la gestion de l'énergie, ainsi que les produits blancs et bruns. Le Groupe exerce principalement son activité en Europe, en Amérique du Nord (États-Unis et Canada) et dans la zone Asie-Pacifique (principalement en Chine, Australie et Nouvelle-Zélande).

Les présents états financiers consolidés couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 et ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 10 février 2022.

2. Événements significatifs de l'exercice

En 2021, le Groupe :

- a connu une forte reprise de son activité et a dépassé le niveau de chiffre d'affaires et de performance opérationnelle antérieur à la crise du Covid-19 dans un environnement marqué par des tensions dans la chaîne d'approvisionnement et d'inflation des prix.
- a réalisé deux acquisitions importantes en Amérique du Nord (voir note 4.1) :
 - Mayer, un important distributeur de produits et services électriques dans l'est des États-Unis. La société dispose de 68 agences localisées dans 12 états et a généré un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de dollars en 2021,
 - une activité spécialisée dans la distribution auprès de fournisseurs d'électricité au Canada qui se concentre sur le marché de l'hydro-électricité et de leurs sous-traitants. Cette activité a généré un chiffre d'affaires de 45 millions d'euros au titre de l'exercice 2021.
- a réalisé deux émissions obligataires liées au développement durable, de 400 millions d'euros et 600 millions d'euros, lui permettant d'allonger la maturité de sa dette et d'optimiser le coût moyen de financement (voir note 18.1.1).

3. Base de préparation

3.1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2021 (désignés ci-après comme « les états financiers ») ont été établis en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne, et avec celles émises par le Comité des Normes Comptables Internationales (IASB), applicables au 31 décembre 2021.

Le référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne (<http://www.efrag.org>).

Les états financiers sont présentés en euros et toutes les valeurs sont arrondies au dixième de million le plus proche sauf indication contraire.

3.2 Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Rexel S.A., société mère du Groupe, et ses filiales directes et indirectes.

3.2.1 Conversion des opérations en devises étrangères

Les opérations incluses dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évaluées en utilisant la devise de l'environnement économique dans lequel l'entité opère (monnaie fonctionnelle).

La monnaie fonctionnelle de Rexel et la monnaie de présentation des états financiers du Groupe sont l'euro.

Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euro en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant du règlement des transactions en monnaie étrangère et de la conversion au cours de clôture des actifs et passifs non monétaires en monnaie étrangère sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction.

Activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris le *goodwill* et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation, sont convertis en euro en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euro en utilisant le cours approchant les cours de change aux dates de transactions. Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres (écarts de conversion).

Investissement net dans une activité à l'étranger

Les écarts de change résultant de la conversion d'un investissement net dans une activité à l'étranger sont comptabilisés en réserve de conversion. Ils sont repris lors de la sortie de l'activité à l'étranger et sont intégrés au résultat de cession.

3.2.2 Recours à des jugements et estimations

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction d'exercer des jugements, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un effet sur l'application des méthodes comptables, sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées régulièrement. L'effet des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes ultérieures affectées.

Les principales estimations et les principaux jugements exercés par le Groupe, dont l'effet sur les montants comptabilisés dans les états financiers est significatif, sont décrits dans les notes suivantes :

- Regroupements d'entreprises (notes 4.1 et 12.1) ;

- Dépréciation du *goodwill* et des actifs incorporels (note 12.2) ;
- Évaluation des paiements fondés sur des actions (note 7) ;
- Évaluation des obligations liées aux avantages du personnel (note 17) ;
- Provisions et passifs éventuels (notes 16 et 22) ;
- Rabais fournisseurs (note 6 et 12.3) ;
- Contrats de location (note 12.4) ;
- Reconnaissance des impôts différés actifs (note 10.3) ;
- Risques liés au changement climatique

Les risques liés au changement climatique résultent à la fois d'expositions de plus en plus fréquentes à des événements climatiques extrêmes et de la transition énergétique. Le Groupe estime que les incidences financières des dégradations directement liées à des événements climatiques extrêmes de ses sites restent limitées compte tenu de son organisation décentralisée et de son implantation géographique étendue.

La transition énergétique nécessite l'adoption d'un modèle économique bas-carbone. En tant que distributeur de matériel électrique et acteur de l'efficacité énergétique, Rexel devrait bénéficier de l'accroissement durable de la consommation électrique favorisée par les évolutions réglementaires et les plans d'investissements publics.

4. Modifications du périmètre de consolidation

4.1 Regroupements d'entreprises

Un regroupement d'entreprises est une transaction ou un autre événement permettant au Groupe d'obtenir le contrôle d'une ou plusieurs entreprises. Une entreprise est considérée comme un ensemble intégré d'activités et d'actifs, susceptible d'être exploité et géré dans le but de fournir des biens ou des services à des clients, de produire des revenus de placement (tels que des dividendes ou des intérêts) ou de tirer d'autres produits d'activités ordinaires. Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition :

- les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition;
- le Groupe évalue la participation ne conférant pas le contrôle, soit à la juste valeur, soit à retenant la quote-part de l'actif net identifiable de l'entité acquise. Cette option est disponible pour tous les regroupements d'entreprises à partir d'une analyse au cas par cas de chaque transaction.

A la date d'acquisition, le *goodwill* correspond à la différence entre :

- la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris les éventuels compléments de prix, augmentée du montant de la participation ne conférant pas le contrôle ; et
- le montant des actifs identifiables acquis et passifs repris à la date d'acquisition, évalués à la juste valeur.

Les filiales sont consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle est obtenu.

Les coûts liés à l'acquisition sont enregistrés en "autres charges" au cours de la période sur laquelle ils sont engagés.

Les contreparties conditionnelles (compléments de prix) éventuelles sont valorisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. A chaque arrêté de compte, les variations de juste valeur des contreparties conditionnelles sont comptabilisées en "autres produits et autres charges" du compte de résultat.

Les estimations initiales de la contrepartie transférée, de la juste valeur des actifs acquis et de la juste valeur des passifs repris sont finalisées dans un délai de 12 mois après la date d'acquisition. Toute modification intervenant dans ce délai est enregistrée en contrepartie du *goodwill*. Au delà de cette période de 12 mois, toute modification est constatée en résultat.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation du prix d'acquisition relative aux actifs identifiables acquis et aux passifs assumés des entités acquises en 2021 :

(en millions d'euros)

Actifs nets acquis et contrepartie transférée	MAYER	CANADA UTILITY	AUTRES	TOTAL
Relations et contrats clients	55,6	15,6	0,2	71,4
Réseaux de distribution	70,0	—	0,3	70,3
Droit d'utilisation des actifs en location	91,6	—	—	91,6
Autres immobilisations	16,8	0,2	0,9	18,0
Autres actifs non courants	3,4	—	4,1	7,5
Actifs courants	330,0	8,3	0,7	339,0
Dette financière nette	2,2	—	0,2	2,4
Autres passifs non courants	(33,6)	—	—	(33,6)
Obligations locatives	(91,6)	—	—	(91,6)
Passifs courants	(146,9)	(2,4)	(2,2)	(151,4)
Actifs nets acquis (hors goodwill acquis)	297,5	21,7	4,3	323,6
Goodwill acquis	66,1	18,8	12,9	97,8
Contrepartie transférée	363,6	40,5	17,3	421,4
Trésorerie acquise	(2,2)	—	(1,3)	(3,5)
Décassements au titre de l'acquisition d'un groupe d'actifs nets non encore consolidé	—	—	8,4	8,4
Trésorerie nette décaissée au titre des acquisitions	361,5	40,5	24,3	426,3

Mayer Electrical Supply company (États-Unis)

Le 8 novembre 2021, le Groupe a acquis Mayer Electrical Supply Company, inc. ("Mayer"), un important distributeur de matériels et services électriques aux Etats-Unis. La société dispose de 68 agences localisées dans 12 états à l'Est des Etats-Unis et a généré un chiffre d'affaires de 1,1 milliard d'euros (1,3 milliard de dollars) en 2021.

Le Groupe a acquis la totalité du capital pour une contrepartie de 363,6 millions d'euros.

Au 31 décembre 2021, l'allocation du prix d'acquisition a été comptabilisée sur une base provisoire : la juste valeur des stocks et des créances clients est en cours d'évaluation et devrait être achevée au premier semestre 2022.

Au titre de l'allocation du prix d'acquisition, le Groupe a reconnu :

- un réseau de distribution d'un montant de 70,0 millions d'euros d'une durée d'utilité indéfinie,
- des contrats clients d'un montant de 55,6 millions d'euros d'une durée d'utilité de 9 ans;
- un *goodwill* préliminaire d'un montant de 66,1 millions d'euros.

Cette société a contribué à hauteur de 8,4 millions d'euros à l'EBITA au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Activité spécialisée dans la distribution auprès des fournisseurs d'électricité au Canada ("Canada Utility")

Le 1^{er} février 2021, le Groupe a finalisé l'acquisition d'une activité spécialisée dans la distribution auprès de fournisseurs d'électricité au Canada. Cette activité se concentre sur le marché des producteurs d'hydro-électricité et de leurs sous-traitants et a généré un chiffre d'affaires de 45 millions d'euros en 2021.

Le Groupe a acquis cette activité pour une contrepartie de 40,5 millions d'euros.

Au titre de l'allocation du prix d'acquisition, le Groupe a reconnu :

- des relations et des contrats clients d'un montant de 15,6 millions d'euros d'une durée d'utilité de 7,5 ans;
- un *goodwill* d'un montant de 18,8 millions d'euros.

Cette branche a contribué à hauteur de 3,4 millions d'euros à l'EBITA pour la période close le 31 décembre 2021.

Autres acquisitions

En 2021, le Groupe a également réalisé les acquisitions suivantes pour une contrepartie totale de 17,3 millions d'euros :

- 100% du capital de la société Freshmile Services, société basée en France et spécialisée dans la gestion des bornes de recharge des véhicules électriques proposant également des services et des logiciels de supervision,
- une prise de participation de 25% dans la société française Trace Software International, société d'édition de logiciels spécialisée dans la conception électrique et le calcul pour les bâtiments à usage tertiaire en Europe et aux États-Unis. Cet investissement est comptabilisé par mise en équivalence.

Le 31 décembre 2021, le Groupe a également acquis les actifs de Winckle Electric, un distributeur américain de matériel électrique, spécialisé dans l'automatisation industrielle et exerçant son activité dans deux agences du Nord-Est, pour un montant de 8,4 millions d'euros, dont 7,5 millions d'euros payés à la date de transaction. Compte tenu de la date d'acquisition tardive et de la faible importance de cette entité, les actifs sous-jacents n'ont pu être consolidés à la clôture de l'exercice 2021 et l'investissement est présenté en "Autres actifs financiers non courants" (voir note 12.5).

Ces acquisitions ne sont pas significatives au regard du total des actifs, du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel du Groupe.

En 2020, le Groupe n'avait réalisé aucune acquisition significative.

4.2 Cessions

En 2021, le Groupe a réalisé deux cessions dont les actifs avaient été présentés en "Actifs destinés à être cédés" au 31 décembre 2020 :

- la cession d'une activité de distribution de produits électriques aux grandes surfaces de bricolage en France qui s'est traduite par un profit de 2,4 millions d'euros (voir note 8). Cette entité avait réalisé un chiffre d'affaires de 32,5 millions d'euros en 2020 ;
- la cession de la société Rexel Arabia Electrical Supplies, un distributeur opérant aux Émirats Arabes Unis, générant un profit de 0,4 million d'euros provenant du recyclage de la réserve de conversion en résultat (voir note 8). La société avait réalisé un chiffre d'affaires de 15,1 millions d'euros en 2020.

En 2020, le Groupe avait réalisé la cession de Gexpro Services et de Suministros Electricos Erka S.L.U. (une filiale espagnole). Ces deux transactions s'étaient traduites par un profit reconnu en autres produits pour respectivement 4,2 millions d'euros et 1,4 million d'euros (voir note 8).

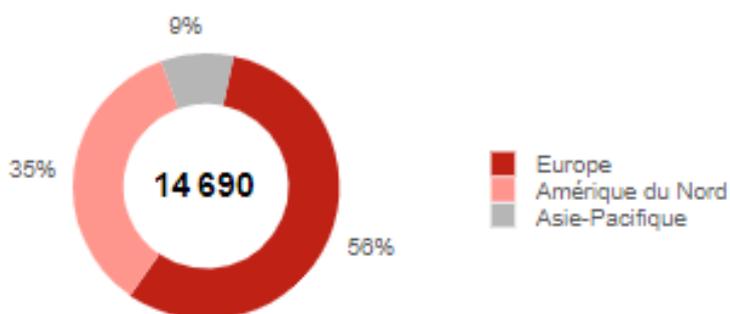
5. Information sectorielle

L'information sectorielle est organisée par zone géographique (Europe, Amérique du Nord et Asie-Pacifique) conformément à l'organisation du reporting interne du Groupe.

Le reporting financier du Groupe est revu mensuellement par le Directeur Général et le Directeur Financier du Groupe agissant en tant que principaux décideurs opérationnels conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ».

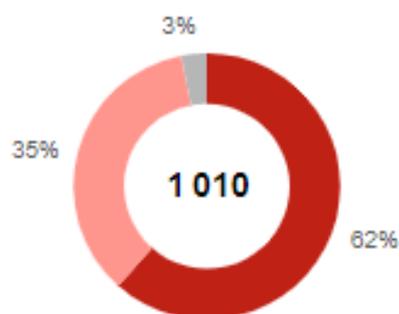
CHIFFRE D'AFFAIRES 2021 (en millions d'euros)

par secteur opérationnel



EBITA 2021 (en millions d'euros)

par secteur opérationnel



(en millions d'euros)

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	2021			TOTAL DES SECTEURS OPÉRATIONNELS	HOLDINGS ET AUTRES ÉLÉMENTS DE RÉCONCILIATION	TOTAL CONSOLIDÉ
	EUROPE	AMÉRIQUE DU NORD	ASIE-PACIFIQUE			
Ventes sur stock	7 894,1	3 530,6	1 219,3	12 644,1	—	12 644,1
Ventes directes	622,3	1 629,4	75,7	2 327,4	—	2 327,4
Ristournes, escomptes et services	(242,7)	(37,4)	(1,2)	(281,3)	—	(281,3)
Chiffre d'affaires hors groupe	8 273,8	5 122,6	1 293,8	14 690,2	—	14 690,2
EBITA ⁽¹⁾	621,8	357,3	30,8	1 010,0	(46,2)	963,7
Dépréciation du goodwill	—	—	—	—	—	—
AU 31 DÉCEMBRE						
Besoin en fonds de roulement	748,8	894,8	145,0	1 788,6	(2,7)	1 785,9
Goodwill	2 030,3	1 295,1	76,3	3 401,7	—	3 401,7

(en millions d'euros)

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	2020			TOTAL DES SECTEURS OPÉRATIONNELS	HOLDINGS ET AUTRES ÉLÉMENTS DE RÉCONCILIATION	TOTAL CONSOLIDÉ
	EUROPE	AMÉRIQUE DU NORD	ASIE-PACIFIQUE			
Ventes sur stock	6 731,1	2 759,1	1 038,0	10 528,3	—	10 528,3
Ventes directes	562,9	1 612,6	130,2	2 305,7	—	2 305,7
Ristournes, escomptes et services	(210,8)	(29,7)	(1,1)	(241,6)	—	(241,6)
Chiffre d'affaires hors groupe	7 083,3	4 342,0	1 167,2	12 592,5	—	12 592,5
EBITA ⁽¹⁾	379,8	168,6	21,9	570,2	(33,2)	537,0
Dépréciation du goodwill	(257,1)	(183,4)	(45,5)	(486,0)	—	(486,0)
AU 31 DÉCEMBRE						
Besoin en fonds de roulement	651,3	558,7	122,7	1 332,8	(18,3)	1 314,5
Goodwill	2 005,3	1 113,4	73,4	3 192,2	—	3 192,2

(1) L'EBITA est défini comme le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises et avant autres produits & autres charges.

La réconciliation de l'EBITA avec le résultat net avant impôt du Groupe est présentée dans le tableau suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	
	2021	2020
EBITA	963,7	537,0
Amortissement des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises	(7,3)	(10,5)
Autres produits et autres charges	(44,6)	(529,9)
Charges financières (nettes)	(133,1)	(117,2)
Résultat net avant impôt	778,4	(120,6)

La réconciliation du total des actifs et passifs alloués avec le total des actifs du Groupe est présentée dans le tableau suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	AU 31 DÉCEMBRE	
	2021	2020
Besoin en fonds de roulement	1 785,9	1 314,5
<i>Goodwill</i>	3 401,7	3 192,2
Total des actifs et passifs alloués	5 187,7	4 506,6
Passifs inclus dans le besoin en fonds de roulement	3 174,7	2 542,5
Autres actifs non courants	2 534,6	2 187,6
Actifs d'impôt différé	63,9	29,7
Créances d'impôt courant	10,5	4,8
Autres actifs courants	3,3	0,8
Actifs destinés à être cédés	—	3,7
Instruments dérivés	5,5	2,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	573,5	685,4
Total des actifs du Groupe	11 553,7	9 963,2

6. Marge brute

Chiffre d'affaires

Les obligations de performance de Rexel consistent essentiellement à fournir des produits électriques et à les acheminer sur le site du client en fournissant la prestation de transport. Compte tenu de la nature de son activité, les contrats conclus avec les clients ont généralement une durée inférieure à un an.

Les ventes sont comptabilisées au moment où le contrôle des marchandises est transféré au client, en général lors de la livraison ou de l'expédition des marchandises.

Rexel satisfait à ses obligations de prestation par le biais de ventes sur stocks ou de ventes directes :

- Les ventes sur stocks sont expédiées directement des entrepôts de Rexel vers les sites des clients,
- Les ventes directes sont représentatives d'accords avec les clients au terme desquels le Groupe mandate un fournisseur tiers pour expédier des produits chez le client sur la base d'un bon de commande du client adressé à Rexel sans que ces produits ne transitent par les entrepôts du Groupe. Dans la plupart des cas, le Groupe agit comme principal dès lors :
 - qu'il a la responsabilité ultime de satisfaire la commande du client et qu'il fixe le prix ;
 - qu'il obtient le contrôle des marchandises au moment où elles sont enlevées par le fournisseur tiers mais que le transfert du contrôle des marchandises au client a lieu qu'une fois celles-ci livrées sur le site du client ;
 - qu'il porte le risque de stock durant le transfert des marchandises et le risque de retour consécutif à la livraison.

Dans des cas très limités où ces conditions ne sont pas remplies, Rexel est considéré comme agent et comptabilise en chiffre d'affaires une commission représentant la différence entre le montant facturé au client et celui facturé par le fournisseur.

Le Groupe accorde des remises de volume à certains clients dès lors que les quantités achetées sur une période donnée sont supérieures à un seuil fixé contractuellement. Les remises sont déduites des montants dus par les clients. Pour estimer le montant des remises à accorder, le Groupe applique la méthode du montant le plus probable d'après le contrat et comptabilise un rabais à accorder aux clients.

Certains contrats accordent aux clients un droit de retour de marchandises dans une période donnée. Pour les marchandises qui sont susceptibles d'être retournées, le Groupe constate une dette liée à la réduction du chiffre d'affaires pour le montant estimé le plus probable. Un droit de retour correspondant au droit de récupérer des produits en provenance d'un client est également comptabilisé à l'actif en contrepartie du coût des ventes.

Coût des ventes

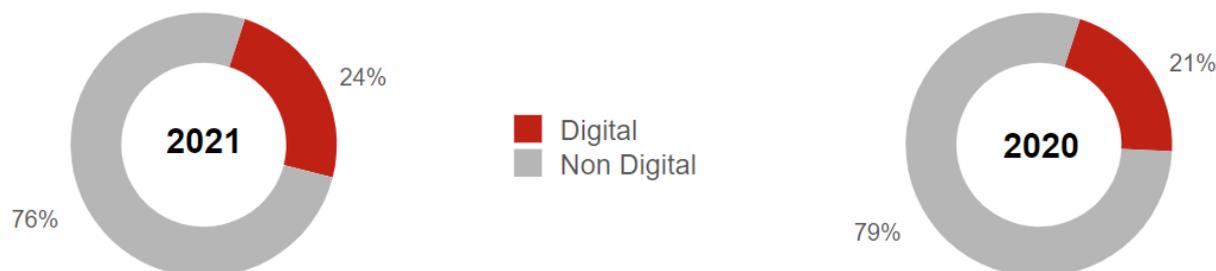
Le coût des ventes comprend le coût des achats nets des rabais fournisseurs et des revenus provenant de services, la variation de stock (incluant les dépréciations), l'escompte commercial, les gains et pertes de change sur les achats, les coûts de logistique et autres coûts.

Conformément à la pratique en vigueur dans le secteur de la distribution, Rexel conclut des accords annuels avec un certain nombre de fournisseurs, au terme desquels le Groupe reçoit des rabais fondés sur des volumes d'achat. Une partie des rabais liés aux volumes d'achat est calculée mécaniquement selon des taux garantis (rabais inconditionnels) avec une part limitée de jugement. Une autre partie de ces rabais est conditionnée par l'atteinte d'objectifs et est déterminée selon des taux croissants par tranche d'achats réalisés sur une période donnée (rabais conditionnels). La plupart des accords s'appliquent sur la base d'achats annuels qui sont éligibles à un rabais. La détermination du montant des rabais est fondée sur la méthode du montant le plus probable et repose sur l'estimation des achats bénéficiant de rabais par catégorie d'articles. Ils sont provisionnés en autres créances et sont comptabilisés en diminution du coût des marchandises vendues ou contribuent à réduire la valeur d'inventaire des marchandises en stock à la clôture de l'exercice. Les rabais liés à des actions marketing spécifiques sont comptabilisés en minoration du coût des ventes lorsque les prestations sont exécutées.

Ventes domestiques



Ventes digitales*



*Ventes Web et EDI (Échange de données informatisé)

7. Frais administratifs et commerciaux



EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE

(en millions d'euros)		2021	2020
Charges de personnel	(1)	(1 771,2)	(1 526,4)
Coûts de transport		(269,3)	(241,3)
Autres charges externes		(413,5)	(359,1)
Amortissements	(2)	(300,7)	(283,9)
Charges d'occupation des locaux		(114,2)	(107,2)
Amortissements des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises		(7,3)	(10,5)
Créances irrécouvrables	(3)	(39,0)	(48,5)
Total des frais administratifs et commerciaux		(2 915,2)	(2 576,9)

(1) Les charges de personnel de l'année 2020 comprenaient les impacts de la réduction temporaire des effectifs mise en place dans le cadre des mesures de chômage partiel ainsi que les subventions gouvernementales reçues à hauteur de 37,6 millions d'euros résultant de la crise du Covid-19.

(2) Comprend les d'amortissement du droit d'utilisation des actifs en location pour un montant de 192,0 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (178,5 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020) (voir note 12.4).

(3) Comprend (i) une dépréciation pour pertes de crédit attendues et des pertes sur créances irrécouvrables de 26,6 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (39,8 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2020) et (ii) les primes d'assurances crédit nettes des remboursements obtenus.

Charges de personnel

Les charges de personnel regroupent des avantages à court terme et des avantages à long terme.

- Les avantages à court terme (salaires, traitements, charges sociales, congés payés, intéressement et primes) sont réglés dans les douze mois de la date de clôture. Ils sont comptabilisés en passif courant et passés en charges lorsque le service est fourni par les employés;
- Les engagements de retraite et autres engagements à long terme sont décrits note 17;
- Les autres charges de personnel incluent principalement l'intérim et le personnel externe.

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE

(en millions d'euros)	2021	2020
Salaires et charges sociales	(1 693,5)	(1 503,0)
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	(18,6)	(11,3)
Charges de retraite - régime à prestations définies	(16,4)	(15,6)
Autres charges de personnel	(42,7)	3,5
Total charges de personnel	(1 771,2)	(1 526,4)

(1) En 2020, comprend les subventions gouvernementales à hauteur de 37,6 millions d'euros résultant de la crise du Covid-19.

Effectif moyen du Groupe



Le tableau suivant présente l'effectif moyen par zone géographique :

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE

	2021	2020
Europe	14 602	13 571
Amérique du Nord	7 410	7 291
Asie - Pacifique	2 427	2 465
Total des secteurs opérationnels	24 439	23 327
Holdings	191	164
Effectif moyen du Groupe	24 630	23 491

L'effectif moyen au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 comprenait les impacts de la réduction temporaire des effectifs mise en place dans le cadre des mesures de chômage partiel en réponse à la crise du Covid-19.

Paiements fondés sur des actions

Rexel a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions permettant aux employés de recevoir des actions de la société mère du Groupe.

Ces actions peuvent être soit des actions de présence (soumises à 3 années de présence sans conditions de performance) soit des actions de performance (soumises à des conditions de performance cumulées à des conditions de présence). Les conditions de performance sont basées sur (i) la moyenne annuelle des taux de croissance de l'EBITA en valeur, (ii) la moyenne annuelle des taux de croissance des ventes, (iii) la moyenne du ratio flux de trésorerie libre avant intérêts et impôts sur EBITDAaL (Earnings Before Interests, Tax, Depreciation, Amortization et après locations) et (iv) la performance de l'action Rexel sur les marchés financiers par rapport à ses pairs.

Ces programmes d'attribution gratuite d'actions sont qualifiés de transactions réglées en instruments de capitaux propres. La juste valeur des actions attribuées est comptabilisée en charges de personnel dans le compte de résultat en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur des actions est évaluée à la date d'attribution en fonction du prix de l'action après déduction de (i) l'effet relatif aux restrictions de dividendes attachées à ces actions et (ii) de la décote liée aux conditions de marché des actions attribuées gratuitement.

En cas de distribution par la société mère du Groupe d'un dividende prélevé sur la prime d'émission, le nombre d'actions attribuées gratuitement peut être ajusté afin de permettre aux bénéficiaires d'investir la même somme que celle prévue au moment de l'attribution des droits.

Les termes et conditions des plans d'attribution gratuite d'actions mis en place par le Groupe au 31 décembre 2021 étaient les suivants :

Plan	2017	2018	2019	2020	2021	
Date d'octroi	23/5/2017	24/5/2018	23/5/2019	28/9/2020	22/4/2021	20/10/2021
Date de livraison	24/5/2021	25/5/2021	24/5/2022	29/9/2023	23/4/2024	21/10/2024
Juste valeur par actions (en euros)	12,48	10,71	8,74	8,48	15,36	15,98
Nombre maximum d'actions ajusté attribuées ⁽¹⁾	1 938 858	2 000 471	2 207 425	1 608 555	1 928 625	53 450
Nombre d'actions annulées depuis l'origine	(951 728)	(1 181 718)	(301 841)	(69 864)	(47 417)	—
Nombre d'actions livrées depuis l'origine	(987 130)	(818 753)	—	—	—	—
Nombre maximum d'actions en cours d'acquisition au 31 décembre 2021	—	—	1 905 584	1 538 691	1 881 208	53 450

(1) Le nombre d'actions a été ajusté afin de rétablir la valeur initialement attribuée aux bénéficiaires d'actions gratuites suite à des prélèvements sur la prime d'émission.

La charge relative aux paiements fondés sur des actions est présentée dans le tableau suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	
	2021	2020
Plans mis en place en 2016	—	(0,5)
Plans mis en place en 2017	(0,4)	(2,7)
Plans mis en place en 2018	(1,1)	(2,8)
Plans mis en place en 2019	(7,2)	(4,1)
Plans mis en place en 2020	(4,1)	(0,9)
Plans mis en place en 2021	(5,7)	—
Charges relatives à l'offre réservée aux salariés	(0,2)	(0,4)
Total charges liées aux paiements fondés sur des actions	(18,6)	(11,3)

8. Autres produits et autres charges

Les autres produits et autres charges opérationnels comprennent :

- quel que soit leur montant : les gains et pertes sur cessions d'actifs, les dépréciations d'actifs, les charges de restructuration ou d'intégration des entreprises acquises, les coûts de cessation d'activité, les frais connexes des acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises, les gains et pertes sur compléments de prix, et les gains et pertes consécutifs à la liquidation d'un régime de retraite ;
- des éléments significatifs tels que des litiges.

Ces éléments sont présentés séparément dans le compte de résultat, afin de permettre au Directeur Général et au Directeur Financier du Groupe - agissant en tant que principaux décideurs opérationnels au sens de la norme IFRS 8 « Secteurs Opérationnels » - d'évaluer la performance opérationnelle des segments d'activité.

(en millions d'euros)	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	
	2021	2020
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles	(1) 3,8	13,7
Reprise de provisions non utilisées	3,2	0,7
Plus-values de cession d'entités consolidées	(2) 2,9	5,7
Gains sur clôture de contrats de location	1,7	4,0
Gains sur compléments de prix	0,6	0,4
Autres produits opérationnels	0,3	0,5
Total des autres produits	12,4	25,0
Coûts d'acquisition	(3) (9,8)	(1,5)
Charges de restructuration	(4) (6,3)	(26,1)
Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie	(5) —	(486,0)
Dépréciation des immobilisations corporelles	(6) (7,6)	(0,8)
Dépréciation des actifs destinés à être cédés	(7) —	(32,5)
Moins-values de cession d'immobilisations	(3,2)	(1,8)
Litiges	(8) (26,0)	(0,4)
Autres charges opérationnelles	(4,1)	(5,8)
Total des autres charges	(57,0)	(554,9)

(1) Comprend principalement des gains de cessions d'immeubles.

(2) En 2021, comprend un gain de 2,4 millions d'euros relatif à la cession de l'activité de distribution de matériel électrique aux grandes surfaces de bricolage en France. En 2020, les plus-values de cession concernaient (i) Gexpro Services pour un montant de 4,2 millions d'euros et (ii) l'activité export en Espagne pour un montant de 1,4 million d'euros (voir note 4.2).

(3) En 2021, les coûts d'acquisition sont principalement liés à Mayer aux Etats-Unis et à une activité spécialisée dans la distribution auprès de fournisseurs d'électricité au Canada (voir note 4.1).

(4) En 2020, comprenait les coûts engagés dans la restructuration des activités en Chine, en Allemagne, aux États-Unis, en Suède et au Royaume-Uni.

(5) En 2020, comprenait les dépréciations de goodwill, principalement au titre du Royaume-Uni (162,4 millions d'euros), des États-Unis (108,2 millions d'euros), du Canada (75,2 millions d'euros), de l'Allemagne (74,6 millions d'euros), de l'Australie (40,5 millions d'euros) et de la Norvège (17,5 millions d'euros) (voir note 12.2).

(6) En 2021, comprend principalement la dépréciation des droits d'utilisation des actifs en location et des autres immobilisations corporelles en Espagne pour respectivement 4,8 millions d'euros (voir note 12.4) et 2,5 millions d'euros (voir note 12.3).

(7) En 2020, comprenait les ajustements de juste valeur des actifs détenus en vue de la cession (i) d'un distributeur de matériel électrique aux grandes surfaces de bricolage en France pour 21,5 millions d'euros et de (ii) de Rexel Arabia Electrical Supplies pour 11,1 millions d'euros (voir note 4.2).

(8) En 2021, comprend une dépréciation de créances clients d'un montant de 23,4 millions d'euros relatif à l'interruption d'un contrat de produit non stratégique en Chine et des investigations judiciaires en découlant.

9. Charges financières nettes

Les charges financières (nettes) comprennent :

- les intérêts à payer sur les emprunts et les intérêts à recevoir sur les placements calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif,
- les profits et pertes de change et les produits et charges sur les instruments de couverture comptabilisés dans le compte de résultat,
- la charge financière nette sur les engagements au titre des avantages du personnel,
- les profits et pertes relatifs au remboursement des dettes financières,
- la charge d'intérêts sur les obligations locatives, et
- les charges relatives à des créances décomptabilisées, cédées au titre des programmes de titrisation hors-bilan et de factoring.

(en millions d'euros)	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	
	2021	2020
Produits d'intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1,2	1,5
Produits d'intérêts sur les créances et prêts	2,0	2,2
Total des produits financiers	3,3	3,8
Charges d'intérêt sur la dette (comptabilisée au coût amorti)	(47,0)	(61,0)
Produit (charge) d'intérêt sur les dérivés de taux d'intérêt	(6,2)	(0,8)
Variation de juste valeur des instruments dérivés de taux par le résultat	0,9	(3,9)
Coût de l'endettement financier	(52,4)	(65,7)
Produits (charges) financiers liés aux opérations de refinancement	(1)	(22,6)
<i>Gain / (perte) de change</i>	0,1	2,1
<i>Variation de juste valeur des instruments dérivés de change par le résultat</i>	(0,3)	1,5
Résultat de change net	(0,2)	3,6
Charge nette sur engagements au titre des avantages du personnel	(7,3)	(8,0)
Charge d'intérêts sur obligations locatives	(40,4)	(42,7)
Charges financières diverses	(2)	(13,6)
Autres charges financières	(61,4)	(59,5)
Charges financières nettes	(133,1)	(117,2)

(1) En 2021, charges liées aux opérations de remboursement anticipé des obligations de 600 millions d'euros à échéance 2026 portant intérêt à 2,75% et des obligations de 500 millions d'euros à échéance 2025 portant intérêt à 2,125%. En 2020, gain relatif au remboursement anticipé des obligations de 300 millions d'euros à échéance 2024 portant intérêt à 2,625% (voir note 18.1.1).

(2) Incluant essentiellement des charges d'intérêt relatives à des créances décomptabilisées.

10. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat est égal au montant total de l'impôt courant et de l'impôt différé inclus dans la détermination du résultat de la période. Il est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

L'impôt courant :	L'impôt différé :
<ul style="list-style-type: none">– est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période,– est déterminé en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasiment adoptés à la date de clôture, et– comprend tout ajustement du montant de dette d'impôt exigible au titre des périodes précédentes.	<ul style="list-style-type: none">– est déterminé selon la méthode du report variable,– repose sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales; et– repose sur les hypothèses retenues par le Groupe pour recouvrer la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de régler les actifs et passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables suffisants pour le recouvrer dans les 5 années à venir.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, Rexel et ses filiales françaises constituent un groupe d'intégration fiscale. Rexel utilise également les possibilités de consolidation fiscale dans les pays où de tels régimes existent.

10.1 Charge d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	
	2021	2020
Impôt courant	(221,5)	(101,9)
Impôt différé	(1) 43,0	(40,0)
Ajustements d'impôt courant et différé relatifs au titre des périodes précédentes	(2,2)	1,2
Charge d'impôt totale	(180,8)	(140,7)

(1) Comprenant un gain de 32,2 millions d'euros en 2021 relatif (i) à la reconnaissance des actifs d'impôt différé relatifs aux déficits reportables d'exercices antérieurs pour un montant de 26,5 millions d'euros au Royaume-Uni, en Allemagne et en Nouvelle Zélande (dépréciation des actifs d'impôt différé en 2020 pour un montant de 28,4 millions d'euros) (voir note 10.2) et (ii) à la réévaluation, pour 5,7 millions d'euros, des actifs d'impôts différés au Royaume-Uni suite au changement de taux d'impôt voté en 2021.

10.2 Analyse du taux effectif d'impôt

(en millions d'euros)	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
		2021	2020
Résultat avant impôt et avant quote-part de résultat dans les entreprises associées		778,4	(120,6)
Taux d'impôt légal en France		28,41 %	32,02 %
Impôt sur le résultat calculé sur la base du taux légal		(221,1)	38,6
Différences entre le taux français et les taux étrangers		26,1 (3,3 %)	(7,6)
Variations de taux d'impôt		5,4 (0,7 %)	10,2
(Déficits fiscaux et crédits d'impôt non reconnus), déficits fiscaux antérieurs reconnus	(1)	27,0 (3,5 %)	(41,7)
(Charges non déductibles), produits non imposables	(2)	(8,1) 1,0 %	(133,5)
Autres		(10,0) 1,3 %	(6,6)
Charge d'impôt de l'exercice		(180,8) 23,2 %	(140,7) n.a

(1) En 2021, comprend la reconnaissance des actifs d'impôt différé relatifs aux déficits reportables d'exercices antérieurs suite à l'amélioration des résultats taxables futurs en Allemagne (13,0 millions d'euros), au Royaume-Uni (10,1 millions d'euros) et en Nouvelle-Zélande (3,4 millions d'euros). En 2020, comprenait une dépréciation des actifs d'impôt différé pour un montant de 28,4 millions d'euros, principalement allouée au Royaume-Uni (14,2 million d'euros), en Allemagne (10,5 millions d'euros) et en Nouvelle Zélande (3,2 million d'euros) et liée aux incertitudes autour des prévisions financières dans le contexte de la crise du Covid-19.

(2) Comprenant l'effet d'impôt lié à la non-déductibilité de la dépréciation du *goodwill* pour un montant de 124,9 millions d'euros en 2020.

10.3 Actifs et passifs d'impôt différé

La variation des actifs / (passifs) d'impôt différé nets au bilan se présente ainsi :

(en millions d'euros)		2021	2020
Impôt différé net à l'ouverture de l'exercice		(154,3)	(124,5)
Variations de périmètre	(1)	(33,6)	1,0
Impôt différé par résultat		39,2	(45,5)
Autres éléments du résultat global		(11,0)	9,7
Écarts de conversion		(5,5)	6,4
Autres variations		(0,7)	(1,5)
Impôt différé net à la clôture de l'exercice		(166,0)	(154,3)

(1) Résulte essentiellement de l'acquisition de Mayer (voir note 4.1).

Les actifs / (passifs) d'impôt différé proviennent des postes suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	AU 31 DÉCEMBRE	
	2021	2020
Immobilisations incorporelles	(333,1)	(290,6)
Immobilisations corporelles	(0,9)	(6,3)
Contrats de location	31,3	28,3
Actifs financiers	8,9	10,5
Créances clients	20,8	13,1
Stocks	9,9	18,3
Avantages du personnel	72,8	88,1
Provisions pour risques et charges	11,3	10,5
Coûts de transaction sur la dette	1,5	1,2
Autres postes	(10,7)	(9,2)
Déficits fiscaux	210,3	191,0
Impôt différé avant dépréciation	22,2	54,9
Dépréciation des actifs d'impôt différé	(188,2)	(209,3)
Actifs (passifs) nets d'impôt différé	(166,0)	(154,4)
<i>dont actifs d'impôt différé</i>	63,9	29,7
<i>dont passifs d'impôt différé</i>	(229,9)	(184,1)

Au 31 décembre 2021, les déficits fiscaux reportables ayant fait l'objet d'une dépréciation, du fait de la faible probabilité de pouvoir les utiliser dans les 5 ans à venir, concernent principalement ceux encourus en Espagne (247 millions d'euros), au Royaume-Uni (207 millions d'euros), en Allemagne (173 millions d'euros) et en Italie (78 millions d'euros). La date d'expiration des déficits reportables est présentée dans le tableau ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	AU 31 DÉCEMBRE	
	2021	2020
Un an	9,0	3,0
Deux ans	1,8	3,6
Trois ans	0,5	2,9
Quatre ans	—	0,9
Cinq ans	1,6	—
Plus de cinq ans	715,6	783,6
Total des déficits fiscaux (base taxable) soumis à dépréciation	728,5	794,0

10.4 Incertitude relative aux traitements fiscaux

Conformément à l'interprétation IFRIC 23 "Incertitude relative aux traitements fiscaux", un actif ou un passif d'impôt doit être constaté en cas d'incertitude sur un traitement fiscal sur le résultat. Dès lors qu'il est probable qu'une administration fiscale n'acceptera pas un traitement fiscal incertain, le Groupe constate un passif d'impôt sans prise en compte de la probabilité de non-détection par les autorités fiscales. Inversement, si le Groupe estime probable qu'une administration fiscale remboursera un impôt payé, une créance d'impôt est constatée. Les actifs et passifs ayant trait à ces incertitudes sont estimés au cas par cas en fonction du montant le plus probable.

Perte de liquidation Manudax

En 2019, Manudax, filiale dormante de Rexel Holding Netherlands "RHNL" (anciennement dénommée Hagemeyer NV) a été liquidée et la perte de liquidation a été déduite dans la déclaration fiscale de RHNL. En 2020, l'administration fiscale néerlandaise a contesté le montant de la perte de liquidation et a soutenu que ce montant devait être révisé à la baisse pour 19,3 millions d'euros. En 2021, RHNL a reçu un redressement fiscal de 4,8 millions d'euros correspondant au montant de la perte de liquidation contesté. Le Groupe estime que ce redressement n'a pas de fondement solide mais a décidé, par précaution, de régler ce montant et a déposé une réclamation auprès de l'administration fiscale pour contester ce redressement. Dans le cas où l'administration fiscale maintiendrait sa position, RHNL engagerait une procédure contentieuse devant la Cour. Le Groupe estime que l'issue de cette affaire lui sera favorable et, en conséquence, n'a pas constaté de provision au titre de ce redressement.

11. Résultats par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est déterminé en retraitant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent les options sur actions et les actions attribuées gratuitement aux membres du personnel. Le nombre d'actions potentielles dilutives ne prend pas en compte les actions attribuées gratuitement dont l'attribution est soumise à des conditions de performance ou de marché non encore réalisées à la date de clôture.

Les informations sur les résultats et le nombre d'actions ayant servi au calcul du résultat de base et du résultat dilué sont présentées ci-dessous :

	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	
	2021	2020
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (en millions d'euros)	597,2	(261,2)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ajusté des actions potentielles non dilutives (en milliers)	303 365	302 293
Résultat de base par action (en euros)	1,97	(0,86)
Actions potentielles dilutives (en milliers)	654	1 192
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ajusté des actions potentielles dilutives (en milliers)	304 019	303 485
Résultat dilué par action (en euros)	1,96	(0,86)

12. Actifs non courants

12.1 Goodwill et immobilisations incorporelles

Goodwill

Le *goodwill* acquis lors d'un regroupement d'entreprises représente un paiement en prévision d'avantages économiques futurs, générés par des actifs qui ne peuvent être identifiés individuellement et comptabilisés séparément, tels que les parts de marché, la valeur du capital humain, la capacité à développer des actifs existants et les synergies attendues de l'acquisition. Dans le secteur de la distribution professionnelle, ces synergies correspondent en particulier à celles attendues en termes d'achats, de logistique, de réseau et de gestion administrative.

Le *goodwill* est affecté à des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

La détermination du *goodwill* est décrite en note 4.1.

Le *goodwill* lié à une activité cédée est inclus dans la valeur comptable de cette activité lors de la détermination du résultat de cession. Le montant du *goodwill* rattaché à cette opération est évalué sur la base des valeurs relatives (i) de l'activité cédée et (ii) de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

Les tests de dépréciation du goodwill sont décrits note 12.2.

Autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie

- Les partenariats stratégiques acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises résultent de droits contractuels. Ils sont évalués sur la base d'un modèle de flux de trésorerie actualisés.
- Les réseaux de distribution sont considérés comme des actifs séparables dans la mesure où ils pourraient être franchisés. Ils correspondent à la valeur apportée aux agences par leur appartenance à un réseau, notamment à travers les enseignes et les catalogues. Ils sont évalués en utilisant un taux de redevance applicable à des contrats de franchise et en tenant compte de leur rentabilité. Le taux de redevance est compris dans une fourchette de 0,4% à 1,0% des ventes, selon les pays.

Les partenariats stratégiques et les réseaux de distribution sont considérés à durée d'utilité indéfinie lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce qu'ils génèrent des entrées nettes de trésorerie pour le Groupe.

Les tests de dépréciation des autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie sont décrits note 12.2.

Logiciels et autres immobilisations incorporelles

Les logiciels et les autres immobilisations incorporelles sont initialement comptabilisés à leur coût ou, s'ils sont acquis lors d'un regroupement d'entreprises, à leur juste valeur. Ils sont amortis linéairement sur la base de leur durée d'utilité estimée.

La durée d'utilité estimée pour les logiciels est comprise entre 3 et 10 ans.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement les relations clients et sont reconnues lorsqu'une entité acquise bénéficie de relations contractuelles avec des clients clés. Elles sont évaluées en utilisant la méthode du surprofit et sont amorties sur leur durée d'utilité en fonction de leur attrition constatée sur une base historique, comprise entre 5 et 15 ans.

(en millions d'euros)	PARTENARIATS STRATÉGIQUES	RÉSEAUX DE DISTRIBUTION	LOGICIELS ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	GOODWILL
Valeurs brutes au 1er janvier 2020	185,6	662,5	757,1	1 605,2	4 463,3
Variations de périmètre	—	—	(0,2)	(0,2)	(4,0)
Acquisitions	—	—	55,5	55,5	—
Cessions	—	—	(23,0)	(23,0)	—
Écarts de conversion	—	(20,6)	(21,5)	(42,1)	(123,7)
Autres variations	—	—	(0,9)	(0,9)	(11,8)
Valeurs brutes au 31 décembre 2020	185,6	641,9	766,9	1 594,4	4 323,8
Variations de périmètre ⁽¹⁾	—	70,3	73,6	143,8	97,8
Acquisitions	—	—	44,9	44,9	—
Cessions	—	—	(15,3)	(15,3)	—
Écarts de conversion	—	25,5	26,1	51,5	149,4
Autres variations	—	—	1,5	1,5	—
Valeurs brutes au 31 décembre 2021	185,6	737,6	897,6	1 820,8	4 571,1
Amortissements et dépréciations au 1er janvier 2020	—	(29,1)	(548,6)	(577,7)	(677,8)
Variations de périmètre	—	—	0,6	0,6	—
Dotations aux amortissements	—	—	(60,0)	(60,0)	—
Dépréciations	—	—	—	—	(486,0)
Reprise d'amortissement	—	—	22,0	22,0	—
Écarts de conversion	—	0,2	17,0	17,2	25,6
Autres variations	—	—	0,9	0,9	6,5
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2020	—	(28,9)	(568,0)	(596,9)	(1 131,6)
Variations de périmètre	—	—	(1,3)	(1,3)	—
Dotations aux amortissements	—	—	(59,7)	(59,7)	—
Reprise d'amortissement	—	—	14,1	14,1	—
Écarts de conversion	—	(0,3)	(18,1)	(18,4)	(37,7)
Autres variations	—	—	0,4	0,4	—
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2021	—	(29,2)	(632,6)	(661,8)	(1 169,4)
Valeurs nettes au 1er janvier 2020	185,6	633,3	208,5	1 027,5	3 785,5
Valeurs nettes au 31 décembre 2020	185,6	613,0	198,9	997,5	3 192,2
Valeurs nettes au 31 décembre 2021	185,6	708,4	265,0	1 159,0	3 401,7

(1) Résulte essentiellement de l'acquisition de Mayer et de la branche canadienne de distribution d'énergie (voir note 4.1).

La rubrique "Logiciels et autres immobilisations incorporelles" comprend principalement :

- les logiciels pour une valeur nette comptable de 127,9 millions d'euros au 31 décembre 2021 (128,6 millions d'euros au 31 décembre 2020),
- les relations clients pour une valeur nette comptable de 76,8 millions d'euros au 31 décembre 2021 (10,2 millions d'euros au 31 décembre 2020).

Le tableau suivant présente l'allocation du *goodwill* et des actifs incorporels à durée d'utilité indéfinie par unité génératrice de trésorerie :

<i>(en millions d'euros)</i>		Au 31 décembre 2021			Au 31 décembre 2020		
UGT	SECTEUR GÉOGRAPHIQUE	GOODWILL	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	TOTAL	GOODWILL	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	TOTAL
France	Europe	1 079,8	169,4	1 249,2	1 066,8	169,4	1 236,2
États-Unis	Amérique du Nord	879,6	223,2	1 102,8	749,5	139,7	889,2
Canada	Amérique du Nord	415,5	70,4	485,9	363,9	64,8	428,7
Suisse	Europe	290,1	40,8	330,9	277,5	39,0	316,5
Suède	Europe	180,6	18,3	198,9	184,5	18,7	203,2
Autriche	Europe	89,8	13,0	102,8	89,8	13,0	102,8
Australie	Asie-Pacifique	62,4	24,8	87,2	61,3	24,4	85,7
Belgique	Europe	79,4	—	79,4	79,4	—	79,4
Royaume-Uni	Europe	14,6	60,9	75,5	13,7	56,9	70,6
Allemagne	Europe	23,6	51,7	75,3	23,6	51,7	75,3
Norvège	Europe	50,6	12,4	63,0	48,3	11,8	60,1
Autres		235,9	209,2	445,0	234,1	209,2	443,2
Total		3 401,7	894,1	4 295,8	3 192,2	798,7	3 990,8

12.2 Test de dépréciation

Le *goodwill* et les autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie ne sont pas amortis, mais sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par an, en décembre, ou dès lors que des circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'être intervenue (changements défavorables significatifs à caractère durable affectant l'environnement économique ou changements des hypothèses et objectifs mis en avant lors de l'acquisition).

Le test de dépréciation est réalisé au niveau du pays, qui représente le niveau le plus fin auquel les opérations sont dirigées par la direction pour mesurer le retour sur investissement.

Une perte de valeur apparaît lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable, qui est déterminée sur sa valeur d'utilité. Celle-ci est calculée sur la base d'un modèle des flux de trésorerie actualisés. Les flux de trésorerie sont issus du plan stratégique établi lors du processus budgétaire en novembre 2021 pour les deux prochaines années et incluent également une extrapolation de trois années complémentaires et une valeur terminale. Les prévisions intègrent l'effet favorable attendu de la croissance continue de la consommation électrique résultant des politiques de lutte contre le changement climatique encouragée par le *green deal* européen et le plan de relance américain qui devraient générer des opportunités de croissance complémentaires. Un taux de croissance à long terme reposant sur les prévisions d'inflation a été utilisé pour le calcul de la valeur terminale. Par ailleurs, les flux de trésorerie sont actualisés à un taux représentant le coût moyen pondéré du capital après impôt pour chaque pays. Le risque spécifique à chaque unité génératrice de trésorerie est pris en compte à travers le taux d'intérêt de la dette souveraine de chaque pays et le coefficient bêta. Le coût moyen pondéré du capital représente la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs, non déjà retenus dans les projections de flux de trésorerie, en prenant en considération la structure financière et des conditions de financement d'un acteur standard du marché.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat (dans la rubrique « Autres charges »). Les pertes de valeur relatives au *goodwill* sont irréversibles. Si une modification de la durée d'utilité était identifiée lors du réexamen annuel (d'indéfinie à définie), le changement interviendrait de manière prospective.

Principales hypothèses retenues pour la détermination de la valeur d'utilité

- Taux d'EBITA

Le taux d'EBITA retenu dans la valeur terminale est déterminé pays par pays en fonction des performances passées et attendues, de la part de marché de Rexel, des caractéristiques du marché local, ainsi que par référence à des unités génératrices de trésorerie du Groupe ayant un profil identique.

- Taux d'actualisation et taux de croissance à long terme

Les taux d'actualisation après impôt et les taux de croissance à long terme utilisés pour évaluer la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie sont les suivants :

UGT	Au 31 décembre 2021			Au 31 décembre 2020		
	TAUX D'ACTUALISATION (WACC)	TAUX DE CROISSANCE À LONG TERME (G)	WACC - (G)	TAUX D'ACTUALISATION (WACC)	TAUX DE CROISSANCE À LONG TERME (G)	WACC - (G)
France	8,2 %	1,3 %	6,9 %	8,0 %	1,6 %	6,4 %
États-Unis	8,2 %	2,3 %	5,9 %	8,3 %	2,2 %	6,1 %
Canada	8,4 %	2,0 %	6,4 %	8,3 %	2,0 %	6,3 %
Suisse	7,5 %	1,0 %	6,5 %	7,6 %	1,0 %	6,6 %
Suède	8,4 %	1,9 %	6,5 %	8,0 %	1,8 %	6,2 %
Autriche	8,1 %	2,0 %	6,1 %	8,1 %	2,0 %	6,1 %
Australie	10,0 %	2,4 %	7,6 %	9,8 %	2,4 %	7,4 %
Belgique	7,9 %	1,8 %	6,1 %	7,4 %	1,7 %	5,7 %
Royaume-Uni	8,0 %	2,0 %	6,0 %	7,9 %	2,0 %	5,9 %
Allemagne	7,2 %	2,0 %	5,2 %	7,1 %	2,0 %	5,1 %
Norvège	7,6 %	2,0 %	5,6 %	7,5 %	2,0 %	5,5 %
Autres	7,9% à 15,7%	1,4% à 4,0%	6,0% à 11,7%	7,8% à 15,6%	1,4% à 4,0%	6,4% à 11,6%

Dépréciation

Au 31 décembre 2021, aucune dépréciation du goodwill n'a été constatée.

Au 31 décembre 2020, la dépréciation du goodwill de 486,0 millions d'euros enregistrée en lien avec la crise sanitaire du Covid-19 été allouée aux unités génératrices de trésorerie suivantes :

(en millions d'euros)		2020
UGT	SECTEUR GÉOGRAPHIQUE	DÉPRÉCIATION DU GOODWILL
Royaume-Uni	Europe	162,4
États-Unis	Amérique du Nord	108,2
Canada	Amérique du Nord	75,2
Allemagne	Europe	74,6
Australie	Asie-Pacifique	40,5
Norvège	Europe	17,5
Autres		7,6
Total		486,0

Analyse de sensibilité

Le tableau suivant présente l'effet, par unité génératrice de trésorerie, qu'aurait une variation de 50 points de base du taux d'EBITA, du taux d'actualisation et du taux de croissance à long terme sur la reconnaissance d'une charge :

UGT	GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES À DURÉE D'UTILITÉ INDÉFINIE	EBITA (-50 PTS DE BASE)	TAUX D'ACTUALISATION (+ 50 PTS DE BASE)	CROISSANCE À LONG TERME (-50 PTS DE BASE)
Allemagne	75,3	(10,6)	—	—
Norvège	63,0	(7,0)	—	—
Autres	445,0	(1,3)	—	—
Total		(18,9)	—	—

12.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont évaluées initialement à leur coût, comprenant toutes les dépenses directement liées à l'acquisition.

Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur, séparément du *goodwill*.

Elles sont amorties de façon linéaire sur une période correspondant à leur durée d'utilité.

Les durées estimées retenues sont les suivantes :

- Bâtiments administratifs et commerciaux 20 à 35 ans
- Agencements et aménagements, installations générales 5 à 10 ans
- Matériel de transport 3 à 8 ans
- Matériel informatique 3 à 5 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

<i>(en millions d'euros)</i>	TERRAINS ET CONSTRUCTIONS	MATÉRIELS ET OUTILLAGES	AUTRES ACTIFS CORPORELS	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES
Valeurs brutes au 1^{er} janvier 2020	181,9	668,7	36,0	886,6
Variations de périmètre	0,3	0,1	0,2	0,6
Acquisitions	2,1	47,7	6,8	56,6
Cessions	(13,9)	(39,1)	(1,5)	(54,6)
Écarts de conversion	(3,3)	(13,1)	(0,4)	(16,7)
Autres variations	(2,3)	(0,6)	(2,9)	(5,8)
Valeurs brutes au 31 décembre 2020	164,8	663,7	38,2	866,7
Variations de périmètre	12,3	4,6	0,2	17,1
Acquisitions	2,6	41,8	13,7	58,1
Cessions	(6,1)	(37,2)	(0,3)	(43,6)
Écarts de conversion	5,0	16,4	0,9	22,2
Autres variations	(0,1)	3,8	(5,7)	(2,0)
Valeurs brutes au 31 décembre 2021	178,4	693,1	47,0	918,6
Amortissements et dépréciations au 1^{er} janvier 2020	(106,5)	(482,3)	(24,5)	(613,4)
Dotations aux amortissements	(5,0)	(48,7)	(2,1)	(55,9)
Reprises d'amortissements	4,5	36,5	0,4	41,3
Écarts de conversion	1,7	8,4	—	10,2
Autres variations	2,3	2,0	—	4,3
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2020	(103,1)	(484,1)	(26,2)	(613,4)
Dotations aux amortissements	(4,8)	(49,5)	(2,0)	(56,3)
Dépréciations ⁽¹⁾	(2,3)	(0,2)	—	(2,6)
Reprises d'amortissements	4,0	35,1	0,2	39,3
Écarts de conversion	(3,0)	(10,8)	(0,1)	(13,8)
Autres variations	—	0,1	—	0,1
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2021	(109,1)	(509,5)	(28,1)	(646,7)
Valeurs nettes au 1^{er} janvier 2020	75,4	186,3	11,6	273,3
Valeurs nettes au 31 décembre 2020	61,7	179,6	12,0	253,3
Valeurs nettes au 31 décembre 2021	69,3	183,7	18,9	271,9

(1) Correspond à la dépréciation des immobilisations corporelles en Espagne (voir note 8).

12.4 Contrats de location

Le Groupe applique un modèle unique de comptabilisation et d'évaluation pour toutes les locations à l'exception de celles de courte durée ou relative à des actifs de faible valeur. Le Groupe comptabilise les droits d'utilisation des actifs en location représentant le droit d'utiliser les actifs sous-jacents et les obligations locatives représentant les loyers à payer.

Droit d'utilisation des actifs en location

- A la date de prise d'effet du contrat, le droit d'utilisation des actifs en location est évalué à son coût net des amortissements et des pertes de valeur cumulés, et ajusté des réévaluations des obligations locatives.
- Le coût du droit d'utilisation des actifs comprend le montant de l'évaluation des obligations locatives comptabilisées, les coûts directs initiaux engagés et le montant des loyers versés à la date de prise d'effet ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.
- Le droit d'utilisation des actifs est amorti linéairement sur la plus courte durée entre sa durée d'utilité estimée et la durée du contrat de location.

Durée des contrats de location

- La durée du contrat de location représente la durée pendant laquelle le contrat n'est pas résiliable, à laquelle s'ajoutent les durées visées par toute option de prolongation ou de résiliation du contrat de location que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer.
- Dans le cadre du renouvellement des contrats de location, tous les facteurs pertinents constitutifs d'un avantage économique sont pris en compte, contrat par contrat, notamment le coût de déménagement (y compris l'effet des perturbations éventuelles sur l'activité résultant de la résiliation d'un bail), l'attractivité du site et les sommes investies dans l'aménagement des locaux.
- Après la date de prise d'effet du contrat, le Groupe réestime la durée du contrat si un événement ou changement de circonstances important dépendant de sa volonté est susceptible d'affecter sa capacité d'exercer (ou de ne pas exercer) l'option de renouvellement (i.e. un changement de stratégie commerciale).
- Amendement à la norme IFRS 16 « Covid-19 – Concessions de loyers après le 30 juin 2021 » Cet amendement prolonge d'un an l'avenant de mai 2020 qui autorisait un locataire à considérer qu'un allègement de loyer concédé, dans le cadre de la pandémie de Covid-19 ne constituait pas une modification de contrat. Rexel avait choisi d'appliquer cette dérogation. Cette extension d'un an n'a pas eu d'effet significatif sur les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2021.

Obligations locatives

- A la date de prise d'effet du contrat, les obligations locatives sont évaluées à la valeur actualisée des loyers à payer sur la durée du contrat. Les paiements de loyers comprennent des paiements fixes (incluant les paiements fixes en substance), déduction faite, le cas échéant, des incitations locatives à recevoir, des paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux et des sommes que le Groupe devrait payer au titre de la valeur résiduelle des garanties données. Les paiements de loyers comprennent également le prix d'exercice de toute option d'achat que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer et les pénalités exigées en cas de résiliation anticipée du contrat de location, si la durée du contrat de location prend en compte l'exercice par le Groupe de l'option de résiliation anticipée du contrat de location.
- Les paiements de loyers variables qui ne dépendent pas d'un index ou d'un taux sont comptabilisés en charge sur la période au cours de laquelle intervient l'événement ou la condition qui déclenche le paiement.
- Après la date de prise d'effet du contrat, le montant des obligations locatives est augmenté du montant des intérêts dûs au titre des obligations locatives et diminué du montant des loyers payés. Par ailleurs, la valeur comptable des obligations locatives est réestimée en cas de modification d'une composante du contrat (changement de la durée du contrat de location, du montant des loyers fixes en substance ou de l'appréciation d'une option d'achat de l'actif sous-jacent).

Taux d'actualisation

- A la date de prise d'effet du contrat, le Groupe utilise le taux d'emprunt marginal pour évaluer les obligations locatives dès lors qu'il n'est pas possible de déterminer facilement le taux d'intérêt implicite du contrat de location.
- Le taux d'emprunt marginal est déterminé par référence au taux du swap de référence sur sept ans applicable à chaque filiale dans sa devise fonctionnelle, auquel est ajoutée la marge de crédit du Groupe, qui est issue des obligations émises représentant la principale source de financement du Groupe.

Dérogation relative aux contrats de courte durée et aux actifs à faible valeur

Le Groupe applique la dérogation relative à la comptabilisation :

- des contrats de courte durée (i.e. les contrats de location dont la durée est égale ou inférieure à douze mois et qui ne contiennent pas d'option d'achat),
- des contrats de location de matériel de bureau (notamment copieurs, imprimantes, ordinateurs de bureaux) dont l'actif sous-jacent est individuellement de faible valeur.

Les loyers relatifs à ces contrats sont constatés en charge en « Frais administratifs et commerciaux » de façon linéaire sur la durée du contrat.

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des droits d'utilisations des actifs en location et leur variation au cours de la période :

<i>(en millions d'euros)</i>	BIENS IMMOBILIERS	AUTRES ÉQUIPEMENTS	TOTAL DROITS D'UTILISATION DES ACTIFS EN LOCATION
Au 1^{er} janvier 2020	827,9	70,3	898,2
Variation de périmètre	(0,1)	(0,6)	(0,8)
Augmentations	166,3	41,8	208,1
Amortissements et dépréciations	(144,5)	(34,5)	(179,0)
Écarts de conversion	(28,2)	(2,9)	(31,1)
Au 31 décembre 2020	821,4	74,1	895,5
Variation de périmètre ⁽¹⁾	81,6	10,1	91,7
Augmentations	188,2	31,2	219,5
Amortissements et dépréciations ⁽²⁾	(159,9)	(37,1)	(197,0)
Écarts de conversion	34,3	3,2	37,5
Au 31 décembre 2021	965,7	81,5	1 047,1

(1) Résulte essentiellement de l'acquisition de Mayer (voir note 4).

(2) Comprend la dépréciation des droits d'utilisation des actifs en location en Espagne pour 4,8 millions d'euros (voir note 8).

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des obligations locatives et leur variation au cours de l'exercice :

<i>(en millions d'euros)</i>	AU 31 DÉCEMBRE 2021			AU 31 DÉCEMBRE 2020		
	COURANT	NON COURANT	TOTAL	COURANT	NON COURANT	TOTAL
Biens immobiliers	158,2	921,9	1 080,1	137,6	789,2	926,8
Autres équipements	35,5	53,1	88,7	31,1	47,9	78,9
Total obligations locatives	193,7	975,1	1 168,8	168,7	837,0	1 005,7

<i>(en millions d'euros)</i>	2021	2020
Au 1^{er} janvier	1 005,7	1 010,0
Variation de périmètre ⁽¹⁾	91,8	(0,5)
Augmentations	218,0	203,8
Charge d'intérêts	40,4	42,7
Paielements	(229,2)	(215,0)
Écarts de conversion	42,1	(35,3)
Au 31 décembre	1 168,8	1 005,7

(1) résulte essentiellement de l'acquisition de Mayer (voir note 4.1).

L'échéancier des obligations locatives se présente comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	ECHEANCES						Total
	Un an	Deux ans	Trois ans	Quatre ans	Cinq ans	Au-delà	
Au 31 décembre 2021	193,7	179,7	158,1	133,5	105,4	398,3	1 168,8
Au 31 décembre 2020	168,7	152,9	133,7	115,4	99,0	336,0	1 005,7

Le tableau ci-dessous présente les produits et charges comptabilisés dans le compte de résultat au titre des exercices clos le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020 :

<i>(en millions of euros)</i>	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE		Classement dans le compte de résultat
	2021	2020	
Charges d'amortissement des droits d'usage	(192,0)	(178,5)	Amortissement (note 7)
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(40,4)	(42,7)	Autres charges financières (note 9)
Charges locatives des contrats de location à court terme et à faible valeur	(13,3)	(16,2)	Charges d'occupation des locaux (note 7)
Charges de dépréciation	(5,0)	(0,4)	Autres charges (note 8)
Gain net à la suite de résiliation de contrat	1,7	4,0	Autres produits (note 8)
Montant total comptabilisé en compte de résultat	(248,9)	(233,8)	

12.5 Actifs financiers non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	AU 31 DÉCEMBRE	
	2021	2020
Dépôts	41,7	31,9
Instruments dérivés	1,7	9,1
Prêts	0,4	—
Autres actifs financiers non courants	(1) 12,8	0,2
Actifs financiers non courants	56,6	41,3

(1) comprend le prix d'acquisition de l'investissement dans Winkle Electric (voir note 4.1).

13. Actifs courants

13.1 Stocks

Les stocks, composés essentiellement de marchandises, sont initialement évalués à leur coût.

A chaque clôture, les stocks sont évalués au plus faible (i) de leur coût et (ii) de leur valeur nette de réalisation.

- Le coût est calculé par référence à la méthode du Premier Entré, Premier Sorti, en incluant les coûts de transport et en déduisant les remises et rabais fournisseurs.
- La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé à la date de clôture, diminué des coûts estimés pour réaliser la vente, en tenant compte de leur obsolescence technique ou commerciale et des risques liés à leur faible rotation.

<i>(en millions d'euros)</i>	AU 31 DÉCEMBRE	
	2021	2020
Coût	2 157,7	1 591,7
Dépréciation	(100,5)	(80,6)
Stocks	2 057,2	1 511,1

Évolution de la valeur comptable des stocks :

<i>(en millions d'euros)</i>		AU 31 DÉCEMBRE	
		2021	2020
Au 1^{er} janvier		1 511,1	1 696,9
Variations de périmètre	(1)	120,9	0,2
Variation de stocks		371,5	(97,1)
Dépréciation nette		(20,6)	(16,4)
Écarts de conversion		74,3	(57,1)
Autres variations		—	(15,3)
Au 31 décembre		2 057,2	1 511,1

(1) résulte essentiellement de l'acquisition de Mayer (voir note 4.1).

13.2 Créances clients

Les créances clients sont initialement évaluées au coût amorti qui correspond au montant du principal.

Des dépréciations pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées afin de prendre en compte le risque de crédit. Le Groupe applique une méthode simplifiée :

- Pour les créances non risquées (non échues et échues depuis moins de 30 jours), la dépréciation pour pertes de crédit attendues est calculée selon l'historique des pertes de crédit rapportées aux ventes.
- Pour les créances qui présentent un risque de défaut (créance échue depuis plus de 30 jours), la dépréciation pour pertes de crédit attendues est fondée sur une matrice standard d'antériorité des créances échues.

Une dépréciation complémentaire peut être comptabilisée, au cas par cas, lorsqu'il existe des indications objectives que le Groupe ne recevra pas le montant contractuel de la créance en totalité.

Décomptabilisation des créances clients

Rexel gère plusieurs programmes de titrisation de créances commerciales et d'affacturage lui permettant de céder des créances commerciales éligibles et de recevoir un paiement en numéraire.

Les créances clients sont décomptabilisées dès lors que le Groupe a transféré (i) ses droits à recevoir des paiements au titre de l'actif ou qu'il a rempli son obligation de payer les flux de trésorerie reçus à une tierce partie dans le cadre d'un accord de transfert d'une part, et (ii), en substance, tous les risques et avantages attachés aux créances d'autre part.

Quand le Groupe estime qu'il n'a pas transféré les risques et avantages de l'actif, les créances cédées restent inscrites à l'actif du bilan tandis que les financements reçus sont traités comme des dettes financières en échange des créances concernées.

Les créances liées aux programmes de titrisation et de factoring sont présentées en note 18.

(en millions d'euros)	AU 31 DÉCEMBRE	
	2021	2020
Valeur nominale	2 481,8	2 001,5
Dépréciation	(128,6)	(101,8)
Créances clients	2 353,2	1 899,7

Les créances clients incluent les taxes collectées pour le compte des administrations fiscales qui, dans certains cas, peuvent être récupérées auprès de celles-ci lorsque le client fait défaut. Ces taxes recouvrables s'élevaient à 278,3 millions d'euros au 31 décembre 2021 (234,3 millions d'euros au 31 décembre 2020).

Le Groupe a mis en place des programmes d'assurance-crédit dans certains pays significatifs. Le montant des créances couvertes par ces programmes s'élevait à 912,3 millions d'euros au 31 décembre 2021 (808,8 millions d'euros au 31 décembre 2020).

Enfin, dans certains pays, le Groupe bénéficie de garanties supplémentaires en fonction des spécificités juridiques locales, notamment aux États-Unis et au Canada. Les montants couverts par ces garanties représentent 116,8 millions d'euros au 31 décembre 2021 (174,9 millions d'euros au 31 décembre 2020).

Évolution de la dépréciation des créances clients

(en millions d'euros)		2021	2020
Au 1^{er} janvier		(101,8)	(98,0)
Variations de périmètre		(1,9)	(0,1)
Dépréciation nette	(1)	(50,0)	(39,8)
Reprise de provision des créances passées en pertes		31,8	34,7
Écarts de conversion		(5,1)	2,1
Autres mouvements		(1,7)	(0,6)
Au 31 décembre		(128,6)	(101,8)

(1) En 2021, comprend une dépréciation pour pertes de crédit attendues et des pertes sur créances irrécouvrables de 26,6 millions d'euros reconnues en frais administratifs et commerciaux (39,8 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2020) et une dépréciation de créances clients de 23,4 millions d'euros en Chine (voir note 8).

Au 31 décembre 2021, toutes les créances ont fait l'objet d'une dépréciation fondée sur une matrice standard d'antériorité pour un montant de 32,7 millions d'euros au 31 décembre 2021 (30,8 millions d'euros au 31 décembre 2020).

Par ailleurs, des créances clients ont fait l'objet d'une dépréciation estimée à la suite de l'évaluation, au cas par cas, de leur risque de crédit pour un montant de 89,5 millions d'euros (66,9 millions d'euros au 31 décembre 2020).

L'échéancier des créances est le suivant :

(en millions d'euros)	Non échues	De 1 à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	De 91 à 180 jours	> 180 jours	Total
2021	2 018,1	319,1	77,1	27,7	25,0	14,7	2 481,8
2020	1 669,3	207,9	55,7	21,4	20,9	26,4	2 001,5

13.3 Autres actifs courants

(en millions d'euros)		AU 31 DÉCEMBRE	
		2021	2020
Rabais fournisseurs à recevoir	(1)	336,9	255,8
TVA déductible et autres taxes sur les ventes		23,5	20,3
Charges constatées d'avance		34,1	33,3
Instruments dérivés		5,5	2,0
Autres créances		159,2	137,4
Autres actifs		559,2	448,9

(1) Les rabais fournisseurs relatifs aux marchandises et services ont représenté un produit de 980,5 millions d'euros en 2021 (786,0 millions d'euros en 2020).

14. Capital social et prime d'émission

Le capital de Rexel est composé d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 5 euros.

Les rachats des instruments de capitaux propres de la Société, incluant ceux acquis dans le cadre du programme de liquidité, sont comptabilisés en réduction des capitaux propres. Les plus ou moins-values sont constatées directement en capitaux propres et n'affectent pas le compte de résultat.

14.1 Évolution du capital social et de la prime d'émission

Les opérations sur le capital et la prime d'émission sont détaillées dans le tableau suivant :

		<i>(en millions d'euros)</i>		
		NOMBRE D'ACTIONNAIRES	CAPITAL SOCIAL	PRIME D'ÉMISSION
Au 1er janvier 2020		304 102 013	1 520,5	1 451,2
Émission d'actions liée aux plans d'attribution gratuite d'actions	(1)	323 093	1,6	—
Attribution gratuite d'actions		—	—	(5,9)
Annulation d'actions attribuées gratuitement		—	—	5,3
Au 31 décembre 2020		304 425 106	1 522,1	1 450,5
Émission d'actions liée aux plans d'attribution gratuite d'actions	(2)	1 103 051	5,5	—
Émission d'actions liée au plan de souscription d'actions réservé aux salariés		188 334	0,9	0,2
Attribution gratuite d'actions		—	—	(10,4)
Annulation d'actions attribuées gratuitement		—	—	10,4
Distribution de dividendes en numéraire		—	—	(139,6)
Transfert de la prime d'émission au report à nouveau		—	—	(21,3)
Au 31 décembre 2021		305 716 491	1 528,6	1 289,8

(1) Émission de 323 093 actions dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions de 2016 (« Plan 4+0 »).

(2) Émission de 1 103 051 actions dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions de 2017 et 2018.

14.2 Gestion du capital et actions propres

L'Assemblée générale du 22 avril 2021 a autorisé le Conseil d'administration de la Société, avec faculté de subdélégation, à acheter ou faire acheter un nombre maximal d'actions de la Société représentant jusqu'à 10% du capital social de la Société à un prix maximum de 30 euros par action. Ce programme est limité à 250 millions d'euros et a une durée de 18 mois à compter de la date de l'Assemblée générale (soit, jusqu'au 22 octobre 2021).

Les objectifs de ce programme sont par ordre de priorité décroissant :

- d'assurer la liquidité et d'animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières ;
- d'honorer les obligations liées à des attributions d'options sur actions, des attributions gratuites d'actions ou à d'autres attributions, allocations ou cessions d'actions aux salariés ou aux mandataires sociaux de la Société ;
- de conserver et de remettre des actions ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe et ce dans la limite de 5 % du capital social de la Société ;
- de remettre des actions à l'occasion d'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société ;
- d'annuler tout ou partie des titres ainsi rachetés ;
- ainsi que tout autre objectif qui serait conforme à la réglementation en vigueur.

Dans le cadre de ce programme, Rexel a conclu avec un établissement financier un mandat conforme à la Charte de Déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en vue de favoriser la liquidité des transactions sur les actions Rexel pour un montant de 20,1 millions d'euros au 31 décembre 2021 (18,3 millions d'euros au 31 décembre 2020).

Au 31 décembre 2021, Rexel détenait 613 465 actions propres (1 148 482 au 31 décembre 2020), dont 417 171 actions destinées à être remises aux bénéficiaires de plans d'attribution gratuite d'actions, valorisées au cours moyen de 14,41 euros (12,64 euros au 31 décembre 2020) et qui sont comptabilisées en réduction des capitaux propres, pour un montant de 8,8 millions d'euros (14,5 millions d'euros au 31 décembre 2020).

Les plus-values réalisées sur la cession des actions propres au cours de l'exercice 2021 se sont élevées à 1,7 millions d'euros nettes d'impôt et ont été comptabilisées en augmentation des capitaux propres (plus-values nettes de 1,2 million d'euros en 2020).

15. Dividendes

Les dividendes payés en numéraire sont comptabilisés en tant que dette au cours de la période où la distribution a été votée.

	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	
	2021	2020
Dividende par action (en euros)	0,46	—
Dividendes versés en numéraire prélevé sur la prime d'émission (en millions d'euros)	139,6	—

16. Provisions et autres passifs non courants

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, lorsqu'elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Dès lors que l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux reflétant, d'une part, les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent par le marché et, d'autre part, les risques spécifiques à ce passif, le cas échéant.

Provisions pour restructuration

Une restructuration est un programme planifié et contrôlé par la Direction, qui modifie de façon significative, soit le champ d'activité de l'entité, soit la manière dont cette activité est gérée.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a, soit commencé à exécuter le plan, soit rendu public le plan. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées. Les dépenses de restructuration sont comptabilisées en « autres charges » et comprennent principalement les charges de personnel (indemnités pour rupture de contrat de travail, préretraite, préavis non effectués), les coûts de fermetures d'établissements et les indemnités de rupture de contrats non résiliables.

Provisions pour litiges et contentieux

Les provisions pour litiges et contentieux comprennent les coûts estimés au titre des risques, litiges (incluant les litiges prud'homaux), contentieux et réclamations de la part de tiers, ainsi que l'effet probable des garanties données par le Groupe dans le cadre de cession d'actifs non courants ou de filiales.

La part des redressements non contestés est enregistrée en dettes, dès que le montant peut être chiffré de manière fiable.

	AU 31 DÉCEMBRE	
(en millions d'euros)	2021	2020
Provisions	25,1	32,8
Instruments dérivés	3,0	6,5
Autres passifs non courants (1)	6,9	7,3
Provisions et autres passifs non courants	35,0	46,7

(1) Comprennent les dettes relatives à la participation des salariés en France pour un montant de 6,9 millions d'euros (7,3 millions d'euros en 2020).

La variation des provisions est détaillée dans le tableau ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	RESTRUCTURATION (1)	AUTRES LITIGES & GARANTIES (2)	RÉPARATION DES IMMOBILISATIONS LOUÉES (3)	TOTAL PROVISIONS
Solde au 1^{er} janvier 2020	9,1	14,6	2,4	26,2
Augmentations de provisions	21,4	9,5	0,9	31,8
Reprises de provisions utilisées	(10,8)	(3,1)	(1,1)	(14,9)
Reprises de provisions non utilisées	(0,4)	(0,2)	—	(0,6)
Écarts de conversion	—	(0,1)	(0,1)	(0,1)
Autres variations	(7,3)	(2,2)	—	(9,5)
Solde au 31 décembre 2020	12,1	18,6	2,1	32,8
Augmentations de provisions	2,4	6,8	—	9,2
Reprises de provisions utilisées	(8,6)	(2,7)	(0,5)	(11,8)
Reprises de provisions non utilisées	(2,6)	(1,3)	—	(3,9)
Écarts de conversion	0,1	0,1	0,1	0,3
Autres variations	1,8	(3,3)	—	(1,5)
Solde au 31 décembre 2021	5,3	18,2	1,6	25,1

(1) Provisions en lien avec les programmes de réorganisation et de transformation des activités opérationnelles. Ces plans de restructuration concernent des fermetures d'agences, l'optimisation de centres logistiques et la réorganisation des services administratifs. Les restructurations engagées au 31 décembre 2021 concernent principalement l'Europe pour un montant de 3,7 millions d'euros (9,6 millions d'euros en 2020), et l'Asie-Pacifique pour un montant de 1,1 million d'euros (1,5 million d'euros en 2020) et l'Amérique du Nord pour un montant de 0,5 million d'euros (1,0 million d'euros en 2020).

(2) En 2021, les autres litiges et les garanties s'élèvent à 18,2 millions d'euros (18,6 millions d'euros en 2020), dont un montant de 2,7 millions d'euros relatif à un contentieux avec l'URSSAF (2,7 millions d'euros en 2020), un montant de 4,0 millions d'euros relatif à des litiges liés au personnel (3,6 millions d'euros en 2020) et un montant de 1,6 million d'euros relatif à des litiges commerciaux (2,2 millions d'euros en 2020).

(3) En 2021, les provisions pour la réparation des immobilisations louées concernent essentiellement le Royaume-Uni pour 0,4 million d'euros (0,9 million d'euros en 2020), la Suisse pour 0,9 million d'euros (0,8 million d'euros en 2020) et la Belgique pour 0,3 million d'euros.

17. Avantages du personnel

Conformément aux lois et usages de chaque pays, les salariés du Groupe bénéficient d'avantages postérieurs à l'emploi et d'autres avantages à long terme (pendant la période d'activité) comprenant les indemnités de fin de carrière, les médailles du travail, les départs en retraite anticipés, les couvertures médicales et d'assurance-vie en faveur des anciens salariés, y compris les retraités.

Les avantages du personnel sont répertoriés en :

- Régimes à cotisations définies, comptabilisées en charges de personnel dans le compte de résultat et n'entraînant aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires, ou en
- Régimes à prestations définies pour lesquels le Groupe a l'obligation de payer des prestations convenues aux membres de son personnel.

Obligation nette du Groupe

L'obligation nette du Groupe au titre des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi ainsi que les autres avantages à long terme, est calculée séparément pour chaque plan, en estimant le montant des avantages futurs auxquels les employés ont droit en retour des services rendus dans la période en cours et dans les périodes passées.

Conformément à l'interprétation de l'IAS 19 "Attribution d'un avantage aux périodes de service" (mai 2021), lorsque les droits d'un salarié sont plafonnés, l'engagement au titre du versement d'une indemnité au salarié est constitué sur les années de service précédant le départ en retraite au titre desquelles le salarié génère un droit à l'avantage et non sur la totalité des années de service. Cette interprétation n'a pas eu d'effet significatif sur les états financiers du Groupe au 31 décembre 2021.

Les prestations sont actualisées afin de déterminer leur valeur actuelle.

Les taux d'actualisation ont été déterminés par référence aux taux de rendement des obligations de première catégorie (obligations cotées AA par au moins une des trois premières agences de notation : Standard & Poor's, Moody's et Fitch) ayant une échéance identique aux régimes concernés. Les prestations attendues de chaque plan sont actualisées avec la courbe des taux correspondant à leur échéance. S'il n'existe pas d'obligations d'une durée suffisamment longue, le taux d'actualisation est estimé en extrapolant les taux de marché suivant la courbe. Puis, un taux d'actualisation synthétique est calculé, qui, appliqué à l'ensemble des flux de trésorerie, permet de restituer la même charge d'intérêt que si les taux individuels avaient été appliqués.

Le calcul est réalisé périodiquement par un actuaire indépendant, à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées.

Par ailleurs, les engagements de retraite présentent les caractéristiques suivantes :

- Le passif, enregistré au bilan au titre des régimes à prestations définies, représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des plans à prestations définies à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs dédiés.
- Lorsque la valeur des actifs du plan excède le montant des engagements du Groupe, l'actif reconnu est limité à la valeur actualisée des remboursements futurs des fonds disponibles du régime ou des réductions de cotisations futures.
- Lorsque les droits des employés augmentent (ou sont réduits), la part de l'augmentation (ou de la diminution), liée aux services passés rendus par les employés, est reconnue immédiatement en charge (produit) dans le compte de résultat. Le coût des services au titre de la période, ainsi que les coûts administratifs de gestion des fonds, sont présentés au compte de résultat en frais commerciaux et administratifs. Les charges et produits liés à l'actualisation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies nette des actifs du plan sont présentés en charges et produits financiers.

Réévaluations

Les réévaluations comprenant (i) les pertes et gains actuariels, (ii) le rendement réel des actifs incluant les dépenses administratives liées à la gestion des actifs et (iii) les variations de l'effet du plafonnement des actifs sont constatées :

- dans le résultat global consolidé pour les avantages postérieurs à l'emploi ;
- dans les frais administratifs et commerciaux pour les autres avantages à long terme.

17.1 Description des régimes à prestations définies

Les régimes de retraite financés les plus importants concernent le Royaume-Uni, le Canada, la Suisse. Ils sont gérés dans des structures indépendantes du Groupe.

Au Royaume-Uni, les plans de retraite à prestations définies sont gérés par le fonds de pension *Rexel UK Pension Scheme*. Ce plan est fermé aux nouveaux entrants depuis le 5 avril 2002. Les droits accumulés et les pensions font l'objet d'une indexation. Les objectifs statutaires de financement sont validés conjointement par le *Trustee board* et la société. Dans ce cadre, le *Trustee board* procède à l'évaluation du régime au moins tous les trois ans. Sur la base de cette évaluation, un échéancier des cotisations, permettant de restaurer l'équilibre du régime à terme, est décidé avec la société. La dernière évaluation du régime a été réalisée le 5 avril 2020. Le *Trustee board* est également responsable de la stratégie d'investissement du fonds.

En Suisse, Rexel propose un régime de retraite complémentaire pour ses employés. Les actifs sont gérés dans un fonds de pension *Pension Kasse*, réservé à Elektro Material. Le régime fonctionne comme un contrat de retraite à cotisations définies assorti d'un rendement garanti, le qualifiant ainsi de régime à prestations définies. Le *Conseil de Fondation* est responsable de la mise en œuvre d'une stratégie adaptée d'allocation des actifs ayant pour objectif d'en garantir le rendement. Le fonds fait l'objet d'une évaluation tous les ans.

Au Canada, les régimes à prestations définies concernent principalement :

- Le régime « Employés », qui est agréé fiscalement et qui a deux types de dispositions : celles qualifiées de prestations définies et celles qualifiées de cotisations définies. Les prestations définies relèvent d'une formule basée sur le salaire moyen en cours de carrière. Ce plan a été fermé pour les membres du personnel entrant à compter du 1er janvier 2000.
- Le régime de retraite « Cadres » et le régime complémentaire « Dirigeants » (« SERP »), qui assurent aux retraités une pension calculée sur un pourcentage des derniers salaires perçus. Le régime « Cadres » est un plan agréé fiscalement. Le régime « Dirigeants » offre deux prestations : la première assure un complément de prestations au-delà des limites fixées pour le régime « Cadres ». La seconde offre une rente calculée sur le capital constitutif lors du départ à la retraite.

Une évaluation complète des plans canadiens est effectuée tous les trois ans. Les dernières évaluations ont été réalisées en 2021 pour le régime "Employés" et en 2019 pour les régimes de retraite "Cadres" et "Dirigeants".

17.2 Informations relatives aux régimes à prestations définies

L'évolution de la valeur actuelle de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	VALEUR ACTUELLE DE L'OBLIGATION				
	ROYAUME-UNI	CANADA	SUISSE	AUTRES	GRUPE
Au 1^{er} janvier 2020	546,3	258,7	250,2	210,1	1 265,3
Coûts des services rendus de la période	—	2,2	7,2	6,0	15,4
Charges d'intérêts financiers	10,3	7,5	0,6	2,6	21,0
Prestations servies	(15,6)	(12,4)	(7,6)	(9,3)	(44,9)
Cotisations versées par les participants	—	0,4	4,3	0,4	5,1
Variations de périmètre	—	—	—	(0,6)	(0,6)
Écarts de conversion	(29,7)	(17,5)	1,1	(2,3)	(48,4)
Effet des réductions et liquidations de régime / autres	0,2	—	—	—	0,2
Réévaluation					
<i>Effet des changements d'hypothèses démographiques</i>	—	—	—	(1,2)	(1,2)
<i>Effet des changements d'hypothèses financières</i>	57,5	21,5	(1,1)	8,4	86,4
<i>Effet des ajustements liés à l'expérience</i>	(10,5)	(1,4)	2,6	1,6	(7,6)
Au 31 décembre 2020	558,6	258,9	257,4	215,7	1 290,6
Coûts des services rendus de la période	—	2,3	7,2	6,4	15,8
Charges d'intérêts financiers	8,6	6,4	0,6	2,0	17,7
Prestations servies	(17,4)	(13,5)	(10,2)	(8,9)	(50,0)
Cotisations versées par les participants	—	0,4	4,4	0,4	5,1
Écarts de conversion	37,8	21,7	11,0	2,2	72,7
Effet des réductions et liquidations de régime / autres	—	—	—	0,9	0,9
Réévaluation					
<i>Effet des changements d'hypothèses démographiques</i>	(15,0)	—	(11,0)	—	(25,9)
<i>Effet des changements d'hypothèses financières</i>	(22,7)	(15,1)	(8,7)	(12,2)	(58,7)
<i>Effet des ajustements liés à l'expérience</i>	(5,7)	(1,0)	2,6	(4,8)	(9,0)
Au 31 décembre 2021	544,2	260,2	253,3	201,7	1 259,3

L'évolution de la juste valeur des actifs des régimes à prestations définies est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	JUSTE VALEUR DES ACTIFS DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES				
	ROYAUME-UNI	CANADA	SUISSE	AUTRES	GRUPE
Au 1^{er} janvier 2020	411,4	193,2	247,5	101,0	953,1
Cotisations versées par l'employeur	18,9	6,6	8,5	11,2	45,3
Cotisations versées par les participants	—	0,4	4,3	0,4	5,1
Rendements des actifs	5,6	5,7	0,7	1,2	13,1
Prestations servies	(15,6)	(12,4)	(7,6)	(9,3)	(44,9)
Écarts de conversion	(22,4)	(13,0)	1,1	(0,4)	(34,6)
Rendement des fonds investis à l'exclusion des intérêts financiers ⁽¹⁾	23,8	7,2	0,3	1,5	32,7
Au 31 décembre 2020	421,8	187,6	254,9	105,5	969,7
Cotisations versées par l'employeur	7,1	6,9	6,5	7,2	27,8
Cotisations versées par les participants	—	0,4	4,4	0,4	5,1
Rendements des actifs	4,3	4,7	0,7	0,9	10,5
Prestations servies	(17,4)	(13,5)	(10,2)	(8,9)	(50,0)
Écarts de conversion	30,1	16,5	10,8	0,5	58,0
Rendement des fonds investis à l'exclusion des intérêts financiers ⁽¹⁾	36,0	14,1	(16,5)	(4,3)	29,2
Au 31 décembre 2021	481,8	216,6	250,6	101,3	1 050,4

(1) Dont un montant de (39,6) millions d'euros relatif au plafonnement des actifs de couverture du plan suisse (12,0) millions d'euros en 2020).

L'évolution des passifs (actifs) nets des régimes à prestations définies se présente comme suit :

(en millions d'euros)	PASSIF (ACTIF) NET AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES				
	ROYAUME-UNI	CANADA	SUISSE	AUTRES	GROUPE
Au 1^{er} janvier 2020	134,9	65,5	2,7	109,1	312,1
Coûts des services rendus de la période	—	2,2	7,2	6,0	15,4
Charges d'intérêts financiers	4,7	1,8	—	1,5	7,9
Effet des réductions et liquidations de régime / autres	0,2	—	—	—	0,2
Cotisations versées par l'employeur	(18,9)	(6,6)	(8,5)	(11,2)	(45,3)
Variations de périmètre	—	—	—	(0,6)	(0,6)
Écarts de conversion	(7,3)	(4,6)	—	(1,9)	(13,7)
Réévaluation	23,3	12,9	1,2	7,4	44,9
Au 31 décembre 2020	136,8	71,4	2,5	110,2	320,9
Coûts des services rendus de la période	—	2,3	7,2	6,4	15,8
Charges d'intérêts financiers	4,4	1,7	(0,1)	1,2	7,2
Effet des réductions et liquidations de régime / autres	—	—	—	0,9	0,9
Cotisations versées par l'employeur	(7,1)	(6,9)	(6,5)	(7,2)	(27,8)
Écarts de conversion	7,7	5,2	0,1	1,8	14,7
Réévaluation	(79,4)	(30,1)	(0,6)	(12,8)	(122,8)
Au 31 décembre 2021	62,4	43,5	2,7	100,4	208,9

Le rapprochement du passif au bilan avec l'obligation actuarielle des plans à prestations définies s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	RAPPROCHEMENT DU PASSIF AU BILAN AVEC L'OBLIGATION ACTUARIELLE DES PLANS À PRESTATIONS DÉFINIES				
	ROYAUME-UNI	CANADA	SUISSE	AUTRES	GROUPE
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020					
Valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	558,6	258,9	257,4	215,7	1 290,6
<i>dont Plans par capitalisation</i>	558,1	236,8	254,9	126,4	1 176,2
<i>dont Plans par répartition</i>	0,4	22,1	2,5	89,3	114,4
Juste valeur des actifs	(421,8)	(187,6)	(254,9)	(105,5)	(969,7)
Situation financière	136,8	71,4	2,5	110,2	320,9
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021					
Valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	544,2	260,2	253,3	201,7	1 259,3
<i>dont Plans par capitalisation</i>	543,7	237,9	250,7	118,3	1 150,6
<i>dont Plans par répartition</i>	0,5	22,2	2,6	83,4	108,7
Juste valeur des actifs	(481,8)	(216,6)	(250,6)	(101,3)	(1 050,4)
Situation financière	62,4	43,5	2,7	100,4	208,9

17.3 Réévaluation de la provision comptabilisée

<i>(en millions d'euros)</i>	ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL				
	ROYAUME-UNI	CANADA	SUISSE	AUTRES	GRUPE
Rendement des actifs à l'exclusion des produits financiers et plafonnement d'actif	(23,7)	(7,2)	(0,3)	(1,4)	(32,7)
Effet des changements d'hypothèses démographiques	—	—	—	(1,2)	(1,2)
Effet des changements d'hypothèses financières	57,5	21,5	(1,1)	8,3	86,2
Effet des ajustements liés à l'expérience	(10,5)	(1,4)	2,5	1,8	(7,6)
Éléments reconnus en résultat global au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020	23,3	12,9	1,1	7,4	44,7
Rendement des actifs à l'exclusion des produits financiers et plafonnement d'actif	(36,0)	(14,1)	16,5	4,3	(29,3)
Effet des changements d'hypothèses démographiques	(15,0)	—	(10,8)	—	(25,8)
Effet des changements d'hypothèses financières	(22,7)	(15,0)	(8,7)	(12,0)	(58,4)
Effet des ajustements liés à l'expérience	(5,7)	(1,0)	2,3	(4,7)	(9,1)
Éléments reconnus en résultat global au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021	(79,4)	(30,1)	(0,7)	(12,4)	(122,6)

17.4 Charge comptabilisée

La charge comptabilisée au compte de résultat consolidé s'analyse ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>		CHARGE COMPTABILISÉE				
		ROYAUME-UNI	CANADA	SUISSE	AUTRES	GRUPE
Coûts des services rendus de la période	(1)	—	2,2	7,2	6,0	15,4
Coût des services passés	(3)	0,2	—	—	—	0,2
Charge d'intérêt nette	(2)	4,7	1,8	—	1,5	8,0
Autre	(1)	0,0	0,1	0,1	—	0,2
Charge comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020		4,9	4,1	7,3	7,5	23,7
Coûts des services rendus de la période	(1)	—	2,3	7,2	6,4	15,8
Coût des services passés	(1)	—	—	—	0,9	0,9
Charge d'intérêt nette	(2)	4,4	1,7	—	1,2	7,3
Autre	(1)	—	—	0,1	(0,3)	(0,3)
Charge comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021		4,4	4,0	7,2	8,1	23,7

(1) Inclus dans les charges de personnel (voir note 7).

(2) Inclus dans les charges financières nettes (voir note 9).

(3) inclus dans les autres charges.

Il n'y a eu ni modification ni règlement significatif des plans au titre des exercices clos le 31 décembre 2021 et 2020.

17.5 Nature des fonds investis dans les plans de retraite

(en millions d'euros)	NATURE DES FONDS INVESTIS DANS LES PLANS DE RETRAITE		
	ROYAUME-UNI	CANADA	SUISSE
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,0	0,9	14,4
Actions (cotées sur un marché actif)	12,6	81,8	104,7
Instruments de dettes (cotés sur un marché actif)	71,5	102,0	99,5
Biens immobiliers	—	—	62,7
Fonds d'investissements	328,0	—	—
Actifs détenus par des compagnies d'assurances	4,2	2,9	1,3
Autres	0,3	—	2,2
Au 31 décembre 2020	421,8	187,6	284,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,0	1,0	14,5
Actions (cotées sur un marché actif)	19,4	94,8	125,5
Instruments de dettes (cotés sur un marché actif)	101,7	87,0	108,0
Biens immobiliers	—	—	69,1
Fonds d'investissements	353,5	—	—
Actifs détenus par des compagnies d'assurances	4,0	33,9	3,3
Autres	0,4	—	2,9
Au 31 décembre 2021	481,8	216,7	323,4

17.6 Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

	ROYAUME-UNI		CANADA		SUISSE	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Maturité moyenne du plan (en années)	16	17	12	13	14	15
Taux d'actualisation (en %)	1,75	1,50	2,90	2,40	0,50	0,25
Taux d'augmentation futur des salaires (en %)	N/A	N/A	3,00	3,00	0,50	0,50

17.7 Analyse des risques liés aux plans de retraite

Afin d'identifier et de traiter les risques inhérents à la gestion des plans de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, un comité, composé de représentants de la direction financière et de la direction des ressources humaines, se réunit tous les trimestres. Ce comité, assisté d'experts, revoit plus particulièrement le financement des plans et la performance des actifs de couverture. Il est informé de tout événement significatif relatif aux avantages accordés aux salariés, à leur incidence financière et aux modifications de la réglementation. Il rend compte au Comité d'Audit une fois par an.

Les principaux régimes à prestations définies du Groupe sont soumis à des règles de financement qui dépendent essentiellement des taux d'intérêt, de la performance des actifs de couverture et des modifications des réglementations locales. Toute évolution défavorable de ces paramètres nécessiterait le versement de contributions complémentaires par le Groupe aux fonds de pension dans le cadre d'un échéancier.

- Volatilité des taux d'actualisation et d'inflation

La valeur actuelle de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs. Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux taux de rendement des obligations à la date d'évaluation, qui peuvent varier d'une période à l'autre. Par ailleurs, les prestations accumulées et les rentes de retraite sont généralement soumises à des augmentations de salaires et à des indexations conditionnelles ou inconditionnelles qui varient selon le niveau d'inflation. Tout changement de ces paramètres peut modifier la valeur actuelle de l'obligation et le coût des services, déclenchant ainsi le versement de contributions supplémentaires, afin de respecter les exigences locales de financement minimum.

- Volatilité de la valeur des actifs de couverture

Les actifs de couverture sont constitués d'actions, d'obligations et d'autres actifs dont la valeur est soumise aux fluctuations du marché. Un retournement des marchés financiers augmenterait le passif net au titre des régimes à prestations définies. Les ratios de couverture des plans diminueraient en conséquence, nécessitant des versements complémentaires de cotisations par le Groupe dans le cadre d'un échéancier.

Analyse de la sensibilité

SENSIBILITÉ CONSÉCUTIVE À LA BAISSÉ DE 50 POINTS DE BASE DU TAUX D'ACTUALISATION					
(en millions d'euros)	ROYAUME-UNI	CANADA	SUISSE	AUTRES	GRUPE
Coûts des services rendus de la période	—	0,1	0,5	0,3	1,1
Valeur actualisée de l'obligation	45,7	16,2	19,3	12,5	93,6

SENSIBILITÉ CONSÉCUTIVE À LA BAISSÉ DE 10% DES MARCHÉS FINANCIERS					
(en millions d'euros)	ROYAUME-UNI	CANADA	SUISSE	AUTRES	GRUPE
Fonds investis dans les plans de retraite	(1,9)	(9,5)	(12,5)	(0,5)	(24,5)

Analyse du risque

Afin d'atténuer les risques identifiés ci-dessus, le Groupe a mis en œuvre ou est en train de mettre en place les actions suivantes qui incluent des changements dans la conception des régimes à prestations définies, ainsi que des mesures financières, parmi lesquelles :

- clôture de plans, lorsqu'appropriée, et migration vers des plans à cotisations définies, avec gel des prestations ;
- rationalisation des prestations incluant le niveau de pensions versées, les facteurs de taux de conversion et les plafonds d'indexation ;
- versement sélectif de cotisations en complément des cotisations récurrentes, afin d'augmenter la couverture du fonds ;
- couverture financière des taux d'intérêt et d'inflation ;
- adoption de stratégies d'investissement qui permettent une meilleure cohérence de la nature des dettes avec un alignement progressif de l'allocation des actifs et de la maturité des plans de retraite ;
- réunions régulières avec les représentants des fonds de pensions ;
- revue périodique de la performance des investissements par des experts indépendants pour piloter leur volatilité.

17.8 Flux de trésorerie prévisionnels

FLUX DE TRÉSORERIE PRÉVISIONNELS					
(en millions d'euros)	ROYAUME-UNI	CANADA	SUISSE	AUTRES	GRUPE
Prestations attendues pour 2022	18,6	13,5	10,7	15,5	58,2
Prestations attendues pour 2023	17,8	13,8	8,9	9,2	49,7
Prestations attendues pour 2024	18,3	14,1	10,3	11,2	53,9
Prestations attendues pour 2025	19,5	14,4	8,5	10,9	53,3
Prestations attendues pour 2026 et au-delà	127,9	89,3	53,4	69,5	339,9
Cotisations versées par l'employeur prévues pour 2022	9,5	7,1	6,8	6,6	30,0

18. Endettement financier et gestion des risques financiers

18.1 Endettement financier net

La définition de l'endettement financier net du Groupe est la suivante :

- Endettement financier brute (emprunts et dettes financières, découverts et instruments dérivés financiers),
- Moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie (fonds de caisse et les dépôts à vue, ainsi que les placements à court terme très liquides dont le risque de variation de valeur n'est pas significatif).

Lors de sa comptabilisation initiale, la dette financière brute est évaluée à la juste valeur par le compte de résultat. Les emprunts et les dettes financières portant intérêts sont par la suite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE). Les coûts de transaction sont inclus dans le calcul du coût amorti selon la méthode du TIE et sont amortis en résultat sur la durée de vie de l'instrument. Les coûts de transaction et les primes d'émission des emprunts et dettes financières incluent (i) les honoraires et les commissions payés aux agents et aux conseils, (ii) les prélèvements des autorités de marché et les commissions de bourse et (iii) les droits d'enregistrement. Ces coûts n'incluent ni les primes d'émission, ni l'allocation de frais administratifs internes ou de frais de siège.

Les pertes et profits liés à la décomptabilisation des passifs financiers sont comptabilisés en compte de résultat.

Les équivalents de trésorerie sont réévalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

La classification des instruments financiers est expliquée en note 18.3.

Au 31 décembre 2021, l'endettement financier net consolidé de Rexel s'élève à 1 551,2 millions d'euros et s'analyse ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	AU 31 DÉCEMBRE 2021			AU 31 DÉCEMBRE 2020		
	COURANT	NON COURANT	TOTAL	COURANT	NON COURANT	TOTAL
Obligations	—	999,5	999,5	—	1 105,5	1 105,5
Titrisation	605,0	300,0	905,0	0,4	818,0	818,4
Emprunts auprès des établissements de crédit	36,7	0,3	37,0	8,1	0,3	8,5
Billets de trésorerie	125,5	—	125,5	50,0	—	50,0
Concours bancaires et autres emprunts	68,7	—	68,7	58,6	—	58,6
Intérêts courus	(1) 5,1	—	5,1	3,6	—	3,6
Moins coûts de transaction	(3,6)	(9,2)	(12,9)	(3,7)	(8,6)	(12,3)
Total dettes financières et intérêts courus	837,5	1 290,5	2 128,0	117,0	1 915,2	2 032,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie			(573,5)			(685,4)
Intérêts courus à recevoir			(1,4)			(0,8)
Dérivés de couverture adossés à la dette financière	(2)		(2,0)			(11,1)
Endettement financier net			1 551,2			1 334,9

(1) dont intérêts courus sur les obligations pour un montant de 2,2 millions d'euros au 31 décembre 2021 (1,2 million d'euros au 31 décembre 2020).

(2) les dérivés de couverture de la dette incluent les instruments de taux désignés comme couverture de juste valeur et des dérivés de couverture de change adossés à la dette financière.

18.1.1 Obligations

Les principaux éléments des obligations se détaille comme suit :

(en millions d'euros)	NOMINAL	DATE D'ÉCHÉANCE	TAUX D'INTÉRÊT	VALEUR COMPTABLE	
				AU 31 DÉCEMBRE	
				2021	2020
Obligations liées au développement durable émises en novembre 2021	600,0	décembre 2028	2,125 %	600,4	—
Obligations liées au développement durable émises en mai 2021	400,0	juin 2028	2,125 %	399,1	—
Obligations émises en 2019	600,0	juin 2026	2,750 %	—	600,7
Obligations émises en 2017	500,0	juin 2025	2,125 %	—	504,9
TOTAL				999,5	1 105,5

Obligations liées au développement durable de 600 millions d'euros remboursables en 2028

Le 10 novembre 2021, Rexel a émis des obligations de 600 millions d'euros liées au développement durable souscrites en totalité à leur valeur nominale et portant intérêt au taux de 2,125% par an.

Les obligations sont de même rang que le Contrat de Crédit Senior et ne sont pas assorties de sûretés. Les intérêts sont payables semestriellement, au 15 juin et au 15 décembre, à compter du 15 juin 2022. Les obligations sont remboursables le 15 décembre 2028 et sont admises aux négociations sur le marché de la Bourse du Luxembourg.

Les obligations sont remboursables en totalité ou partiellement à tout moment jusqu'au 15 décembre 2024 à un prix égal au montant total du nominal augmenté d'une prime de remboursement anticipé et des intérêts courus non échus.

A partir du 15 décembre 2024, les obligations seront remboursables en totalité ou partiellement pour un prix de remboursement dépendant de l'atteinte des objectifs et détaillé dans le tableau ci-dessous :

PÉRIODE DE REMBOURSEMENT COMMENÇANT LE :	PRIX DE REMBOURSEMENT (EN % DU MONTANT PRINCIPAL)	
	Objectifs de performance de développement durable atteints	Objectifs de performance de développement durable non atteints
15 décembre 2024	101,063 %	101,188 %
15 décembre 2025	100,531 %	100,594 %
15 décembre 2026 et au delà	100,000 %	100,000 %

Obligations liées au développement durable de 400 millions d'euros remboursables en 2028

Le 5 mai 2021, Rexel a émis des obligations de 300 millions d'euros liées au développement durable souscrites en totalité à leur valeur nominale et portant intérêt au taux de 2,125% par an. Le 18 mai 2021, une tranche complémentaire d'un montant nominal de 100 millions d'euros a été émise au prix de 100,875% du nominal (soit un prix d'émission de 100,9 millions d'euros). Cette tranche complémentaire est totalement fongible avec les obligations émises initialement et ont des caractéristiques et des conditions identiques.

Les obligations sont de même rang que le Contrat de Crédit Senior et les autres obligations non assorties de sûretés. Les intérêts sont payables semestriellement, au 15 juin et au 15 décembre, à compter du 15 décembre 2021. Les obligations sont remboursables le 15 juin 2028 et sont admises aux négociations sur le marché de la Bourse du Luxembourg.

Les obligations sont remboursables en totalité ou partiellement à tout moment jusqu'au 15 juin 2024 à un prix égal au montant total du nominal augmenté d'une prime de remboursement anticipé et des intérêts courus non échus.

A partir du 15 juin 2024, les obligations seront remboursables en partie ou en totalité pour un prix de remboursement dépendant de l'atteinte des objectifs et détaillé dans le tableau ci-dessous :

PRIX DE REMBOURSEMENT (EN % DU MONTANT PRINCIPAL)

PÉRIODE DE REMBOURSEMENT COMMENÇANT LE :	Objectifs de performance de développement durable atteints	Objectifs de performance de développement durable non atteints
15 juin 2024	101,063 %	101,188 %
15 juin 2025	100,531 %	100,594 %
15 juin 2026 et au delà	100,000 %	100,000 %

Objectifs de performance de développement durable

Les obligations de 400 millions d'euros et de 600 millions d'euros à échéance 2028 sont conditionnées à la réalisation des objectifs de performance de développement durable suivants :

- une diminution de 23% des émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation des produits vendus (champs d'application 3), par euro de chiffre d'affaires d'ici le 31 décembre 2023, par rapport à 2016 et,
- une diminution de 23,7% des émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation d'énergie (champs d'application 1 et 2) dans ses activités d'ici le 31 décembre 2023, par rapport à 2016.

Les intérêts sur les obligations augmenteront de 25 points de base par an jusqu'à 2,375% à partir du 15 juin 2024, en cas de non atteinte par Rexel de l'un des objectifs fixés ci-dessus.

Au 31 décembre 2021, le Groupe considère qu'il atteindra ces objectifs de performance.

Obligations de 500 millions d'euros remboursables en 2025 (remboursées par anticipation en mai 2021)

En mai 2021, les fonds provenant de l'émission obligataire de 400 millions d'euros à échéance 2028 ont permis de rembourser les obligations pour un montant total de 505,3 millions d'euros, incluant une prime de remboursement anticipé de 5,3 millions d'euros.

Cette opération a généré une charge financière de 5,1 millions d'euros, comprenant la prime de remboursement anticipé, les frais d'émission non amortis (3,1 millions d'euros) et un gain lié à un ajustement de juste valeur (3,4 millions d'euros).

Obligations de 600 millions d'euros remboursables en 2026 (remboursées par anticipation en novembre 2021)

En novembre 2021, les fonds provenant de l'émission obligataire de 600 millions d'euros à échéance 2028 ont permis de rembourser les obligations pour un montant total de 614,2 millions d'euros, incluant une prime de remboursement anticipé de 14,2 millions d'euros.

Cette opération a généré une charge financière de 17,5 millions d'euros, comprenant la prime de remboursement anticipé, les frais d'émission non amortis (3,7 millions d'euros) et un gain lié à un ajustement de juste valeur (0,4 million d'euros).

18.1.2 Programmes de titrisation des créances commerciales

Les informations en lien avec les programmes de titrisation, incluant le programme hors bilan, sont résumées dans le tableau ci-dessous :

PRINCIPAUX PROGRAMMES	ENCOURS MAXIMUM AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021		MONTANT DES CRÉANCES CÉDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2021		SOMMES TIRÉES AU 31 DÉCEMBRE 2021		SOLDE D'Û AU 31 DÉCEMBRE		ÉCHÉANCE
							2021	2020	
	<i>(en millions de devises)</i>						<i>(en millions d'euros)</i>		
France	300,0	EUR	458,8	EUR	300,0	EUR	300,0	300,0	16/12/2023
Europe (hors France)	219,0	EUR	333,1	EUR	220,2	EUR	220,2	185,1	16/8/2022
Etats-Unis - Dette enregistrée au bilan	290,0	USD	500,7	USD	290,0	USD	256,0	225,1	20/9/2022
Etats-Unis - Financement hors bilan	225,0	USD	224,2	USD	224,2	USD	197,9	138,2	20/9/2022
Canada	185,0	CAD	286,0	CAD	185,0	CAD	128,5	107,8	19/9/2022
TOTAL							1 102,7	956,3	
dont:									
							905,0	818,4	
							197,9	138,2	

Au 31 décembre 2021, l'encours maximum autorisé par ces programmes de titrisation s'élevait à 1 102,7 millions d'euros et était utilisé en totalité.

Ces programmes de cession de créances portent intérêt à taux variables majorés d'une marge spécifique à chaque programme.

Programmes inclus dans le bilan

Rexel gère plusieurs programmes de cession de créances commerciales lui permettant de céder des créances commerciales à des entités "ad hoc" et de recevoir en échange la valeur des créances diminuée d'un montant pour garantir le recouvrement, ce dernier montant étant seulement remboursé, en tout ou partie, après complet paiement des créances.

Les entités « ad hoc » obtiennent le financement nécessaire à l'achat de celles-ci notamment par l'émission d'instruments de dette à court terme, comme des billets de trésorerie français ou du *commercial paper* américain ou canadien, notés par des agences de notation. Certains programmes prévoient que les filiales concernées bénéficient de la possibilité de céder leurs créances contre la souscription de titres subordonnés du véhicule de titrisation.

Les filiales concernées restent en charge du recouvrement des créances après leur cession et continuent d'assumer une part significative du retard de paiement et du risque de crédit. Par conséquent, les créances cédées ne remplissant pas les conditions requises pour leur décomptabilisation conformément à IFRS 9, les créances cédées restent inscrites à l'actif du bilan dans le poste « Créances clients », alors que les financements reçus sont traités comme des dettes financières.

Programmes hors-bilan

Le Groupe a également conclu un contrat avec Ester Finance Titrisation (l'acquéreur), filiale française de CALYON, portant sur la cession des droits aux flux de trésorerie relatifs à des créances commerciales des filiales américaines du Groupe, dans le cadre d'un *Receivables Participation Agreement* (« RPA »). En 2016, un avenant au contrat permet au Groupe de céder ses créances éligibles et de recevoir un paiement en numéraire pour un montant maximum de 225 millions de dollars américains. L'échéance du programme a été prorogée en septembre 2022.

Le prix de cession de ces créances est égal à la valeur nominale des créances diminuée d'une décote correspondant à la rémunération du risque de crédit et du coût de financement des fonds mis à disposition. Au titre du RPA, le Groupe conserve la responsabilité de la collecte des créances pour le compte de l'acquéreur en contrepartie d'une rémunération (« service fee »). Dans le cadre de cette transaction, le Groupe a signé un contrat « *Collateral and Intercreditor Agreement* », afin de garantir ses obligations au titre du RPA. Les obligations du Groupe au titre du RPA garantissent la remise des fonds recouverts par le Groupe pour le compte de l'acquéreur, ainsi que le paiement de frais et indemnités dus par le Groupe. Cependant, ces garanties ne comportent aucune obligation d'indemnisation au titre des créances non recouvrées.

Il résulte de ce contrat que les risques de crédit, de taux et de retard de paiement attachés aux créances visées dans le programme Ester sont transférés à l'acquéreur à travers la décote appliquée aux créances, qui correspond à la rémunération du risque de crédit et du coût de financement. Dans l'analyse des risques

et avantages, le risque de dilution n'est pas considéré comme un risque attaché aux créances, mais est assimilé à un risque de mauvaise utilisation du programme de titrisation, dès lors que les créances douteuses ne sont pas éligibles à ce programme ou sont analysées comme un risque attaché au recouvrement de la créance et sont couverts par une caution bancaire.

En conséquence, les créances cédées au titre du programme Ester sont décomptabilisées à la date de cession et la différence entre le prix de vente et la valeur comptable de ces créances est enregistrée dans le compte de résultat en charges financières.

Au 31 décembre 2021, les créances décomptabilisées s'élèvent à 197,9 millions d'euros (138,2 millions d'euros au 31 décembre 2020). La perte relative à ce programme reflétant la décote accordée à l'acquéreur des créances commerciales est enregistrée en charges financières pour un montant de 5,3 millions d'euros (5,7 millions d'euros en 2020). La valeur nette comptable et la juste valeur des fonds collectés dans le cadre de ce contrat au titre des créances décomptabilisées et non encore transférés à l'acquéreur s'élèvent à 25,2 millions d'euros (23,6 millions d'euros au 31 décembre 2020) et sont comptabilisées en dettes financières.

Le Groupe n'a conservé aucun intérêt résiduel dans les créances cédées au titre de ce programme.

Ratios

Ces programmes imposent le respect de certaines obligations contractuelles relatives à la qualité du portefeuille de créances commerciales, notamment en ce qui concerne le ratio de dilution (créances ayant fait l'objet d'un avoir par rapport au montant total des créances commerciales éligibles), des ratios de défauts et d'arriérés (ratios relatifs respectivement au rapport entre les créances commerciales arriérées ou douteuses et les créances commerciales éligibles).

Au 31 décembre 2021, toutes les obligations contractuelles au titre des programmes de cession de créances commerciales sont satisfaites. Ces programmes sont permanents et ne subissent aucun effet de saisonnalité autre que celui relatif à l'activité courante.

18.1.3 Contrats d'affacturage

En complément de ses programmes de titrisation de créances commerciales, Rexel a recours à des contrats d'affacturage en France et en Belgique, au terme desquels Rexel cède des créances commerciales au factor en contrepartie de trésorerie pour un financement maximum de 95 millions d'euros.

Au titre de ces contrats, le Groupe transfère le risque de crédit, le risque de retard de paiement au factor mais reste responsable du recouvrement de la créance pour le compte du factor.

Au 31 décembre 2021, Rexel a décomptabilisé du bilan les créances commerciales cédées au factor pour un montant de 68,6 millions d'euros (74,2 millions d'euros au 31 décembre 2020). Le montant de trésorerie encaissée pour le compte du factor relative aux créances transférées a été comptabilisée en dettes financières pour un montant de 20,4 millions d'euros au 31 décembre 2021 (25,8 millions d'euros au 31 décembre 2020).

18.1.4 Billets de trésorerie

Rexel a lancé un programme de billets de trésorerie de 300 millions d'euros, dont l'échéance varie d'un à six mois en fonction du type de billet de trésorerie émis, dans le but de diversifier le portefeuille d'investisseurs et d'optimiser les coûts de financement.

Au 31 décembre 2021, le montant des billets de trésorerie émis s'élève à 125,5 millions d'euros (50,0 millions d'euros au 31 décembre 2020).

18.1.5 Billets à ordre

Afin de couvrir son risque de crédit en Chine, le Groupe escompte sans recours auprès de divers établissements financiers des billets à ordre non échus émis par des banques (*Bank Acceptance Drafts*). Les billets à ordre sont reçus des clients en règlement de créances commerciales. Rexel transfère les risques et avantages lors de l'escompte des billets à ordre.

Au 31 décembre 2021, les billets à ordre escomptés non échus ont été décomptabilisés du bilan pour un montant de 70,6 millions d'euros (74,5 millions d'euros au 31 décembre 2020).

18.1.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	AU 31 DÉCEMBRE	
	2021	2020
Disponibilités	572,6	684,5
Fonds de caisse	0,9	0,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	573,5	685,4

18.2 Variation de l'endettement net

Au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020, la variation de l'endettement financier net se présente comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2021	2020
Au 1^{er} janvier	1 334,9	1 945,9
Émission d'emprunts obligataires nette des coûts de transactions	989,9	—
Remboursement d'emprunts obligataires	(1 119,6)	(303,9)
Coûts de transaction et de refinancement	—	(0,4)
Variation nette des facilités de crédit, des billets de trésorerie et autres dettes financières	108,0	0,2
Variation nette des lignes de crédit	(21,8)	(304,1)
Variation nette des financements reçus au titre des programmes de titrisation	46,7	(93,0)
Variation nette des dettes financières	24,9	(397,1)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	124,3	(194,4)
Effet de la variation des taux de change sur l'endettement net	36,9	(24,7)
Effet des acquisitions sur l'endettement brut	1,1	—
Amortissement des coûts de transaction	3,7	4,3
Charges (produits) financiers non récurrents liés aux opérations de remboursement anticipé	22,6	(4,2)
Reclassement en actifs destinés à être cédés	—	1,3
Autres variations	2,7	3,9
Au 31 décembre	1 551,2	1 334,9

18.3 Risques de marché et instruments financiers

Les risques financiers auxquels Rexel est exposé sont principalement le risque de taux et le risque de change. Afin de couvrir les risques de marché, Rexel utilise des instruments financiers dérivés, tels que les contrats à terme ou des *swaps* de taux d'intérêt.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur. La plupart des instruments dérivés de taux et de change utilisés par le Groupe sont qualifiés d'instruments de couverture.

Lors de la mise en place d'une relation de couverture, le Groupe désigne clairement la couverture et décrit dans une documentation structurée la relation de couverture qu'il espère atteindre en décrivant l'objectif de l'entité en matière de gestion des risques et sa stratégie de couverture.

Les variations de la juste valeur d'une période à l'autre sont constatées différemment selon que l'instrument est désigné pour les besoins de la comptabilité comme étant relatif à (i) une couverture de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement hors bilan, (ii) une couverture de flux de trésorerie ou (iii) une couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger.

(i) Couverture de juste valeur

- Couvre la variation de la juste valeur d'une dette figurant au bilan, telle qu'une dette financière à taux fixe, comme, par exemple, des obligations.
- Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture sont comptabilisées dans le compte de résultat comme le sont les ajustements de la valeur nette comptable de l'élément couvert correspondant. Ces deux réévaluations se compensent sur la même ligne du compte de résultat à l'exception de la part inefficace de la couverture.
- Pour les couvertures de juste valeur adossée à des éléments comptabilisés au coût amorti, tout ajustement de la valeur comptable est amorti par le compte de résultat sur la durée de vie restante de l'instrument de couverture en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsque l'élément couvert est décomptabilisé, la juste valeur non amortie est constatée immédiatement en résultat.

(ii) Couverture de flux de trésorerie

- Couvre les variations de flux de trésorerie d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une transaction future hautement probable.
- La part efficace du profit ou de la perte sur l'instrument financier dérivé est comptabilisée dans la réserve de couverture des flux de trésorerie incluse dans les autres éléments du résultat global. La part inefficace est constatée immédiatement en résultat.
- Si la transaction future conduit ultérieurement à comptabiliser un actif ou un passif non financier, les profits et pertes associés sont recyclés de la réserve de couverture des flux de trésorerie vers le coût initial ou la valeur comptable de l'actif ou du passif non financier.
- Pour les couvertures de flux de trésorerie autres que celles décrites dans le paragraphe précédent, les profits et pertes associés cumulés sont recyclés de la réserve de couverture des flux de trésorerie vers le résultat dans la même rubrique que l'élément couvert - i.e. en "Résultat opérationnel" pour les flux de trésorerie relatifs à l'activité opérationnelle et en "Produits et charges financières" dans les autres cas - lorsque le flux de trésorerie couvert se produit.
- Lorsque la transaction couverte n'est plus hautement probable, le profit (la perte) cumulé(e) latent(e), qui avait été comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global, est reclassé(e) immédiatement en résultat.

(iii) Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger

- Couvrir le risque de change relatif aux capitaux propres d'une entité consolidée.
- Les variations de juste valeur de la part efficace de l'instrument financier sont comptabilisées directement en autres éléments du résultat global en "Profit/ (perte) sur couvertures d'investissements nets à l'étranger". La part inefficace est comptabilisée immédiatement en "Produits et charges financières". Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont recyclés dans le compte de résultat lorsque l'activité à l'étranger est cédée.

Les instruments dérivés qui ne sont pas qualifiés de couverture sont comptabilisés comme des instruments de transaction et leurs variation de juste valeur sont constatées en résultat.

Le Groupe applique les amendements aux normes IFRS 9 « Instruments financiers », IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir ».

Rexel a lancé un projet de transition à l'échelle du Groupe pour identifier tous les contrats qui pourraient être concernés par cette réforme. Le Groupe a modifié la majeure partie des contrats avec les parties concernées, afin de prendre en compte l'évolution des indices.

Les instruments dérivés qualifiés de couverture indexés à un taux de référence sont présentés ci-dessous. Au 31 décembre 2021, l'exposition du Groupe relative aux instruments financiers indexés sur des taux variables dont la date de maturité est supérieure à la date de mise en œuvre de la réforme est faible. Les impacts potentiels du remplacement d'un taux de référence existant par un autre sur l'information financière prendront effet dès l'adoption de la Phase 2 de la réforme des taux d'intérêt de référence.

Cet amendement permet au Groupe de ne pas tenir compte des incertitudes sur le devenir des taux de référence dans l'évaluation de l'efficacité des relations de couverture.

18.3.1 Risque de taux

Rexel est exposé au risque de taux lié à son endettement et à sa gestion de trésorerie. Les éléments couverts comprennent les emprunts, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi les transactions hautement probables prévues dans le budget. Le risque de taux est lié à la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en fonction des fluctuations des taux d'intérêt du marché. L'exposition du Groupe au risque de variation des taux du marché concerne essentiellement la dette du Groupe portant intérêt, se composant des obligations, de la titrisation, des contrats d'affacturage, des billets de trésorerie et des lignes de crédit. La composante du risque est limitée au taux d'intérêt sans risque, excluant la marge et toute autre composante financière.

Afin de couvrir son exposition à l'évolution des taux d'intérêt, le Groupe a opté pour une stratégie de couverture visant à maintenir, à taux fixe ou plafonné, avec une flexibilité de plus ou moins 20%, 80% de son endettement net à un an, 50% de son endettement net à deux ans et 25% de son endettement net à trois ans, le solde étant à taux variable avec une flexibilité de +/- 20%. Pour atteindre cet objectif, le Groupe a mis en place des swaps de taux d'intérêt, au terme desquels il s'engage à échanger, selon une périodicité régulière, la différence entre taux fixe et taux variable utilisé pour calculer les intérêts sur le montant notionnel du principal.

La ventilation de la dette financière entre taux fixe et taux variable, avant et après couverture, est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	AU 31 DÉCEMBRE	
	2021	2020
Emprunts obligataires et autres dettes émises à taux fixe	987,0	1 086,9
Swaps receveurs du taux variable et payeurs du taux fixe	1 072,8	812,7
Swaps receveurs du taux fixe et payeurs du taux variable	(600,0)	(550,0)
Sous total taux fixe ou plafonné après couverture	1 459,8	1 349,6
Dettes à taux variable avant couverture	1 137,6	933,4
Swaps receveurs du taux variable et payeurs du taux fixe	(1 072,8)	(812,7)
Swaps receveurs du taux fixe et payeurs du taux variable	600,0	550,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(573,5)	(685,4)
Sous total dette nette à taux variable après couverture	91,4	(14,7)
Endettement financier net	1 551,2	1 334,9

Instruments dérivés de couverture de juste valeur

Au 31 décembre 2021, le portefeuille des swaps de taux d'intérêt associé à ces dérivés qualifiés de couverture de juste valeur relatifs aux obligations décrites dans la note 18.1.1 est le suivant :

Swaps payeurs de taux variable

	TOTAL NOMINAL (en millions de devises)	TOTAL NOMINAL (en millions d'euros)	DATE D'ÉCHÉANCE	TAUX MOYEN D'INTÉRÊT FIXE REÇU	TAUX VARIABLE PAYÉ	JUSTE VALEUR ⁽¹⁾ (en millions d'euros)
Euro	250,0	250,0	juin 2022	0,54 %	Euribor 3M	1,4
	50,0	50,0	juin 2023	0,31 %	Euribor 3M	0,6
	300,0	300,0	juin 2028	(0,02 %)	Euribor 3M	(1,4)
Total		600,0				0,6

(1) Les instruments dérivés sont présentés à leur juste valeur y compris les intérêts courus à recevoir pour un montant de 0,2 million d'euros.

Au 31 décembre 2020, le portefeuille des swaps de taux d'intérêt associé à ces dérivés qualifiés de couverture de juste valeur relatifs aux obligations se présentait comme suit :

Swaps payeurs de taux variable

	TOTAL NOMINAL (en millions de devises)	TOTAL NOMINAL (en millions d'euros)	DATE D'ÉCHÉANCE	TAUX MOYEN D'INTÉRÊT FIXE REÇU	TAUX VARIABLE PAYÉ	JUSTE VALEUR (1) (en millions d'euros)
Euro	500,0	500,0	juin 2022	0,57 %	Euribor 3M	8,1
	50,0	50,0	juin 2023	0,31 %	Euribor 3M	1,1
Total		550,0				9,1

(1) Les instruments dérivés sont présentés à leur juste valeur y compris les intérêts courus à recevoir pour un montant de 0,3 million d'euros.

La variation de la juste valeur des swaps de taux qualifiés de couverture de juste valeur et de celle des obligations se présente comme suit :

	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	
(en millions d'euros)	2021	2020
Variation de la juste valeur des swaps de taux	(4,8)	(2,9)
Variation de la juste valeur des obligations	1,3	0,2

Instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie

Dans le cadre de la politique définie ci-dessus, le Groupe a souscrit différents *swaps* payeurs de taux fixe.

Les *swaps* qualifiés de couvertures de flux de trésorerie arrivent à échéance en janvier 2025. Le Groupe a l'intention de renouveler une part significative de ces *swaps* de façon à se couvrir contre la variabilité des intérêts futurs associés à son endettement à taux variable concernant principalement les programmes de titrisation, conformément à la stratégie décrite ci-dessus. Les couvertures sont allouées par devise en fonction des anticipations du Groupe sur l'évolution des taux d'intérêts liés à ces devises.

Les instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie sont présentés dans les tableaux suivants :

Au 31 décembre 2021 :

Swaps payeurs de taux fixe

	TOTAL NOMINAL (en millions de devises)	TOTAL NOMINAL (en millions d'euros)	DATE D'ÉCHÉANCE	TAUX VARIABLE REÇU	TAUX MOYEN D'INTÉRÊT FIXE PAYÉ (REÇU)	JUSTE VALEUR ⁽¹⁾ (en millions d'euros)
Dollar américain	100,0	88,3	janvier 2022	Libor USD 3M	2,54 %	(0,5)
	125,0	110,4	avril 2023	Libor USD 3M	1,47 %	(1,5)
	200,0	176,6	décembre 2023	Libor USD 3M	0,74 %	0,5
	100,0	88,3	janvier 2025	Libor USD 3M	1,01 %	0,4
Dollar canadien	90,0	62,5	mars 2022	CDOR 3M	1,70 %	(0,2)
	20,0	13,9	janvier 2023	CDOR 3M	1,11 %	—
	50,0	34,7	décembre 2024	CDOR 3M	1,77 %	—
Dollar australien	75,0	48,0	juin 2023	BBSW AUD 3M	0,65 %	(0,1)
Franc suisse	100,0	96,8	mars 2022	Libor CHF 3M	(0,75 %)	—
	160,0	154,9	décembre 2022	Saron	(0,67 %)	—
	50,0	48,4	novembre 2024	Saron	(0,28 %)	(0,3)
Euro	150,0	150,0	mars 2023	Euribor 3M	(0,53 %)	0,1
Total		1 072,8				(1,6)

(1) Les instruments dérivés sont présentés à leur juste valeur y compris les intérêts courus à payer pour un montant de 1,0 million d'euros.

Au 31 décembre 2020 :

Swaps payeurs de taux fixe

	TOTAL NOMINAL (en millions de devises)	TOTAL NOMINAL (en millions d'euros)	DATE D'ÉCHÉANCE	TAUX VARIABLE REÇU	TAUX MOYEN D'INTÉRÊT FIXE PAYÉ (REÇU)	JUSTE VALEUR ⁽¹⁾ (en millions d'euros)
Dollar américain	250,0	203,7	décembre 2021	Libor USD 3M	2,88 %	(5,2)
	100,0	81,5	janvier 2022	Libor USD 3M	2,54 %	(2,0)
	125,0	101,9	avril 2023	Libor USD 3M	1,47 %	(3,0)
Dollar canadien	50,0	32,0	août 2021	CDOR 3M	2,34 %	(0,3)
	90,0	57,6	mars 2022	CDOR 3M	1,70 %	(0,9)
Dollar australien	75,0	47,2	juin 2023	BBSW AUD 3M	0,65 %	(0,6)
Franc suisse	100,0	92,6	mars 2022	Libor CHF 3M	(0,75 %)	—
	50,0	46,3	octobre 2021	Libor CHF 3M	(0,43 %)	(0,1)
Euro	150,0	150,0	mars 2023	Euribor 3M	(0,53 %)	—
Total		812,7				(12,2)

(1) Les instruments dérivés sont présentés à leur juste valeur y compris les intérêts courus à recevoir pour un montant de 1,4 million d'euros.

Les variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, sont comptabilisées en augmentation de la réserve de couverture de flux de trésorerie pour un montant de 11,6 millions d'euros avant impôt (en diminution de 5,4 millions d'euros au 31 décembre 2020). L'inefficacité reconnue en résultat en 2021 n'est pas significative.

Sensibilité à la variation des taux d'intérêt

Au 31 décembre 2021, une augmentation des taux d'intérêt de 1% sur la dette à taux variable après prise en compte des opérations de couverture effective aurait pour conséquence une hausse de la charge annuelle d'intérêt d'un montant de 6,0 millions d'euros et un gain de 13,3 millions d'euros relatif à la variation de la juste valeur des instruments de couverture, dont 0,8 million d'euros d'augmentation en résultat financier et 12,5 millions d'euros d'augmentation des autres éléments du résultat global.

18.3.2 Risque de change

La politique de financement du Groupe consiste à centraliser les dettes externes et assurer le financement de ses filiales étrangères dans leurs devises de fonctionnement. Le risque de change survient principalement des financements intragroupes en devises autres que l'euro et est géré au niveau de la holding du Groupe. Dans le but de neutraliser l'exposition au risque de change, la société mère du Groupe se finance avec de la dette externe en devises autres que l'euro ou souscrit à des dérivés de change (contrats à terme ou *swap* de change).

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la perte de change non réalisée constaté dans le résultat global relative aux emprunts externes qualifiés de couverture d'investissement net dans une activité à l'étranger s'élève à 26,8 millions d'euros avant impôt.

Au 31 décembre 2021, les contrats à terme présentent une valeur notionnelle de 477,1 millions d'euros (dont 700,1 millions d'euros de ventes à terme et 223,0 millions d'euros d'achats à terme) et sont comptabilisés à leur juste valeur pour un montant net positif de 1,7 million d'euros. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la variation de juste valeur des contrats à terme est comptabilisée en charges financières pour un montant de 0,3 million d'euros.

Sensibilité à la variation des taux de change

En base annuelle, une appréciation (dépréciation) de 5% de l'euro par rapport aux principales devises (dollars américain, canadien, australien et livre sterling) se traduirait par une diminution (augmentation) du chiffre d'affaires de 321,0 millions d'euros et par une baisse (hausse) du résultat opérationnel avant autres produits et autres charges de 19,7 millions d'euros.

Les résultats des activités libellées en devises étrangères sont consolidés dans le compte de résultat du Groupe, après conversion au taux moyen de la période. Une appréciation (dépréciation) de 5% de l'euro vis-à-vis de l'ensemble des devises du Groupe par rapport aux taux de change de clôture au 31 décembre 2021 aurait pour conséquence une diminution (augmentation) de l'endettement financier et des capitaux propres de respectivement 40,0 millions d'euros et 137,7 millions d'euros.

Endettement financier net par devise de remboursement

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de la dette financière nette à la variation des taux de change par devise de remboursement :

(en millions d'euros)	EURO	DOLLAR US	DOLLAR CANADIEN	DOLLAR AUSTRALI EN	COURONNE NORVÉGIEN NE	COURONN E SUÉDOISE	LIVRE STERLING	FRANC SUISSE	RENMINBI CHINOIS	AUTRES DEVICES	TOTAL
Dettes financières	1 553,6	285,0	128,5	0,4	—	0,1	107,2	(11,0)	53,2	9,1	2 126,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(354,7)	(161,8)	(9,8)	32,9	(5,0)	(17,5)	(6,4)	(38,5)	(4,7)	(9,4)	(574,9)
Position nette avant couverture	1 198,9	123,2	118,7	33,3	(5,0)	(17,4)	100,8	(49,5)	48,5	(0,3)	1 551,2
Effet des couvertures	(447,4)	352,8	(13,9)	1,4	(9,8)	15,4	(221,2)	319,4	3,1	0,2	—
Position nette après couverture	751,5	476,0	104,8	34,7	(14,8)	(2,0)	(120,4)	269,9	51,6	(0,1)	1 551,2
<i>Impact d'une augmentation de 5% des taux de change</i>	—	23,8	5,2	1,7	(0,7)	(0,1)	(6,0)	13,5	2,6	—	40,0

18.3.3 Risque de liquidité

La politique poursuivie par le Groupe pour gérer ses liquidités consiste à s'assurer qu'il y aura un montant suffisant de liquidités pour payer les dettes financières à leur échéance. Le Groupe vise à maintenir le niveau de sa trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que celui des facilités de crédit disponibles, à un montant qui couvre les décaissements de trésorerie relatifs aux dettes financières à un horizon de 12 mois.

Au 31 décembre 2021, les échéances contractuelles résiduelles relatives à l'endettement financier et aux instruments dérivés, y compris intérêts à payer, sont les suivantes :

(en millions d'euros)	ÉCHÉANCES						TOTAL
	UN AN	DEUX ANS	TROIS ANS	QUATRE ANS	CINQ ANS	AU-DELÀ	
Obligations	—	—	—	—	—	999,5	999,5
Titrisation	605,0	300,0	—	—	—	—	905,0
Autres	236,1	0,1	0,1	0,1	0,1	—	236,3
Dettes financières avant coûts de transaction	841,1	300,1	0,1	0,1	0,1	999,5	2 140,8
Intérêts dus relatifs à l'endettement financier	32,1	26,0	23,5	21,4	21,3	37,3	161,6
Intérêts dus (à recevoir) sur les dérivés	(0,6)	(1,7)	(0,4)	0,6	0,8	1,6	0,3
Total	872,6	324,4	23,2	22,1	22,2	1 038,4	2 302,7

Les obligations émises en mai 2021 d'un montant de 400 millions d'euros et celles émises en novembre 2021 d'un montant de 600 millions d'euros arrivent respectivement à échéance en juin 2028 et en décembre 2028.

Les programmes de titrisation arrivent à échéance en 2022 et 2023, suite aux amendements signés en 2019 et 2020. Le financement résultant de ces programmes dépend directement du montant et de la qualité du portefeuille de créances cédées. Dans l'hypothèse où les entités concernées ne respecteraient pas certains engagements, ces programmes de titrisation pourraient faire l'objet d'une résiliation anticipée, ce qui aurait un effet défavorable sur la situation financière du Groupe et sa liquidité. Par ailleurs, au cas où les entités *ad hoc* ne seraient plus en mesure d'émettre des instruments de dette à court terme (billets de trésorerie) dans des conditions équivalentes à celles pratiquées à ce jour, la liquidité et la situation financière du Groupe pourraient être affectées.

Au 31 décembre 2021, le montant des liquidités du Groupe s'élevait à 1 264,6 millions d'euros (1 459,5 millions d'euros au 31 décembre 2020) en excédent comparé au montant des dettes exigibles à l'horizon de 12 mois et se décompose de la façon suivante :



Contrat de Crédit Senior

Le 15 mars 2013, Rexel a conclu un contrat de Crédit Senior, ayant fait l'objet d'amendements successifs dont le dernier en date du 31 janvier 2018. Il comprend une ligne de crédit multidevises renouvelable d'une maturité de 5 ans d'un montant initial de 850 millions d'euros. Ce contrat est conclu avec BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Crédit Industriel et Commercial, HSBC France, ING BANK N.V, succursale française, Natixis et Société Générale en qualité d'arrangeurs et de teneurs de livre

associés. La ligne de crédit peut, entre autres, être utilisée au moyen de tirages au jour le jour (*swingline loans*) à hauteur de 137,8 millions d'euros.

Le contrat de Crédit Senior arrive à échéance en 2025 pour 829 millions d'euros et en 2024 pour 21 millions d'euros.

Intérêts et marge

Les montants utilisés portent intérêt à un taux déterminé en référence (i) au taux EURIBOR lorsque les fonds sont tirés en euros, au taux LIBOR lorsque les fonds sont tirés dans des devises différentes de l'Euro et au taux EONIA pour les tirages au jour le jour, (ii) à la marge applicable variant de 0,60% à 2,25% en fonction du ratio d'endettement, (iii) à d'autres coûts tels que les coûts obligatoires ou les commissions de non-utilisation des lignes disponibles. A partir du 3 janvier 2022, le taux EONIA est remplacé par le taux ESTR plus 8,5 points de base.

Ratio d'endettement

Ces financements sont soumis au Ratio d'Endettement qui est égal au rapport de (i) la dette nette ajustée sur (ii) l'EBITDA ajusté sans prendre en compte les effets de la norme IFRS 16 :

“L'EBITDA ajusté” signifie, pour une période déterminée, le résultat opérationnel consolidé avant autres produits et autres charges, tel que présenté dans les états financiers consolidés du Groupe :

- majoré de l'EBITDA ajusté des douze derniers mois de toute filiale acquise pendant la période considérée au *pro rata* de la participation du Groupe ;
- majoré des produits relatifs aux dérivés sur matières premières pour couvrir l'exposition aux fluctuations des prix de certaines matières premières lorsque ces dérivés ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture de flux de trésorerie selon les normes IFRS ;
- majoré de l'EBITDA des actifs destinés à être cédés et à l'exclusion de l'EBITDA des actifs vendus au cours de la période ;
- majoré des amortissements et des dépréciations ;
- à l'exclusion des charges relatives à toute rémunération en actions des salariés et dirigeants lorsque ces rémunérations ont un effet sur l'endettement financier ;
- majoré des charges calculées relatives à des plans de rémunérations en actions et des charges relatives à la participation des salariés lorsque ces charges ont un effet sur l'endettement ;
- ajusté de l'effet non récurrent de l'évolution du prix du cuivre inclus dans les câbles tel que mentionné dans le communiqué de presse relatif aux états financiers consolidés de la période considérée ;
- majoré des coûts de restructuration et des coûts relatifs aux acquisitions.

“La dette nette consolidée” ajustée signifie :

- toute dette financière portant intérêts (que les intérêts au titre de cette dette soient payés ou capitalisés) courante et non courante :
 - excluant les coûts de mise en place des financements (commissions de montage, honoraires juridiques, frais de conseil), ainsi que des charges financières supportées au titre du remboursement anticipé de la dette ;
 - excluant les prêts intra-groupe ;
 - incluant toute dette relative à l'émission de valeurs mobilières qui ne sont pas obligatoirement remboursables en actions ;
 - incluant tout autre montant assimilé à un emprunt selon les normes comptables internationales ;
- majorée des intérêts courus (y compris les intérêts capitalisés) à l'exclusion des intérêts courus au titre de prêts intra-groupe ; et
- diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Ce ratio d'endettement peut excéder 3,50 trois fois durant la durée du Contrat de Crédit Senior, étant précisé que ce seuil ne peut être dépassé plus de deux fois consécutivement. Par ailleurs, ce seuil pourra être porté au-delà de 3,75 une seule fois sans jamais pouvoir dépasser 3,90 au cours de la vie du Contrat de Crédit Senior.

Au 31 décembre 2021, cette ligne de crédit n'était pas tirée.

Autres financements

Rexel dispose également d'une ligne de crédit bilatérale de 35,3 millions d'euros (40 millions de dollars américains) dont l'échéance est en juin 2024.

Au 31 décembre 2021, cette ligne n'était pas tirée.

Les dettes fournisseurs, qui s'élèvent à 2 170,0 millions d'euros au 31 décembre 2021 (1 807,3 millions d'euros au 31 décembre 2020), sont exigibles à moins d'un an et sont financées par les flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles.

18.3.4 Risque de contrepartie

Les instruments financiers pouvant exposer le Groupe au risque de contrepartie sont principalement les créances clients, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés.

Le risque de crédit concernant les créances clients est limité du fait du grand nombre de clients, de la diversité de leurs activités (installateurs, industries, administrations publiques) et de leur dispersion géographique en France et à l'étranger. Par ailleurs, des programmes d'assurance-crédit ont été mis en place au sein du Groupe.

Le risque de contrepartie concernant la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés est également limité en raison de la qualité des contreparties en question qui sont les établissements financiers historiques du Groupe situés quasi-exclusivement en Europe.

Au 31 décembre 2021, le risque maximum, correspondant à l'encours des créances clients s'élève à 2 353,2 millions d'euros (1 899,7 millions d'euros au 31 décembre 2020) et est détaillé en note 13.2 Créances clients.

Le risque de contrepartie concernant la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés s'élève à 580,7 millions d'euros au 31 décembre 2021 (696,6 millions d'euros au 31 décembre 2020) et correspond à la valeur nette comptable de l'ensemble de ces éléments.

Le risque de contrepartie maximum sur les autres actifs financiers du Groupe s'élève à 538,1 millions d'euros (479,0 millions d'euros au 31 décembre 2020) et correspond principalement aux rabais fournisseurs à recevoir.

18.4 Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers par catégorie

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et passifs financiers par catégories telles définies dans l'IFRS 9 et la hiérarchie de juste valeur telle que définie par l'IFRS 13 :

AU 31 DÉCEMBRE 2021		CATEGORIES COMPTABLES						
<i>(en millions d'euros)</i>	Note	Évalués à la juste valeur par le résultat	Évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	Évalués au coût amorti	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	Hiérarchie juste valeur (1)	
ACTIFS								
Instruments dérivés	12.5/ 13.3	6,1	1,2	—	7,2	7,2	2	
Dépôts	12.5	—	—	41,7	41,7	41,7		
Prêts	12.5	—	—	0,4	0,4	0,4		
Créances clients	13.2	—	—	2 353,2	2 353,2	2 353,2		
Rabais fournisseurs à recevoir	13.3	—	—	336,9	336,9	336,9		
Autres créances	13.3	—	—	159,2	159,2	159,2		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18.1	573,5	—	—	573,5	573,5		
PASSIFS								
Obligations	18.1	—	—	999,5	999,5	1 007,2	1	
Autres dettes financières y compris les intérêts courus	18.1	—	—	1 128,5	1 128,5	1 128,5		
Instruments dérivés	16/ 19	4,1	1,6	—	5,7	5,7	2	
Dettes fournisseurs		—	—	2 170,0	2 170,0	2 170,0		
Remises clients à payer	19	—	—	203,3	203,3	203,3		
Autres dettes	19	—	—	338,7	338,7	338,7		
AU 31 DÉCEMBRE 2020		CATEGORIES COMPTABLES						
<i>(en millions d'euros)</i>	Note	Évalués à la juste valeur par le résultat	Évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	Évalués au coût amorti	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	Hiérarchie juste valeur (1)	
ACTIFS								
Instruments dérivés	12.5/ 13.3	11,2	—	—	11,2	11,2	2	
Dépôts	12.5	—	—	31,9	31,9	31,9		
Créances clients	13.2	—	—	1 899,7	1 899,7	1 899,7		
Rabais fournisseurs à recevoir	13.3	—	—	255,8	255,8	255,8		
Autres créances	13.3	—	—	137,4	137,4	137,4		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18.1	685,4	—	—	685,4	685,4		
PASSIFS								
Obligations	18.1	—	—	1 105,5	1 105,5	1 113,9	1	
Autres dettes financières y compris les intérêts courus	18.1	—	—	926,7	926,7	926,7		
Instruments dérivés	16/ 19	0,2	12,2	—	12,4	12,4	2	
Dettes fournisseurs		—	—	1 807,3	1 807,3	1 807,3		
Remises clients à payer	19	—	—	161,7	161,7	161,7		
Autres dettes	19	—	—	263,5	263,5	263,5		

(1) Hiérarchie de la juste valeur :

Niveau 1 : prix de marchés cotés (prix vendeur pour les actifs financiers / prix acheteur pour les passifs financiers) et trésorerie

Niveau 2 : modèle interne utilisant des hypothèses observables

19. Autres dettes

(en millions d'euros)	AU 31 DÉCEMBRE	
	2021	2020
Remises clients à payer	203,3	161,7
Dettes au personnel et charges sociales	385,1	235,8
TVA à payer et autres taxes sur le chiffre d'affaires	70,4	68,3
Instruments dérivés	2,7	5,9
Autres dettes	338,7	263,5
Produits constatés d'avance	7,3	5,7
Total des autres dettes	1 007,5	741,0

20. Transactions avec les parties liées

Les charges au titre des rémunérations des membres du comité exécutif du Groupe sont les suivantes :

(en millions d'euros)		EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	
		2021	2020
Salaires et autres avantages à court terme	(1)	11,3	6,1
Avantages postérieurs à l'emploi - coût des services rendus		0,4	0,3
Indemnités de fin de contrat		0,7	1,3
Attribution gratuite d'actions et stocks options	(2)	3,9	1,8

(1) comprennent les charges sociales et les charges assises sur salaires payées par le Groupe.

(2) Charge liée aux plans d'attribution gratuite d'actions et aux plans de stocks options décrits en note 7.

En cas de rupture du contrat de travail, le Groupe pourrait être amené à verser pour l'ensemble des membres du comité exécutif un montant global de 12,9 millions d'euros.

21. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Conformément au Règlement n°2016-09 émis par l'Autorité des normes comptables (ANC), le tableau suivant présente le montant hors taxes des honoraires (hors débours) versés par la maison-mère et ses filiales françaises au titre du mandat de Commissaire aux comptes :

(en millions d'euros)	PWC AUDIT		KPMG AUDIT		TOTAL	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Audit	0,9	0,9	0,9	1,0	1,8	1,9
Services Autres que la Certification des Comptes	0,2	0,2	0,2	—	0,4	0,2
Total	1,1	1,1	1,1	1,0	2,2	2,1

Les services liés à l'audit intègrent les honoraires relatifs à des travaux requis par la loi, ainsi qu'aux lettres de confort, au rapport RSE.

22. Passifs éventuels

Le Groupe peut être impliqué dans des procédures judiciaires, administratives ou réglementaires dans le cours normal de son activité. Une provision est enregistrée dès lors qu'il existe une probabilité suffisante que de tels litiges entraîneront des coûts à la charge de Rexel ou de l'une de ses filiales pour régler le litige et que le montant peut être estimé de façon fiable.

Les principales procédures en cours sont les suivantes :

Litiges amiante

Le Groupe est mis en cause dans différentes procédures relatives à l'exposition au matériel contenant de l'amiante aux États-Unis. Le Groupe considère que le risque de supporter des charges importantes au titre

de ces litiges est limité et que ces litiges n'auraient pas, individuellement ou collectivement, un effet défavorable significatif sur sa situation financière ou ses résultats, dès lors que ces plaintes pourraient être rejetées ou réglées pour des montants couverts partiellement ou totalement par les polices d'assurance du Groupe. Compte tenu de la diversité des procédures, de leur état d'avancement différent, du nombre de plaignants et de l'absence de demandes visant individuellement le Groupe, ce dernier n'est pas en mesure de d'évaluer précisément les conséquences financières qu'il pourrait supporter.

Enquête de l'Autorité de la Concurrence

Le 6 septembre 2018, des perquisitions ont été menées dans les locaux de Rexel dans le cadre d'une information judiciaire menée par un juge d'instruction au Tribunal de Grande Instance de Paris. Cette enquête, menée avec le concours de l'Autorité de la Concurrence, porte principalement sur les mécanismes de formation des prix sur le marché de la distribution de matériel électrique.

A ce stade, Rexel n'est pas partie à la procédure et n'a donc pas connaissance des pratiques qui pourraient lui être reprochées. Si un certain nombre d'informations ont été diffusées dans la presse, elles ne permettent pas de déterminer les infractions qui pourraient viser Rexel.

Il n'est donc pas possible à ce jour d'évaluer le degré de probabilité d'une éventuelle mise en cause de la responsabilité de Rexel, ni *a fortiori* d'une éventuelle condamnation et donc d'évaluer le risque financier auquel Rexel pourrait potentiellement être exposé.

Slovaquie, Pologne et Pays Baltes

Les contrats de cession signés en 2016 avec le groupe Würth dans le cadre de la cession des activités en Slovaquie, en Pologne et aux Pays Baltes prévoient que Rexel indemnise l'acquéreur pour tout passif qu'il aurait à subir au titre de cette transaction. La garantie de passif est limitée à un montant de 8,0 millions d'euros. A la date d'arrêté des comptes, cette garantie n'a pas été appelée.

23. Événements postérieurs à la période de reporting

A la date de présentation des états financiers consolidés, il n'y a pas eu d'événements postérieurs au 31 décembre 2021 susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière de Rexel.

24. Nouveaux textes comptables

En mars 2021, le Comité d'Interprétation des IFRS (IFRS-IC) a publié une interprétation de la norme IAS 38 «Coûts de configuration ou de personnalisation d'un logiciel dans le cadre d'un contrat de type SaaS (Software as a Service) ». Cette interprétation clarifie les étapes qu'une entité doit suivre pour comptabiliser des coûts de configuration ou de personnalisation d'un logiciel en mode SaaS. Le Comité d'Interprétation a observé que dans la plupart des cas, le client ne pouvait reconnaître un actif incorporel dans un contrat en mode SaaS considérant, d'une part, qu'il ne contrôle pas le logiciel à configurer ou personnaliser et, d'autre part, que ces configurations ou personnalisations ne créent pas une ressource contrôlée et distincte du logiciel. A la place, le client doit reconnaître les dépenses en compte de résultat au moment où les services de configuration ou de personnalisation sont réalisés.

- Si les prestations de configuration ou de personnalisation du logiciel sont réalisées avec le fournisseur d'accès au logiciel et que les prestations ne sont pas distinctes du service de mise à disposition du logiciel, le coût de ces prestations est amorti sur la durée du contrat.
- Si les prestations de configuration ou de personnalisation du logiciel sont réalisées avec un fournisseur tiers, le client reconnaît alors une charge lorsque les prestations sont reçues par ce fournisseur.

Le Groupe est en cours d'évaluation des impacts potentiels de cette décision et a identifié différentes catégories de logiciels entrant dans le cadre d'un contrat de type SaaS :

- les contrats de type SaaS standards générant peu ou pas de coûts de configuration et de personnalisation,
- les contrats de solutions *cloud* hybrides en lien avec l'implémentation d'ERP nécessitant des coûts de configuration et de personnalisation significatifs. Ces accords requièrent des analyses approfondies pour déterminer si des immobilisations incorporelles doivent être reconnues. Compte tenu de la complexité de ces contrats, le Groupe a prévu d'achever ses analyses en 2022.

Le Groupe n'a appliqué par anticipation aucune des nouvelles normes et amendements mentionnés ci-après dont l'application est obligatoire pour les périodes closes à compter du 1er janvier 2022 :

- Amendements à la norme IAS 1 « Classification des passifs en tant que passifs courants et non-courants » (non encore approuvées par l'Union Européenne) ;
- Amendements à la norme IAS 1 - Définition des méthodes comptables ;
- Amendements à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles – Produits générés avant l'usage prévu » ;
- Amendements à l'IAS 37 « Contrats déficitaires – Coûts d'exécution du contrat » ;
- Améliorations des normes IFRS 2018-2020.

Le groupe ne prévoit pas d'effet significatif du fait de l'application de ces nouvelles normes et amendements.

25. Sociétés consolidées au 31 décembre 2021

	SIEGE SOCIAL	% INTERET
FRANCE		
Holding et sociétés de services du Groupe		
Rexel	Paris	Société mère
Rexel Développement S.A.S.	Paris	100,00
Rexel Amérique Latine S.A.S.	Paris	100,00
Sociétés d'exploitation		
Rexel France S.A.S.	Paris	100,00
Espace Elec S.A.S.	Ajaccio	100,00
Bizline S.A.S.	Paris	100,00
BCCT	Paris	100,00
Conectis S.A.S.	Paris	100,00
Francofa Eurodis S.A.S.	Neuilly-Plaisance	100,00
La Boîte Electrique	Paris	100,00
Esabora Digital Services	Paris	100,00
Sofinther	Bouguenais	100,00
Cordia	Mitry-Mory	100,00
Freshmile Services S.A.S.	Entzheim	100,00
EUROPE		
Allemagne		
Rexel GmbH	Munich	100,00
Rexel Germany GmbH & Co KG	Munich	100,00
Rexel Germany Verwaltungs GmbH	Munich	100,00
Rexel Germany Beteiligungs GmbH	Munich	100,00
Silstar Deutschland GmbH	Emmerich am Rhein	100,00
Rexel Industrial Solutions GmbH	Munich	100,00
Royaume-Uni		
Rexel Senate Ltd.	Birmingham	100,00
Denmans Electrical Wholesalers Ltd.	Birmingham	100,00
Senate Group Ltd.	Birmingham	100,00
Rexel (UK) Holdings Ltd.	Birmingham	100,00
Rexel (UK) Ltd.	Birmingham	100,00
Newey & Eyre Ltd.	Birmingham	100,00
Parker Merchanting Limited	Birmingham	100,00
WF Electrical Plc	Birmingham	100,00
Warrior (1979) Ltd.	Birmingham	100,00
Rexel UK Pension Trustees Ltd.	Birmingham	100,00
J&N Wade Limited	Birmingham	100,00
Clearlight Electrical Company	Birmingham	100,00
Suède		
Rexel Sverige AB	Älvsjö	100,00
Moel AB	Bredaryd	100,00
Autriche		
Rexel Central Europe Holding GmbH	Vienne	100,00
Rexel Austria GmbH	Vienne	100,00
Comtech IT Solutions GmbH	Annaberg	100,00
Pays-Bas		
Rexel Nederland B.V.	Zoetermeer	100,00
Rexel Holding Netherlands B.V.	Hoofddorp	100,00

	SIEGE SOCIAL	% INTERET
Rexel Holding Benelux B.V.	Hoofddorp	100,00
S. Van Westerborg & Zonen B.V.	Hoofddorp	100,00
Italie		
Rexel Italia SpA	Milan	100,00
Espagne		
Rexel Spain, S.L.U.	Madrid	100,00
Belgique		
Rexel Belgium S.A.	Zellik	100,00
Portugal		
Rexel Distribuição de Material Electrico S.A.	Lisbonne	100,00
Irlande		
M Kelliher 1998 Ltd.	Tralee	100,00
Suisse		
Elektro Material AG	Zurich	100,00
Digitalfeld AG	Zurich	88,66
Luxembourg		
Rexel Luxembourg S.A.	Luxembourg	100,00
REXEL RE S.A.	Luxembourg	100,00
Slovénie		
Elektronabava d.o.o.	Ljubljana	100,00
Russie		
OOO Elektroskandia Rus	St. Petersburg	100,00
Finlande		
Rexel Finland Oy	Hyvinkää	100,00
Norvège		
Elektroskandia Norge AS	Langhus	100,00
Elektroskandia Norway Holding AS	Langhus	100,00
AMERIQUE DU NORD		
Etats-Unis		
Rexel USA, Inc.	Dallas	100,00
Mayer Electric Supply Company, Inc.	Birmingham	100,00
SKRLA LLC	Dallas	100,00
SPT Holdings Inc.	Dallas	100,00
Rexel of America LLC	Dallas	100,00
Rexel Patriot Acquisition, LLC	Dallas	100,00
Canada		
Rexel North America Inc.	St Laurent	100,00
Rexel Canada Electrical Inc.	Mississauga	100,00
Rogers Electrical Wholesale Limited	North Bedeque	100,00
ASIE PACIFIQUE		
Hong Kong RAS		
Huazhang Electric Automation Holding Co Ltd.	Hong Kong	100,00
Chine		
Rexel Ouneng (Beijing) Technology Co. Ltd.	Pékin	100,00
Rexel Electric Co. Ltd.	Shanghai	100,00
Zhejiang Huazhang Automation Equipment Co. Ltd.	Huanzhou	100,00
Rexel Integrated Solutions (Shanghai) Co., Ltd.	Shanghai	100,00
Rexel China Management Co. Ltd.	Shanghai	100,00
Suzhou Xidian Co. Ltd.	Suzhou	100,00
Beijing Zhongheng Hengxin Automation Equipment Co. Ltd.	Pékin	100,00

	SIEGE SOCIAL	% INTERET
Henan Qixin Automation Equipment Co. Ltd.	Zhengzhou	100,00
Shanghai Suhua Industrial Control Equipment Co. Ltd.	Shanghai	100,00
LinElec Business Consulting (Shanghai) Limited	Shanghai	100,00
Zhonghao (Shanghai) Technology Co. Ltd.	Shanghai	100,00
Jinan Rexel Enterprise Management Service Co., Ltd.	Jinan	100,00
Inde		
Rexel India Private Limited	Pune	100,00
Australie		
Rexel Holdings Australia Pty Ltd.	Sydney	100,00
Rexel Electrical Supplies Pty Ltd.	Sydney	100,00
Australian Regional Wholesalers Pty Ltd.	Sydney	100,00
Nouvelle-Zélande		
Rexel New Zealand Limited	Auckland	100,00
Redeal Pensions Ltd.	Auckland	100,00
Royaume d'Arabie Saoudite		
Rexel Services KSA LLC	Riyadh	100,00
Emirats Arabes Unis		
Redco FZE	Jebel Ali	100,00
Rexel Emirates LLC	Abu Dhabi	90,00

III. Rapport des commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG Audit
Tour EQHO
2, avenue Gambetta
CS60055
92066 Paris La Défense

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rexel S.A.

13, boulevard du Fort de Vaux
CS 60002
75017 Paris

A l'assemblée générale de la société Rexel S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Rexel S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation de la valeur recouvrable des goodwill et autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie

Notes 12.1 et 12.2 de l'annexe aux comptes consolidés

Description du risque

Au 31 décembre 2021, les goodwill et autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie sont inscrits respectivement au bilan pour une valeur nette comptable de 3 401,7 millions d'euros et 894,1 millions d'euros, soit 37% du total des actifs du Groupe. Un test de dépréciation de ces actifs est réalisé au moins une fois par an au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles sont rattachés ces actifs. Comme mentionné dans la note 12.2 de l'annexe aux comptes consolidés, une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'une UGT est supérieure à sa valeur recouvrable qui est déterminée sur sa valeur d'utilité.

La détermination de la valeur d'utilité des UGT (pays) est réalisée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés et requiert des jugements importants de la direction, en particulier pour la détermination des prévisions de chiffres d'affaires et de taux d'EBITA ainsi que pour le choix des taux d'actualisation et de croissance sur le long terme.

Au 31 décembre 2021, aucune dépréciation du goodwill n'a été constatée.

Nous avons considéré l'évaluation de la valeur recouvrable des goodwill et autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie comme un point clé de l'audit, du fait de l'importance de ces actifs dans le bilan consolidé et des incertitudes inhérentes à certains éléments notamment la réalisation des prévisions entrant dans la détermination de la valeur recouvrable.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons pris connaissance du processus budgétaire du Groupe, à partir duquel sont construites les projections de flux de trésorerie utilisées pour réaliser ces tests de dépréciation.

Pour les UGT identifiées dans l'analyse de sensibilité du Groupe, nous avons :

- apprécié les éléments composant la valeur comptable des UGT auxquelles les écarts d'acquisition sont rattachés par le Groupe ;
- apprécié la cohérence des projections de flux de trésorerie au regard des environnements économiques dans lesquels opèrent les filiales du Groupe et la fiabilité du processus d'établissement des hypothèses, notamment en analysant les éventuelles différences entre les prévisions passées et les réalisations ;
- apprécié, avec l'appui de nos experts en évaluation financière, le caractère raisonnable des taux de croissance à long terme et des taux d'actualisation appliqués aux flux de trésorerie prévisionnels des différentes unités génératrices de trésorerie ;

- corroboré, notamment par des entretiens avec la direction le caractère raisonnable des principales données et hypothèses reprises dans les projections de flux de trésorerie (croissance des ventes, taux d'EBITA) ;
- testé l'exactitude arithmétique du modèle d'élaboration des flux de trésorerie utilisé et des analyses de sensibilité ;
- vérifié que les notes 12.1 et 12.2 de l'annexe aux comptes consolidés donnent une information appropriée.

Rabais fournisseurs

Notes 6, 13.1 et 13.3 de l'annexe aux comptes consolidés

Description du risque

Le Groupe conclut des contrats avec ses fournisseurs par lesquels il bénéficie en particulier de rabais, généralement annuels, basés sur les volumes de marchandises acquises ainsi que sur la réalisation d'actions commerciales spécifiques. Ces rabais peuvent être dépendants ou non de l'atteinte d'objectifs prédéterminés d'achat (rabais conditionnels ou inconditionnels).

Ces rabais sont comptabilisés en diminution du coût des ventes.

Nous avons considéré la reconnaissance des rabais reçus des fournisseurs comme un point clé de l'audit, compte tenu :

- du montant significatif des rabais,
- de la diversité des contrats,
- des estimations nécessaires relatives aux données d'achats auxquelles doivent être appliquées les clauses des contrats pour la détermination du montant à recevoir à la clôture de l'exercice,
- de leur incidence sur la valorisation des stocks.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons analysé les procédures de contrôle interne relatives au suivi des contrats de rabais conclus avec les fournisseurs, et à l'estimation des rabais dans la détermination du coût des ventes.

Nous avons également réalisé les procédures suivantes :

- analysé, sur base d'échantillonnage, les contrats signés avec les fournisseurs ainsi que la correcte application des termes de ces contrats pour la détermination des rabais comptabilisés sur l'exercice, en particulier au regard des volumes achetés y compris l'estimation des remises à recevoir à la clôture ;
- réconcilié, sur base d'échantillonnage, le montant des achats réalisés avec les bases de calcul utilisées pour la détermination des rabais à recevoir en fin d'exercice, ainsi qu'avec les éventuelles confirmations d'achats reçues des fournisseurs, et apprécié l'atteinte des objectifs conditionnels au regard des volumes achetés ;
- évalué le caractère recouvrable des créances à recevoir des fournisseurs au titre des rabais et vérifié l'absence de créances anciennes à recevoir ;
- analysé les rabais reçus au cours de l'exercice au titre des créances à recevoir de l'exercice précédent afin d'évaluer la fiabilité des estimations réalisées par la direction ;
- vérifié, sur base d'échantillonnage, la correcte prise en compte des rabais dans la valorisation des stocks de marchandises.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Autres vérifications ou informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Directeur Général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Rexel S.A. par votre assemblée générale du 16 mai 2012 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et du 25 mai 2016 pour le cabinet KPMG Audit.

Au 31 décembre 2021, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit était dans la 10ème année de sa mission sans interruption et le cabinet KPMG Audit dans la 6ème année.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 14 février 2022

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

PricewaterhouseCoopers Audit

Jean-Marc Discours

Amélie Wattel

Pierre Clavier